AUBAGNE 2021

Parkings 8 MAI 1945, BEAUMOND, MARCHE, CENTRE ANCIEN, POTIERS et VOIRIE

Auteur : Kaddouri Belkacem/ Yannick Julié

Date : 20 mai 2022

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Table des matières

Préambule **4**

1 Présentation générale **5**

A/ Descriptif du parc 5
B/ Caractéristiques du contrat 7
C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées 8
D/ Eléments marquants de l'exploitation 13

2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc **15**

3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement **16**

A/Montant total 16
B/Détail par opération 16
C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente 18

4 Fréquentation par parc **21**

A/Fréquentation horaires totales 21
B/Sorties gratuites 39
C/Abonnements 40
D/Détail des autres produits 50
E/Eléments justifiants et explications sur d'éventuelles variations 54

5 Qualité de service **55**

A/Précision des services à la clientèle 55
B/Nombre et motifs des réclamations 56
C/Extraction des réclamations 57
D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction 58

6 Affectation du personnel par parc **68**

A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel 68
B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc 68
C/Tâches confiées à chaque ETP 69
D/Justification de toute variation de la masse salariale 71

7 Compte d'exploitation **72**

A/Compte d'exploitation 72
B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année 74
C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel 76
D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes 76

8 Détails des charges **77**

A/Exploitation 77
B/Personnel 77
C/Totales 77

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

9 Détails du calcul de la redevance 78

A/Fixe 78

10 Détail des frais de personnel 79

A/Coût pour chaque ETP de la DSP 79
B/Coûts relatifs au personnel 79
C/ Justification de toute évolution de la masse salariale 79

11 Liasse fiscale 80

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Préambule

L'année 2021 a de nouveau été impactée par la pandémie de Covid 2019.

L'ensemble des équipes de Q Park France a su faire preuve de solidarité et s'adapter à de nouvelles méthodes (recours au télétravail, mise en place de mesures sanitaires dans nos ouvrages) afin de maintenir la qualité de nos prestations dans un contexte difficile, tout en protégeant nos collaborateurs.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

1 Présentation générale

A/ Descriptif des parkings d'Aubagne

Nb de Parkings gérés : 5

Durée du contrat : 30 ans

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Beaumond	E	234	4	Mixte	1974
Marché	E	590	3	Mixte	1971
Centre Ancien	A	326	7	Mixte	1976
8 mai 1945	E	375	3	Mixte	1978
Potiers	E	74	1	Mixte	1976

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Beaumond	24h/24h	7j/7j	Rue de la République
Marché	24h/24h	7j/7j	Avenue Gabriel Péri
Centre Ancien	24h/24h	7j/7j	Avenue Elzéard Rougier
8 mai 1945	24h/24h	7j/7j	Allée Antide Boyer
Potiers	24h/24h	7j/7j	Rue d'Isly

Nous assurons la gestion et l'exploitation de 5 parkings qui sont tous accessibles en permanence.

En complement des parkings en ouvrage, nous assurons aussi la gestion et l'exploitation du stationnement payant de surface selon le détail suivant:

2 zones dites rouge, orange, et Hôpital sont mises en place :

Zone Rouge : 161 places

Zone Orange : 377 places

Zone Hopital : 150 places

Soit 688 places de stationnement contrôlées par 36 horodateurs

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

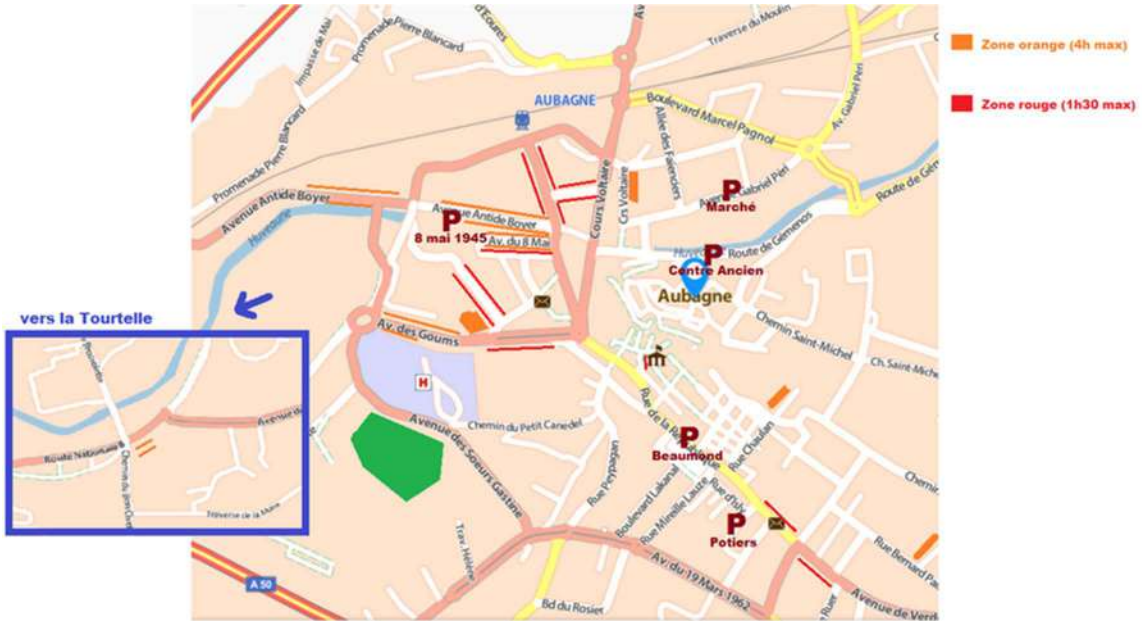

Plan du Périmètre payant de surface

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B/ Caractéristiques du contrat

Par délibération du 19 avril 2001, le Conseil Municipal a prononcé le choix d'avoir recours à un délégation de service public portant sur la gestion de l'ensemble du stationnement payant sur voirie et hors voirie.
Une procédure a donc été lancé conformément aux dispositions de l'Article L.1411-1 et suivants du Code Général des Collecitivité Territoriales.

A l'issue de la procédure de consultation, c'est la société OmniParc qui a été retenue dans le cadre de ce marché recouvrant l'ensemble des missions de construction et de gestion :

- Gestion du stationnement payant sur voirie
- Réalisation et gestion du parc dans la ZAC des Défensions,
- Rénovation et mises aux normes de la gestion des quatre parcs de stationnement existants,

Ce contrat de délégation a été conclu pour une durée de trente trois ans à compter du 1er février 2002.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées

Grille tarifaire en vigueur au 1er Janvier 2021

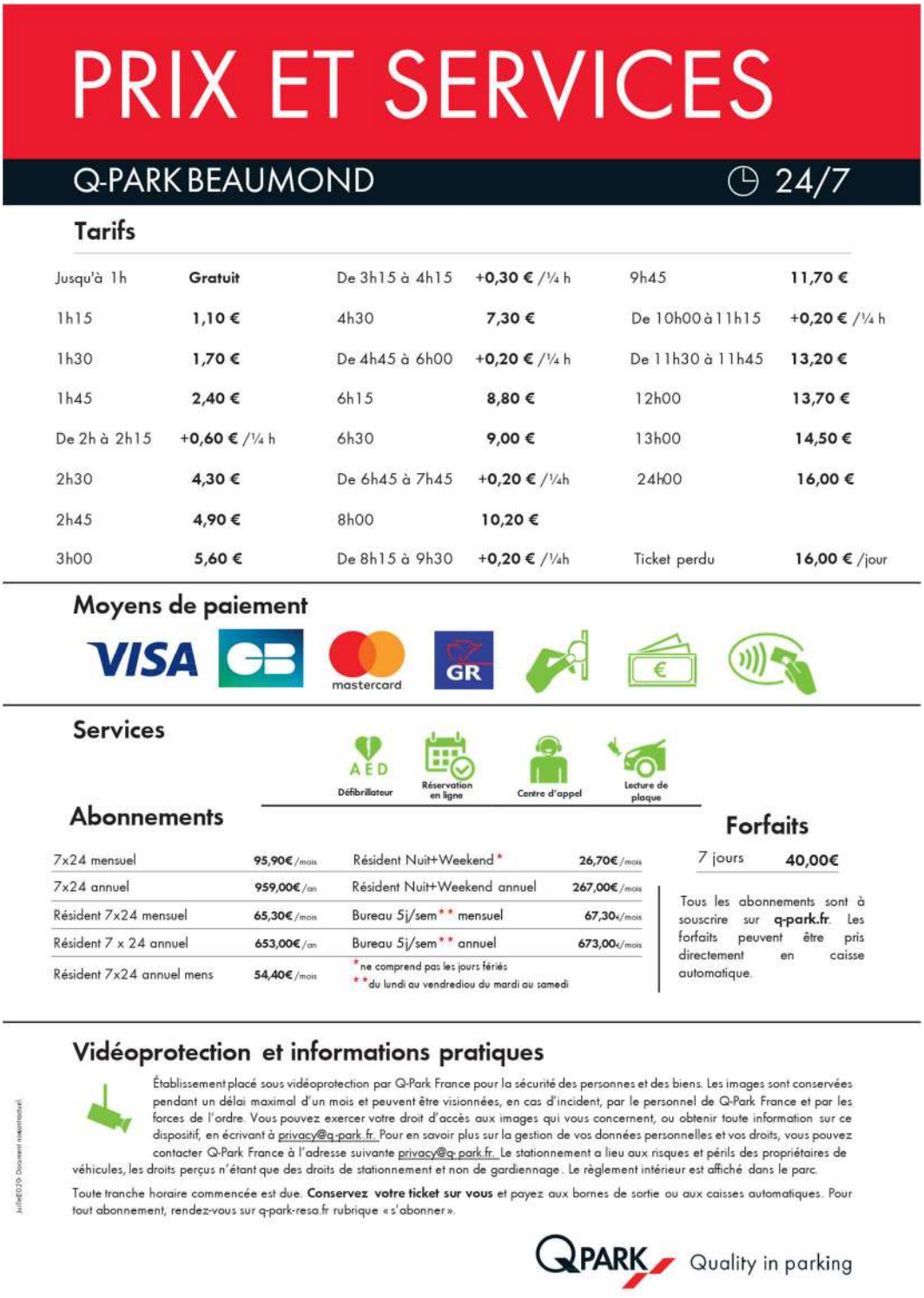

PRIX ET SERVICES

Q-PARK BEAUMOND — 24/7

Tarifs

Jusqu'à 1h	**Gratuit**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	9h45	**11,70 €**
1h15	**1,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h30	**1,70 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h45	**2,40 €**	6h15	**8,80 €**	12h00	**13,70 €**
De 2h à 2h15	**+0,60 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	13h00	**14,50 €**
2h30	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h	24h00	**16,00 €**
2h45	**4,90 €**	8h00	**10,20 €**		
3h00	**5,60 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA · CB · mastercard · GR

Services

AED Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel · Lecture de plaque

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€**/mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€**/mois
7x24 annuel	**959,00€**/an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€**/mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€**/mois	Bureau 5j/sem** mensuel	**67,30€**/mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€**/an	Bureau 5j/sem** annuel	**673,00€**/mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€**/mois		

*ne comprend pas les jours fériés
**du lundi au vendredi ou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours **40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet 2020. Document non contractuel.

Q-PARK Quality in parking

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

PRIX ET SERVICES

Q-PARK MARCHE — 24/7

Tarifs

15 min	**0,50 €**	2h45	**5,10 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h
30 min	**1,10 €**	3h00	**5,60 €**	9h45	**11,70 €**
45 min	**1,60 €**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h00	**2,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h15	**2,60 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	12h00	**13,70 €**
1h30	**3,00 €**	6h15	**8,80 €**	13h00	**14,50 €**
De1h45 à 2h00	**+0,40 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	24h00	**16,00 €**
2h15	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h		
2h30	**4,70 €**	8h00	**10,20 €**	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA · CB · mastercard · GR

Services

AED Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel · Accès PMR · Lecture de plaque · Ascenseur

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€** /mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€** /mois
7x24 annuel	**959,00€** /an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€** /mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€** /mois	Bureau 5j/sem** mensuel	**67,30€**/mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€** /an	Bureau 5j/sem** annuel	**673,00€**/mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€** /mois		

*ne comprend pas les jours fériés
**du lundi au vendredi ou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours **40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet2020. Document non contractuel

Q-PARK Quality in parking

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

PRIX ET SERVICES

Q-PARK POTIERS — 24/7

Tarifs

15 min	**0,50 €**	2h45	**5,10 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h
30 min	**1,10 €**	3h00	**5,60 €**	9h45	**11,70 €**
45 min	**1,60 €**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h00	**2,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h15	**2,60 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	12h00	**13,70 €**
1h30	**3,00 €**	6h15	**8,80 €**	13h00	**14,50 €**
De1h45 à 2h00	**+0,40 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	24h00	**16,00 €**
2h15	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h		
2h30	**4,70 €**	8h00	**10,20 €**	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA · CB · mastercard · GR

Services

AED Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€**/mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€**/mois
7x24 annuel	**959,00€**/an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€**/mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€**/mois	Bureau 5j/sem** mensuel	**67,30€**/mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€**/an	Bureau 5j/sem** annuel	**673,00€**/mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€**/mois		

* ne comprend pas les jours fériés
** du lundi au vendredi ou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours **40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet2020. Document non contractuel

Q-PARK Quality in parking

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

PRIX ET SERVICES

Q-PARK 8 MAI 1945 — 24/7

Tarifs

Jusqu'à 1h	**Gratuit**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	9h45	**11,70 €**
1h15	**1,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h30	**1,70 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h45	**2,40 €**	6h15	**8,80 €**	12h00	**13,70 €**
De 2h à 2h15	**+0,60 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	13h00	**14,50 €**
2h30	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h	24h00	**16,00 €**
2h45	**4,90 €**	8h00	**10,20 €**		
3h00	**5,60 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA · CB · mastercard · GR

Services

AED Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel · Accès PMR · Lecture de plaque · Ascenseur

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€** /mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€** /mois
7x24 annuel	**959,00€** /an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€** /mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€** /mois	Bureau 5j/sem ** mensuel	**67,30€** /mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€** /an	Bureau 5j/sem ** annuel	**673,00€** /mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€** /mois		

* ne comprend pas les jours fériés
** du lundi au vendrediou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours **40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet 2020 - Document non contractuel

Quality in parking

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Formule d'indexation

AUBAGNE : INDEXATION AU 01/01/2021							
Contrat	Contrat de délégation du stationnement sur et hors voirie						
Date de signature	déc-01						
Fréquence d'indexation	*variation des conditions économiques*						
Valeur de base indices	mars-02						
Dernière indexation	-						
Arrondis	non précisé						
Coeficient d'indexation K							
Formule d'indexation	K= K1 + K2	K2 = X + Y(S/S0) + Z (FSD2/FSD2 juillet 2004)					
Coeficients	K1	[redacted]	avenant 2				
X	0,10						
Y	0,60						
Z	0,30						
Indices	Date de valeur	valeur					
FSD2 0	mai-14	125,80					
S (BTP - indices régionaux) PRO	avr-20	581,60	indice paca				
S0 (BTP - indices régionaux)	févr-14	525,60	indice paca				
FSD2	août-20	127,80					
K 2019 =	**1,0687**		1,0677				
			0,10%				

Compte tenu de la formule d'indexation, les tarifs horaires n'ont pas été revalorisés en 2021.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D/ Eléments marquants de l'exploitation

Comme chaque année, plusieurs travaux de rénovation ont été entrepris suite aux différents actes de malveillance et de vandalisme commis en 2021.

La problématique des squats permanents de SDF ou de bandes de jeunes créent un sentiment d'insécurité auprès de notre clientèle et ternit l'image de la Ville.

Nous avons souvent recours à de la prestation de sécurité quand le climat devient tendu, mais nous avons besoin de l'intervention de la Police Municipale pour appuyer ce dispositif et essayer d'enrayer le phénomène.

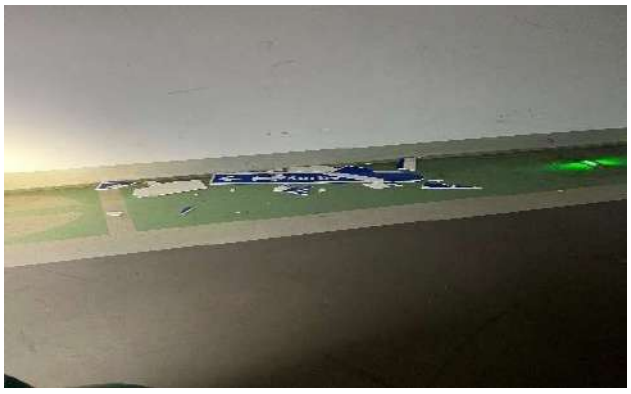

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

L'année 2021 a de nouveau été marquée par les restrictions sanitaires mises en place afin de lutter contre la pandémie de Covid 2019 (couvre-feu les nuits et week-end, attestations de sortie, fermeture de certains magasins en fonction du volume). Les règles d'isolement en cas de maladie ou de contact ont également eu un fort impact sur la gestion de nos plannings et de nos organisations.

Cependant et comme depuis le début de la pandémie, nos équipes sont restées pleintement mobilisées afin de maintenir nos parkings et d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

.

os organisations de sécurité et de nettoyage ont également été revues afin de tenter d'endiguer ces nouveaux phénomènes.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

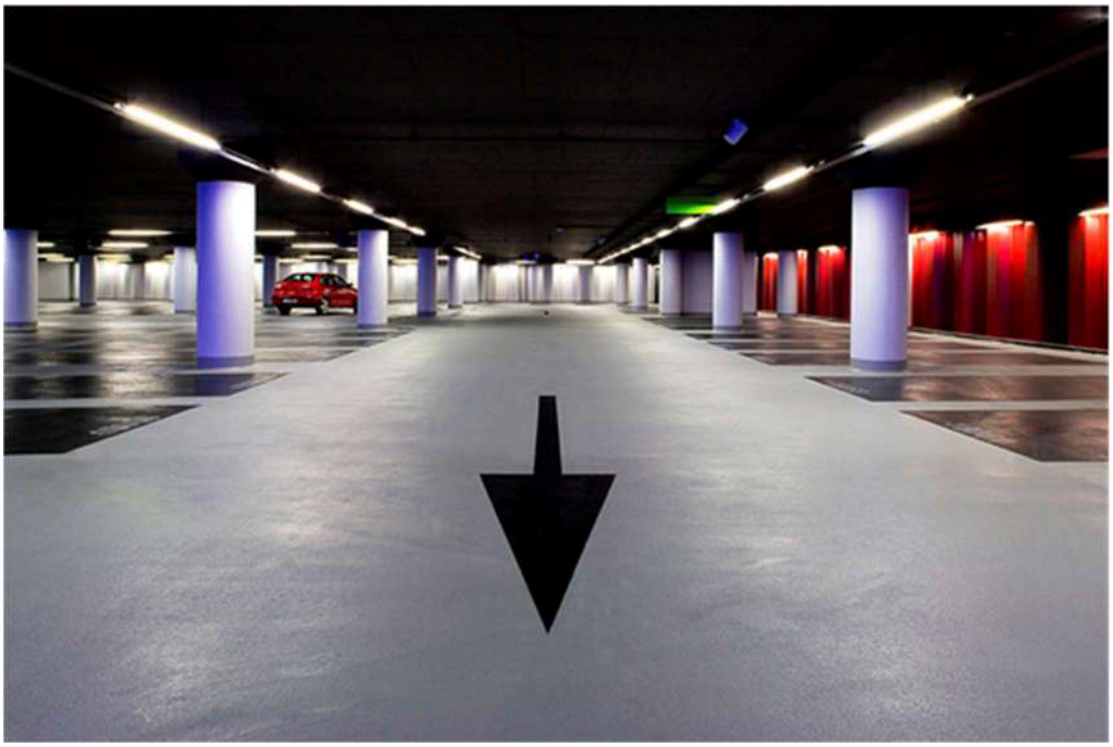

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement

A/Montant total

Le montant total d'investissement est de 122K€ pour la période selon le programme de travaux détaillé ci-dessous dans le paragraphe suivant.

B/Détail par opération

Vous trouverez ci-dessous les éléments des investissements de la période ainsi que le montant de la VNC pour la période concernée, en annexe et sur support USB nous vous communiquons les détails de chaque investissement et s'ils correspondent à des biens de retours ou des biens de reprises.

Bat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements

Etiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Somme de Invest Cumulés 01/01	Somme de Invest période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest Cumulés 31/12	Somme de Amort cumulés 01/01	Somme de Amort Période	Somme de Amort Immos sorties	Somme de Amort Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
QPFS Q-Park France S	Biens de retour	Aubagne - Peters	819 568	6 520	0	0	826 088	-578 293	-21 820	0	-600 113	241 275	225 976
		Aubagne - Marché	9 756 233	-1 696	-0	0	9 763 837	-6 506 986	-363 698	0	-6 872 684	4 246 246	3 880 853
		Aubagne - 8 Mai 1945	4 092 286	21 396	-0	0	4 113 682	-2721 369	-118997	0	-2 840366	1 370 917	1 273 316
		Aubagne - Beaumond	2 908 133	516	0	0	2 908 648	-1922 488	-96181	0	-2 018609	986 675	890 039
		Aubagne - Voirie - Managema	814 462	11 960	0	0	826 422	-268 824	-82687	0	-351511	248 638	207 910
		Aubagne - Centre Ancien	4 100 085	83 400	0	0	4 183 485	-2492 027	-125933	0	-2 617960	1 608 058	1 565 525
		Aubagne - Voirie	- 0	0	0	0	- 0	0	0	0	0	- 0	- 0
		Aubagne - Indivis	122 079	0	0	0	122 079	-96 209	-8193	0	-104402	25 870	17 677
	Total Biens de retour		22 311 846	122 097	- 0	0	22 433 943	-13585 167	-787479	0	-14 372646	8 726 079	8 061 297
	Biens de reprise	Aubagne - Peters	4 098	0	0	0	4 098	-4 098	0	0	-4098	0	0
		Aubagne - Marché	27 840	0	0	0	27 840	-25 394	-2446	0	-27 840	2 446	0
		Aubagne - 8 Mai 1945	14 834	0	0	0	14 834	-12 789	-1655	0	-14443	2 045	391
		Aubagne - Beaumond	13 236	0	0	0	13 236	-11 581	-1655	0	-13236	1 655	0
		Aubagne - Centre Ancien	13 236	0	0	0	13 236	-6 062	-1655	0	-7716	7 174	5 520
		Aubagne - Indivis	994	0	0	0	994	- 994	0	0	- 994	0	0
	Total Biens de reprise		74 238	0	0	0	74 238	-60 918	-7410	0	-68328	13 320	5 910
Total QPFS Q-Park France Services			22 386 084	122 097	- 0	0	22 508 181	-13646 085	-794889	0	-14 440974	8 739 999	8 067 207
Total général			22 386 084	122 097	- 0	0	22 508 181	-13646 085	-794889	0	-14 440974	8 739 999	8 067 207

A fin 2021, la valeur nette comptable est de 8 067K€.

En 2021, nous avons réalisé le programme suivant :

Aubagne parking 8 mai 1945 :

- Otis travaux de mise en place du réseau GSM et de carte pour l'ascenseur : 6K€.
- Amperis 2K€ pour le remplacement du réseau de VMC du local,
- Amperis 6,9K€ pour le remplacement des balises au sol du parking,
- Amperis pour le remplacement de la sono (6K€)
- Amperis pour la mise en place du système LAPI reconnaissance de plaques.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Parking Centre Ancien

- Remplacement complet ascenseur par la société OTIS 83K€

Parking du Marché :

- Remplacement de porte coupe feux piétonne 1,2K€
- Déploiement du Pass Lapi accès main libre par la société Amperis pour un montant de 3K€.

Potiers :

- Mise en place d'un onduleur sur la baie technique par la société Amperis pour 5,3K€
- Remplacement Pompe de relevage ruisselement par Amperis pour un montant de 1,2K€.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente

Maintenance technique et contrôle réglementaire par les sous-traitants

Comme chaque année, plusieurs travaux de rénovation ont été entrepris comme le changement de lunminaires en led du parking centre ancien sur les 7 niveaux ainsi que la peintures des mots payants et de ces emplacements voirie. Le changement complet d'un des ascenseurs du parking centre ancien.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

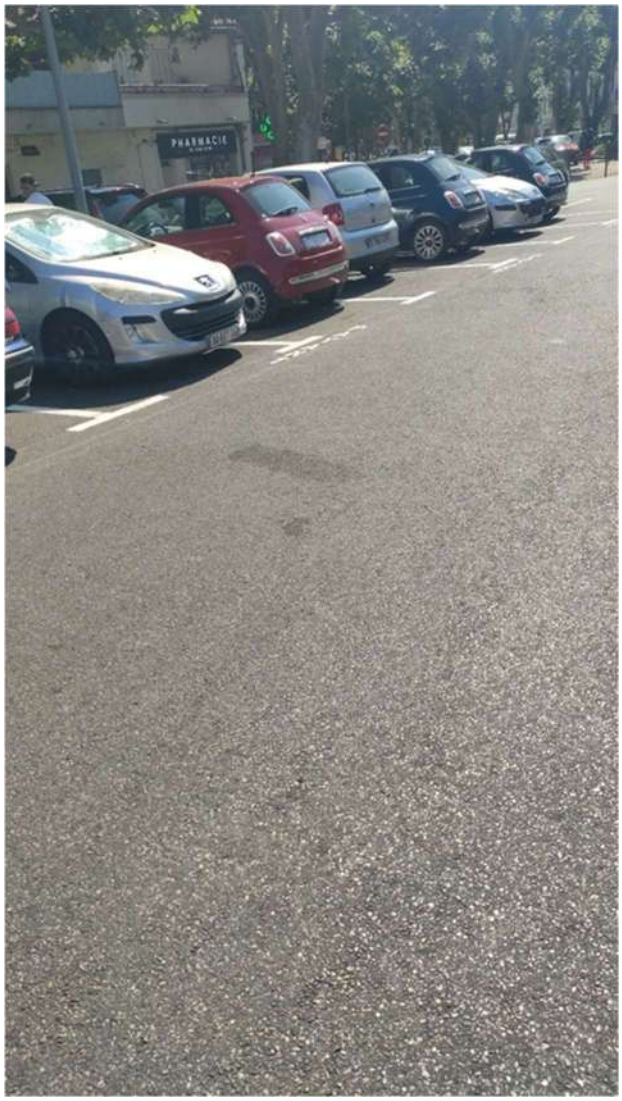

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	Otis
Portails automatiques	Copas
Contrôle d'accès	Skidata
Extincteurs	Rot
Electricité – climatisation - éclairage	Ampéris
Controle et verifications des installations éléctriques	Bureau véritas
CO/CN Controle de gaz	Drager
Système de Sécurité Incendie	Aprolab

Lots	Sociétés	Interventions
Ascenseur	Otis	14/12 vérification et contrôle des ascenseurs
Entretien des groupes electrogènes	Diesel electric	Visite électrique du groupe électrogène Visite mécanique du groupe électrogène
Contrôle d'accès	Skidata	26/10 Vérification et maintenance
Extincteurs	Altaix	26/01 Vérification des extincteurs 17/01 Vérification des colonnes sèches et humides
Entretien des pompes de relevage	Ampéris	02/12 Vérifications des pompes de relevage
Controle et verifications des installations éléctriques	Ampéris Eira télécom	21/12 Vérification des installations électriques 04/02 Contrôle radio-électrique
Entretien des extractions/ventilations	Amperis	15/01 Visite et contrôle de la climatisation
Système de Sécurité Incendie	Aprolab	17/12 Visite de Maintenance

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

4 Fréquentation par parc

A/Fréquentation horaires totales

HORAIRES			
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	18 313	11 644	-6 669
Février	16 305	11 503	-4 802
Mars	8 673	13 303	4 630
Avril	1 225	11 191	9 966
Mai	6 005	12 258	6 253
Juin	12 650	15 884	3 234
Juillet	11 933	13 515	1 582
Août	21 986	10 923	-11 063
Septembre	18 082	15 983	-2 099
Octobre	14 356	14 619	263
Novembre	8 206	16 465	8 259
Décembre	12 471	17 427	4 956
Total	**150 205**	**164 715**	**14 510**

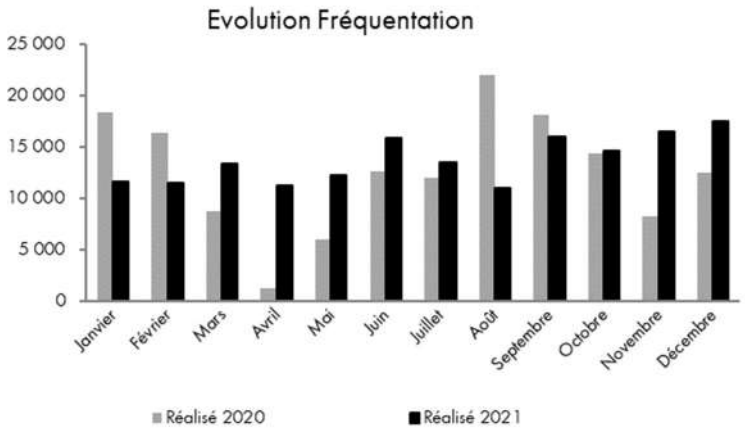

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	56 072	34 030	-22 043
Février	49 224	32 636	-16 588
Mars	26 328	38 409	12 081
Avril	3 330	32 454	29 124
Mai	16 548	33 384	16 836
Juin	35 979	47 107	11 127
Juillet	34 067	38 872	4 804
Août	30 559	32 039	1 480
Septembre	45 953	48 566	2 613
Octobre	42 216	44 840	2 624
Novembre	20 724	48 826	28 102
Décembre	37 211	51 609	14 398
Total	**398 212**	**482 770**	**84 558**

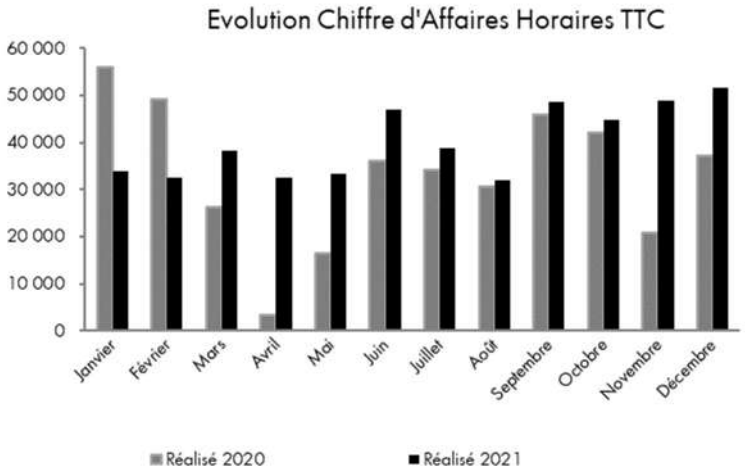

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3,06	2,92	-0,14
Février	3,02	2,84	-0,18
Mars	3,04	2,89	-0,15
Avril	2,72	2,90	0,18
Mai	2,76	2,72	-0,03
Juin	2,84	2,97	0,12
Juillet	2,85	2,88	0,02
Août	1,39	2,93	1,54
Septembre	2,54	3,04	0,50
Octobre	2,94	3,07	0,13
Novembre	2,53	2,97	0,44
Décembre	2,98	2,96	-0,02
Total	**2,65**	**2,93**	**0,28**

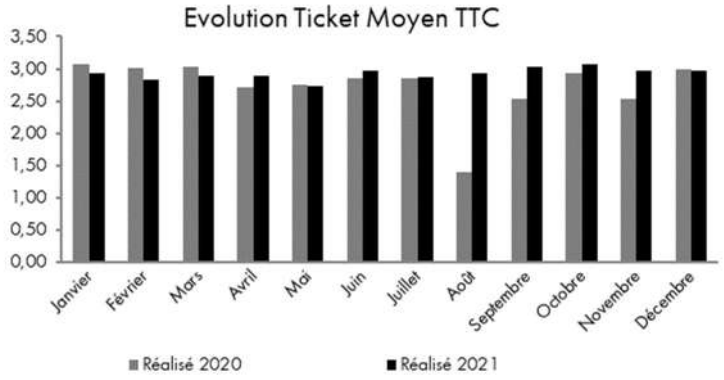

Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	150 205	164 715	10%
Ticket moyen TTC en €	2,65	2,93	11%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	398 212	482 770	21%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	28 390	17 475	-38%
Total CA horaires et assimilés	**426 602**	**500 245**	**17%**

- La fréquentation horaire est en évolution de 10% par rapport à l'année 2020 ce qui reste en-dessous des constats de reprises sur les autres sites où suite aux levées de certaines restrictions sanitaires nous constations une reprise de l'ordre de 30% en moyenne.
- Le chiffre d'affaire évolue de manière plus importante compte tenu de la hausse du ticket moyen et de la durée de stationnement avec la réouverture des restaurants par exemple de manière plus généralisée.

Analyse détaillée des recettes par parc

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes horaires Parc « 8 MAI 1945 »

HORAIRES			
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3 944	2 136	-1 808
Février	3 306	2 123	-1 183
Mars	1 598	2 664	1 066
Avril	325	2 280	1 955
Mai	4 720	2 594	-2 126
Juin	2 495	4 030	1 535
Juillet	2 164	3 569	1 405
Août	13 490	2 562	-10 928
Septembre	5 895	3 759	-2 136
Octobre	2 828	3 048	220
Novembre	1 562	4 537	2 975
Décembre	2 574	5 811	3 237
Total	**44 901**	**39 113**	**-5 788**

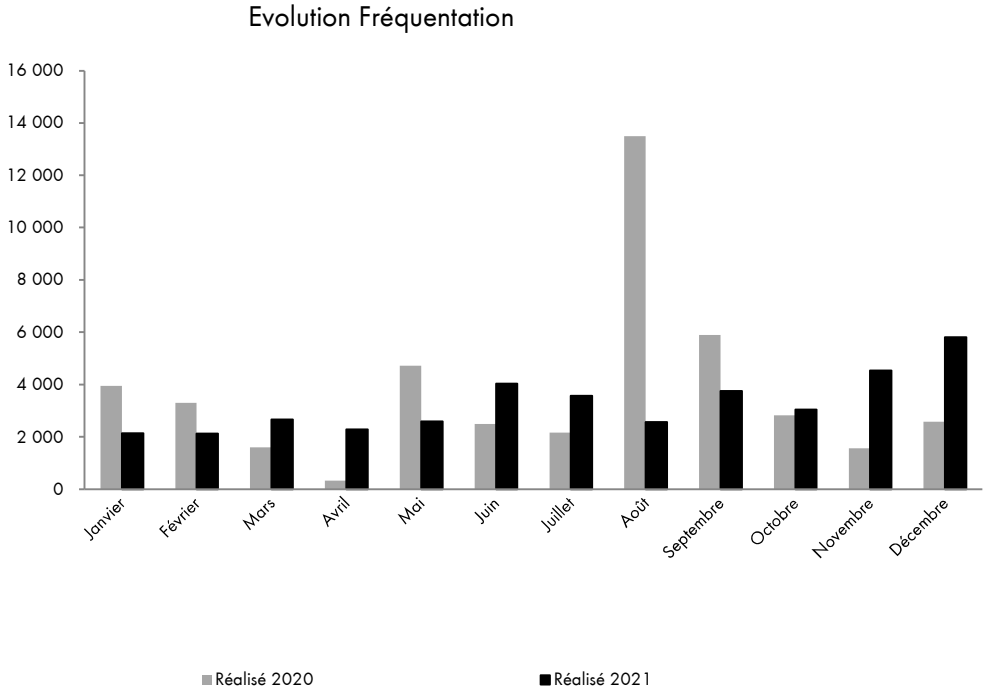

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	13 424	6 627	-6 797
Février	11 228	5 698	-5 529
Mars	5 691	7 358	1 667
Avril	1 048	6 929	5 881
Mai	13 453	5 769	-7 684
Juin	7 561	11 662	4 101
Juillet	6 093	9 948	3 855
Août	8 363	7 280	-1 082
Septembre	10 473	11 998	1 525
Octobre	9 081	9 756	676
Novembre	4 585	11 828	7 244
Décembre	6 927	15 701	8 774
Total	**97 926**	**110 555**	**12 629**

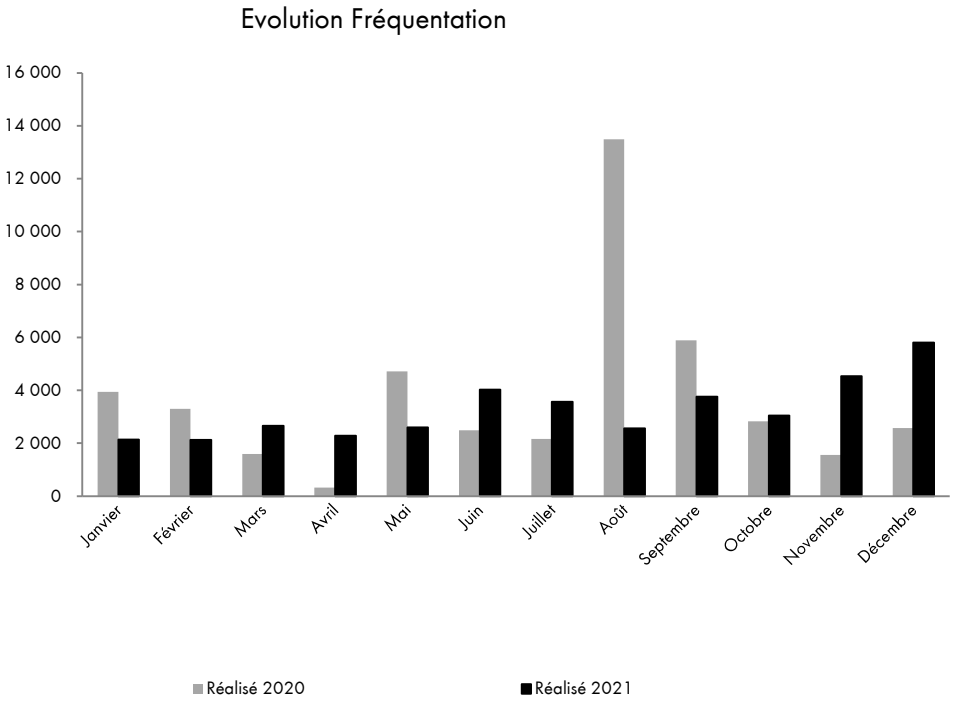

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3,40	3,10	-0,30
Février	3,40	2,68	-0,71
Mars	3,56	2,76	-0,80
Avril	3,22	3,04	-0,19
Mai	2,85	2,22	-0,63
Juin	3,03	2,89	-0,14
Juillet	2,82	2,79	-0,03
Août	0,62	2,84	2,22
Septembre	1,78	3,19	1,42
Octobre	3,21	3,20	-0,01
Novembre	2,94	2,61	-0,33
Décembre	2,69	2,70	0,01
Total	**2,18**	**2,83**	**0,65**

Evolution Ticket Moyen TTC

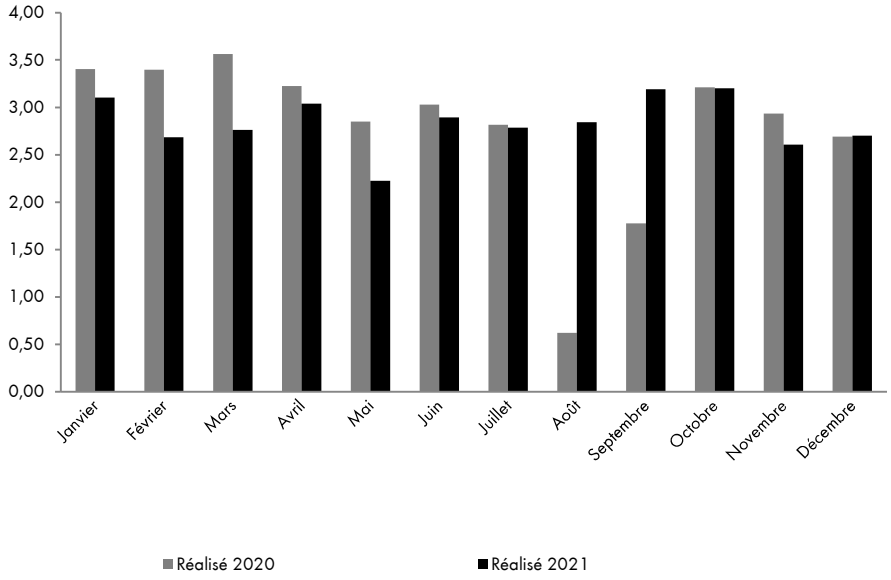

Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	44 901	39 113	-13%
Ticket moyen TTC en €	2,18	2,83	30%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	97 926	110 555	13%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	15 968	12 263	-23%
Total CA horaires et assimilés	**113 894**	**122 818**	**8%**

Malgré une baisse de la fréquentation payante suite à l'évolution de la fréquentation gratuite, nous constatons une baisse de 13% en terme d'entrée horaires.

Le ticket moyen quant à lui évolue de 30% ce qui permet de compenser en partie la perte de clients horaires et de maintenir à la hausse le chiffre d'affaire de 8% ce qui est en-dessous des chiffres constatés nationalement suite à la levée des restrictions sanitaires.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes horaires Parc « BEAUMOND »

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	4 612	2 889	-1 723
Février	3 948	2 698	-1 250
Mars	2 091	3 109	1 018
Avril	216	2 470	2 254
Mai	380	2 752	2 372
Juin	3 103	3 615	512
Juillet	3 230	3 219	-11
Août	2 610	2 731	121
Septembre	3 641	3 945	304
Octobre	3 489	3 742	253
Novembre	1 625	3 735	2 110
Décembre	2 977	3 473	496
Total	**31 922**	**38 378**	**6 456**

Evolution Fréquentation

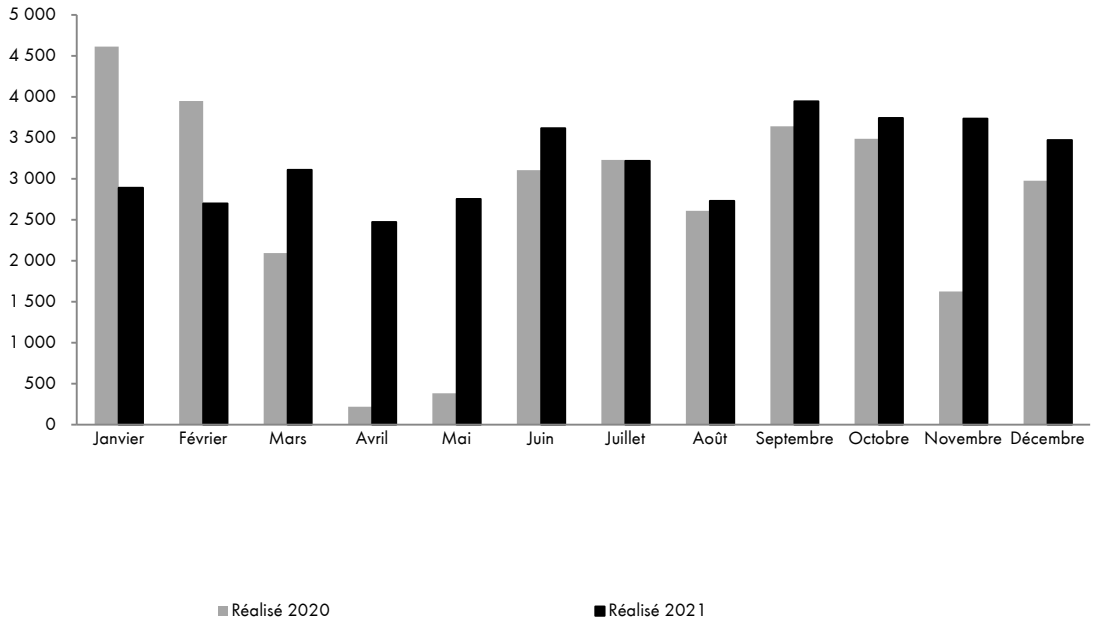

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	17 256	11 266	-5 989
Février	14 607	9 992	-4 616
Mars	8 422	12 009	3 587
Avril	995	10 251	9 256
Mai	1 108	10 710	9 603
Juin	11 031	14 074	3 043
Juillet	11 752	11 785	33
Août	8 061	9 984	1 923
Septembre	13 594	14 770	1 175
Octobre	12 612	14 195	1 583
Novembre	6 217	14 254	8 038
Décembre	11 236	13 264	2 028
Total	**116 891**	**146 554**	**29 664**

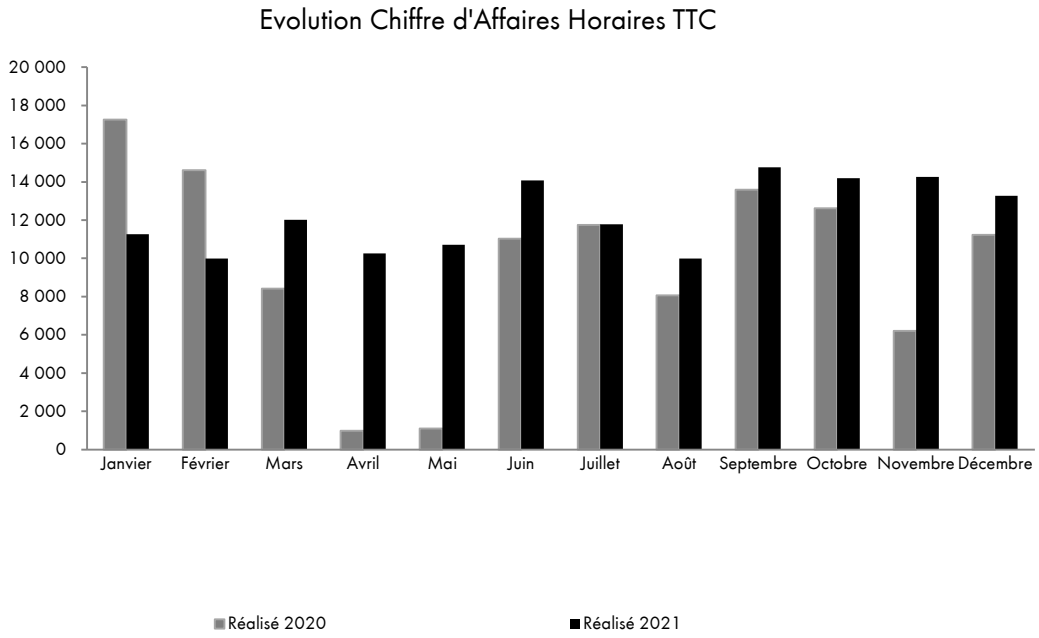

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3,74	3,90	0,16
Février	3,70	3,70	0,00
Mars	4,03	3,86	-0,17
Avril	4,61	4,15	-0,46
Mai	2,92	3,89	0,98
Juin	3,55	3,89	0,34
Juillet	3,64	3,66	0,02
Août	3,09	3,66	0,57
Septembre	3,73	3,74	0,01
Octobre	3,61	3,79	0,18
Novembre	3,83	3,82	-0,01
Décembre	3,77	3,82	0,04
Total	**3,66**	**3,82**	**0,16**

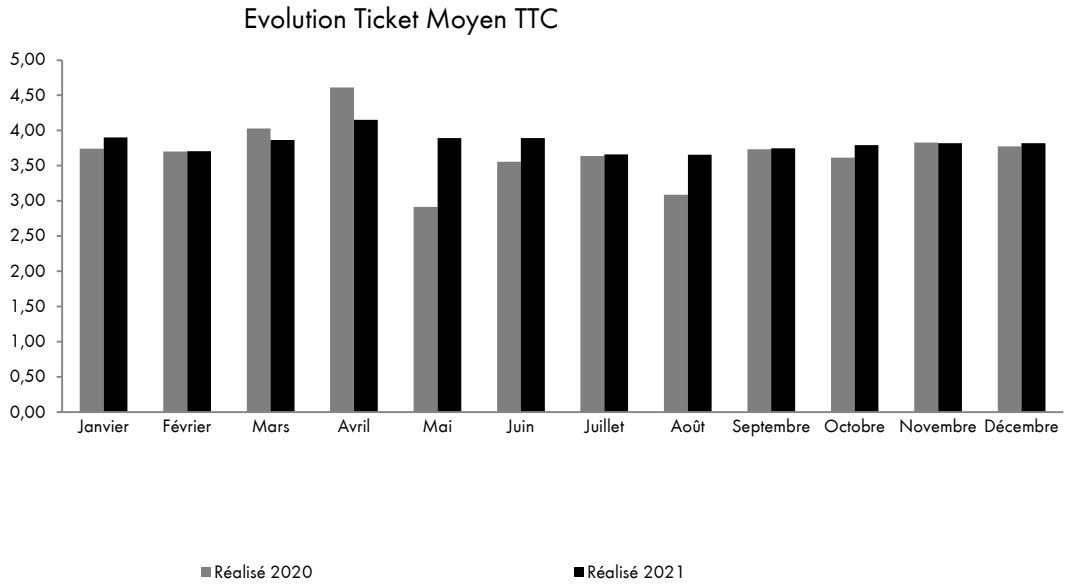

Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	31 922	38 378	20%
Ticket moyen TTC en €	3,66	3,82	4%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	116 891	146 554	25%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	5 527	4 454	-19%
Total CA horaires et assimilés	**122 417**	**151 008**	**23%**

Grâce à son emplacement privilégié à proximité des rues commerçantes de la Ville, nous enregistrons une augmentation du chiffre d'affaire de (23%) et de la fréquentation de l'ordre de (20%) cela est dû à la reprise d'activité des commerçants (restaurants, cinema, boutique de vêtements etc..).

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes horaires Parc « CENTRE ANCIEN »

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	1 190	724	-466
Février	1 043	692	-351
Mars	451	823	372
Avril	27	687	660
Mai	141	762	621
Juin	809	1 062	253
Juillet	782	919	137
Août	760	822	62
Septembre	881	966	85
Octobre	839	987	148
Novembre	424	993	569
Décembre	876	1 102	226
Total	**8 223**	**10 539**	**2 316**

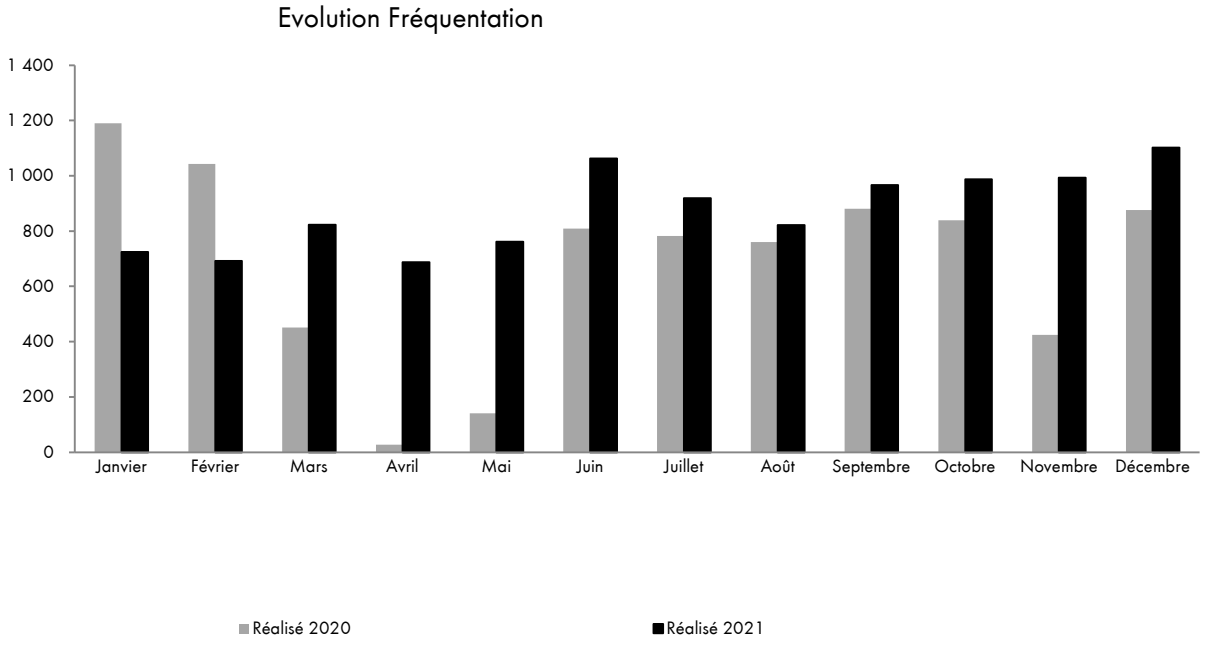

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3 633	2 375	-1 259
Février	3 200	2 440	-760
Mars	1 207	2 579	1 372
Avril	136	1 904	1 768
Mai	297	2 374	2 077
Juin	2 460	3 423	963
Juillet	2 227	3 029	803
Août	2 069	2 707	638
Septembre	2 718	3 245	527
Octobre	2 955	3 083	127
Novembre	-610	3 316	3 926
Décembre	4 663	3 940	-723
Total	**24 954**	**34 414**	**9 459**

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC

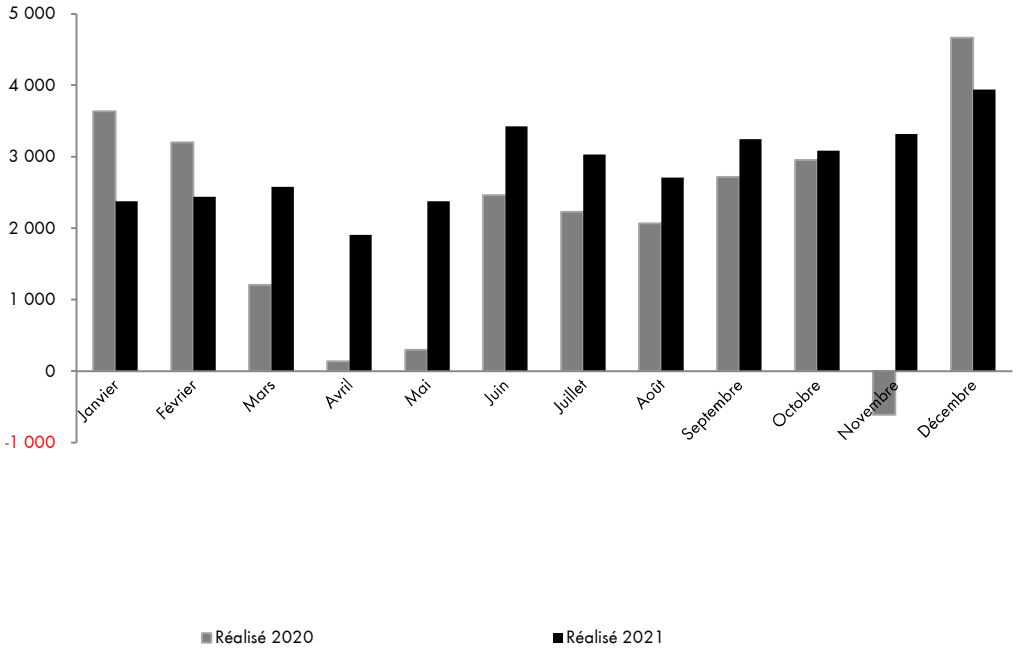

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3,05	3,28	0,23
Février	3,07	3,53	0,46
Mars	2,68	3,13	0,46
Avril	5,03	2,77	-2,26
Mai	2,10	3,12	1,01
Juin	3,04	3,22	0,18
Juillet	2,85	3,30	0,45
Août	2,72	3,29	0,57
Septembre	3,08	3,36	0,27
Octobre	3,52	3,12	-0,40
Novembre	-1,44	3,34	4,78
Décembre	5,32	3,58	-1,75
Total	**3,03**	**3,27**	**0,23**

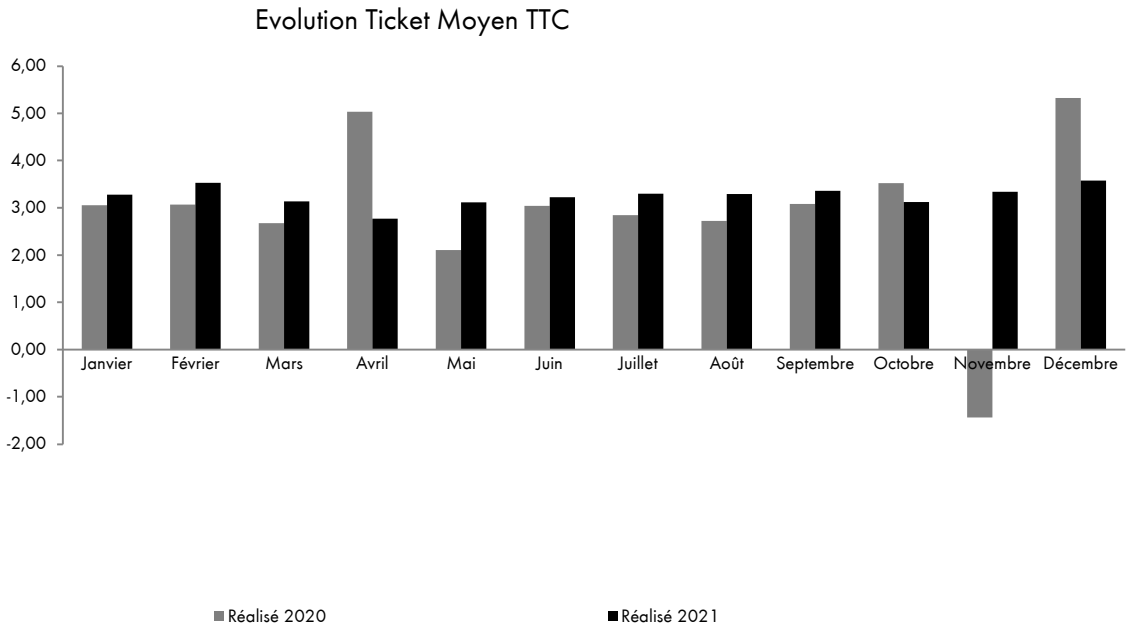

Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	8 223	10 539	28%
Ticket moyen TTC en €	3,03	3,27	8%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	24 954	34 414	38%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	1 962	678	-65%
Total CA horaires et assimilés	**26 916**	**35 092**	**30%**

Nous constatons une augmentation du chiffre d'affaires pour ce parc de 30% ce constat est principalement lié par la reprise économique et par la tenue du marché du cours voltaire qui se situe à proximité de ce parc.

Par le biais de ces évenements ceci nous a permis de capter 2 300 entrées horaires de mieux qu'en 2021.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes horaires Parc « POTIERS »

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	362	218	-144
Février	294	193	-101
Mars	153	221	68
Avril	30	179	149
Mai	22	138	116
Juin	142	115	-27
Juillet	146	81	-65
Août	99	83	-16
Septembre	224	228	4
Octobre	206	210	4
Novembre	172	234	62
Décembre	160	228	68
Total	**2 010**	**2 128**	**118**

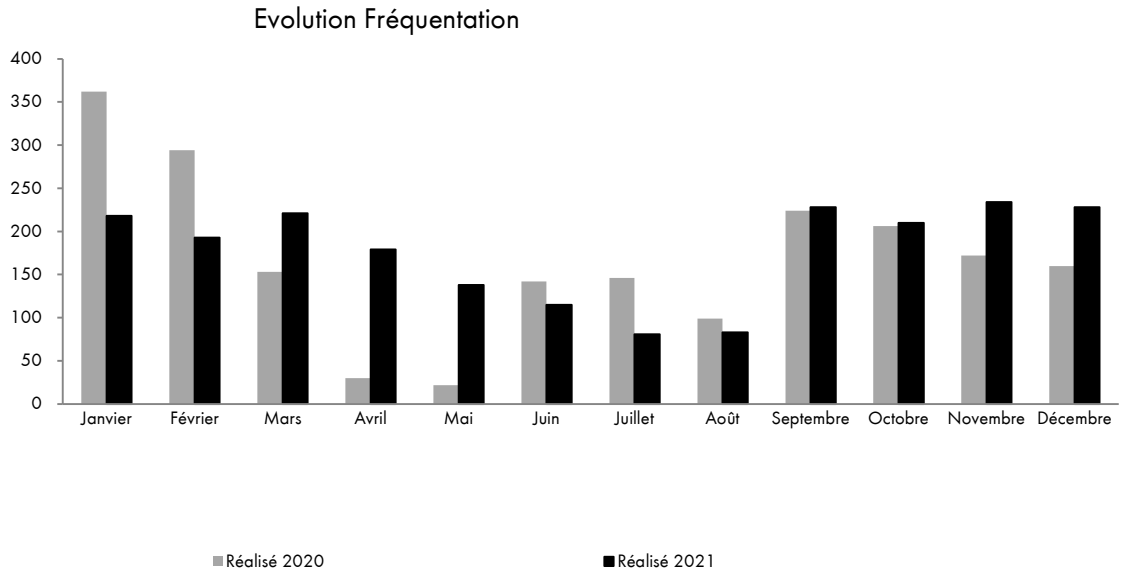

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	1 855	844	-1 011
Février	1 638	850	-788
Mars	714	1 147	434
Avril	78	781	704
Mai	70	523	454
Juin	486	443	-44
Juillet	667	397	-271
Août	345	364	20
Septembre	931	1 138	208
Octobre	763	846	83
Novembre	502	1 164	662
Décembre	637	977	340
Total	**8 685**	**9 474**	**789**

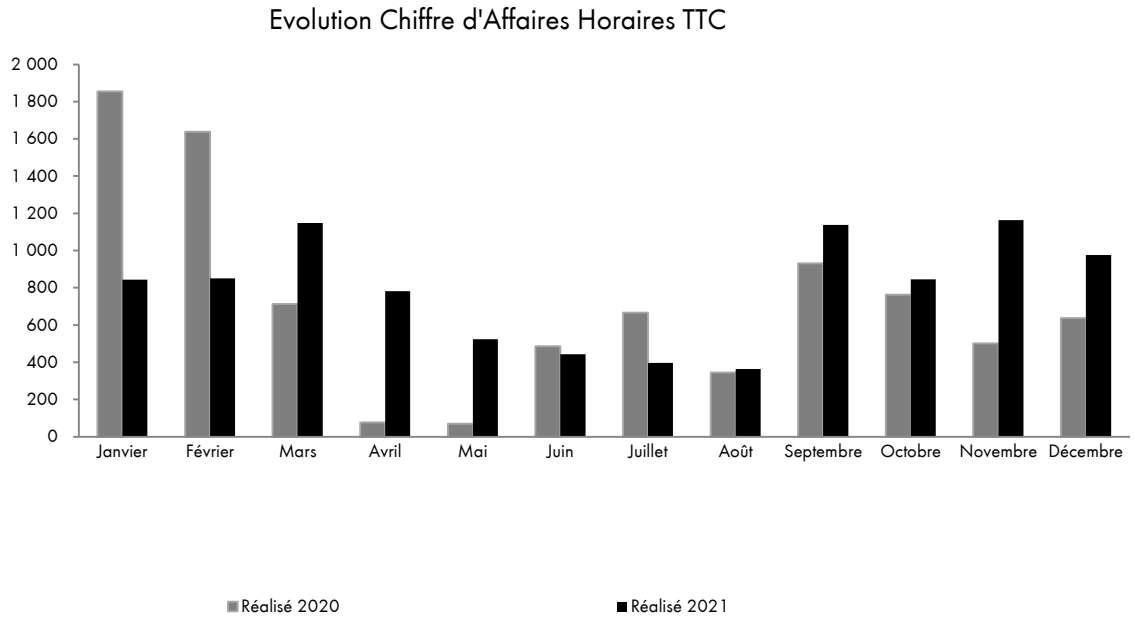

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	5,13	3,87	-1,25
Février	5,57	4,41	-1,17
Mars	4,66	5,19	0,53
Avril	2,59	4,36	1,78
Mai	3,16	3,79	0,63
Juin	3,43	3,85	0,42
Juillet	4,57	4,90	0,32
Août	3,48	4,39	0,91
Septembre	4,16	4,99	0,84
Octobre	3,70	4,03	0,32
Novembre	2,92	4,98	2,06
Décembre	3,98	4,28	0,30
Total	**4,32**	**4,45**	**0,13**

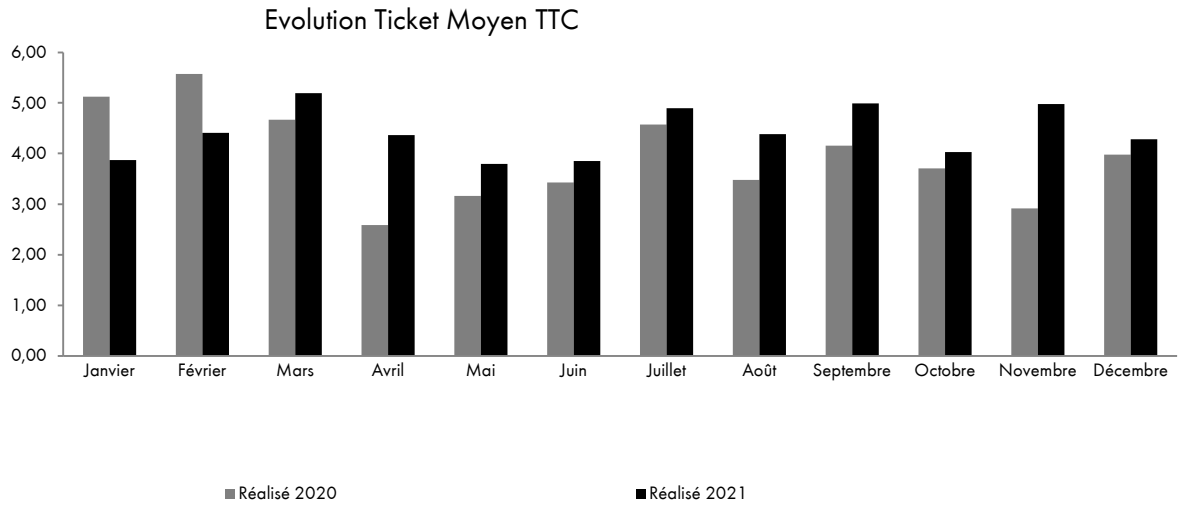

Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	2 010	2 128	6%
Ticket moyen TTC en €	4,32	4,45	3%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	8 685	9 474	9%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	43	-27	-162%
Total CA horaires et assimilés	**8 728**	**9 448**	**8%**

Le chiffre d'affaire est en légère augmentation principalement lié a la reprise d'activité, mais le changement du sens de circulation de la rue d'Isly qui a été limité à une voie (sens unique) ne nous aide pas pour favoriser et pérenniser cette évolution.

En effet, en circulant via la rue principale (la rue de la République), les automobilistes n'ont plus la possibilté de prendre la direction du parking.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes horaires Parc « MARCHE »

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	8 205	5 677	-2 528
Février	7 714	5 797	-1 917
Mars	4 380	6 486	2 106
Avril	627	5 575	4 948
Mai	742	6 012	5 270
Juin	6 101	7 062	961
Juillet	5 611	5 727	116
Août	5 027	4 725	-302
Septembre	7 441	7 085	-356
Octobre	6 994	6 632	-362
Novembre	4 423	6 966	2 543
Décembre	5 884	6 813	929
Total	**63 149**	**74 557**	**11 408**

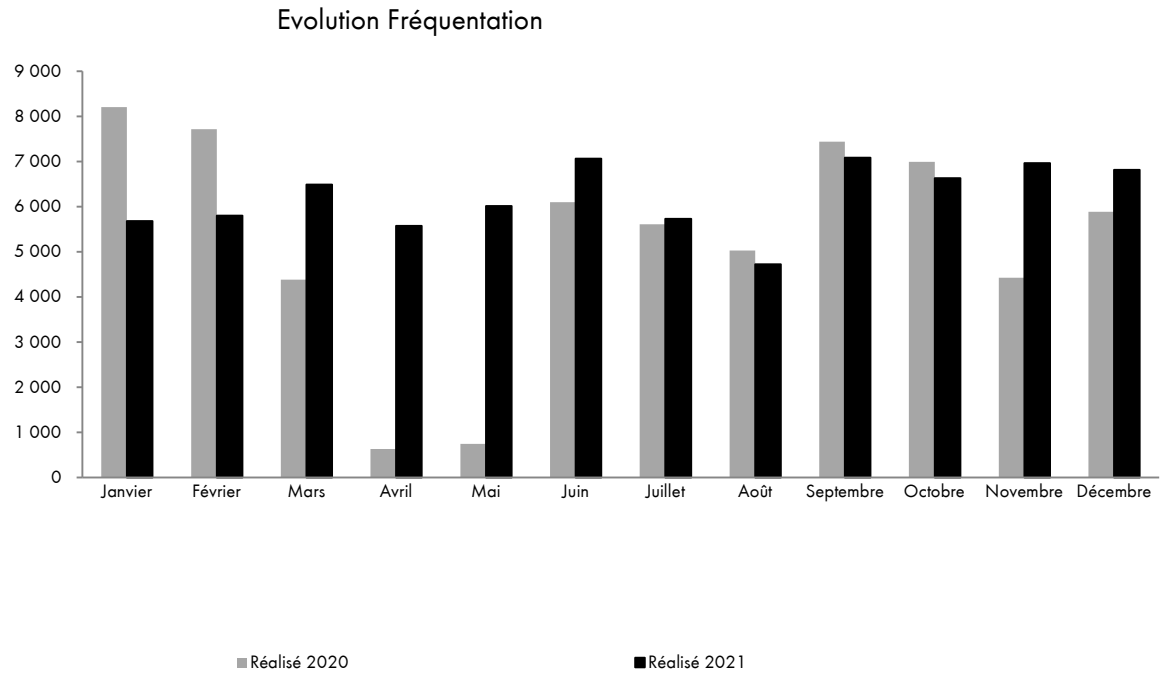

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	19 904	12 918	-6 986
Février	18 551	13 655	-4 896
Mars	10 295	15 317	5 022
Avril	1 073	12 589	11 515
Mai	1 621	14 008	12 387
Juin	14 441	17 505	3 064
Juillet	13 327	13 713	385
Août	11 722	11 703	-18
Septembre	18 237	17 415	-822
Octobre	16 805	16 960	155
Novembre	10 032	18 263	8 232
Décembre	13 748	17 727	3 979
Total	**149 756**	**181 773**	**32 017**

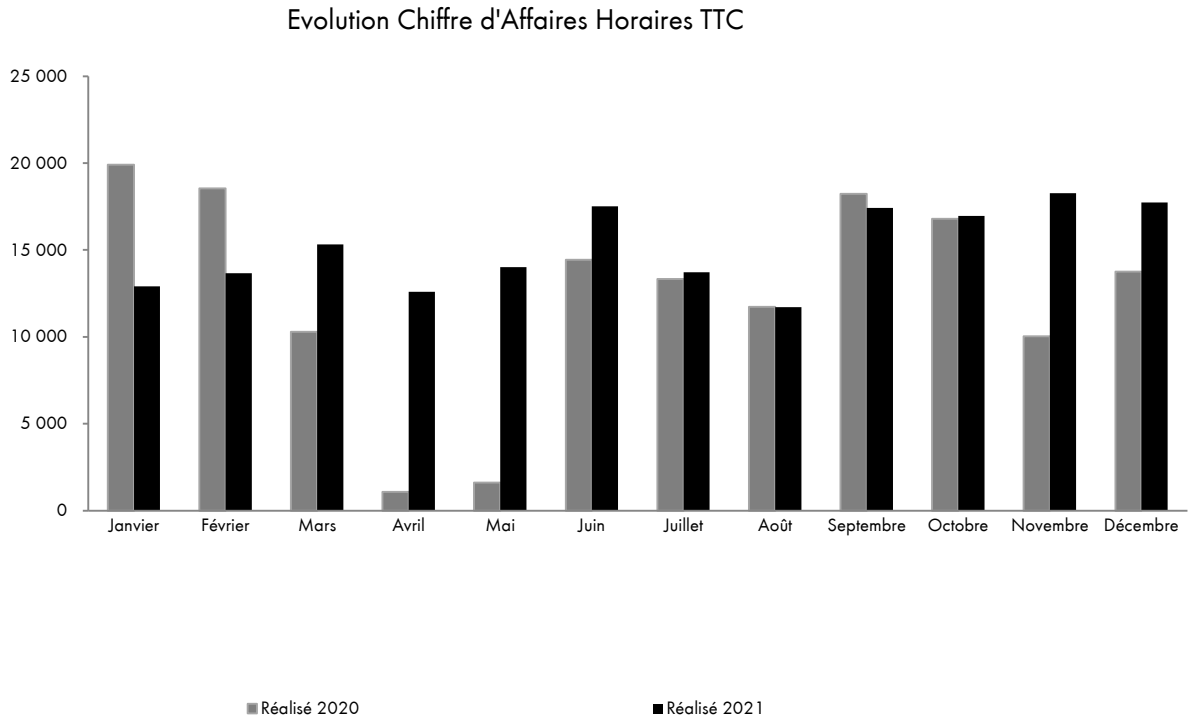

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	2,43	2,28	-0,15
Février	2,40	2,36	-0,05
Mars	2,35	2,36	0,01
Avril	1,71	2,26	0,55
Mai	2,18	2,33	0,15
Juin	2,37	2,48	0,11
Juillet	2,38	2,39	0,02
Août	2,33	2,48	0,15
Septembre	2,45	2,46	0,01
Octobre	2,40	2,56	0,15
Novembre	2,27	2,62	0,35
Décembre	2,34	2,60	0,27
Total	**2,37**	**2,44**	**0,07**

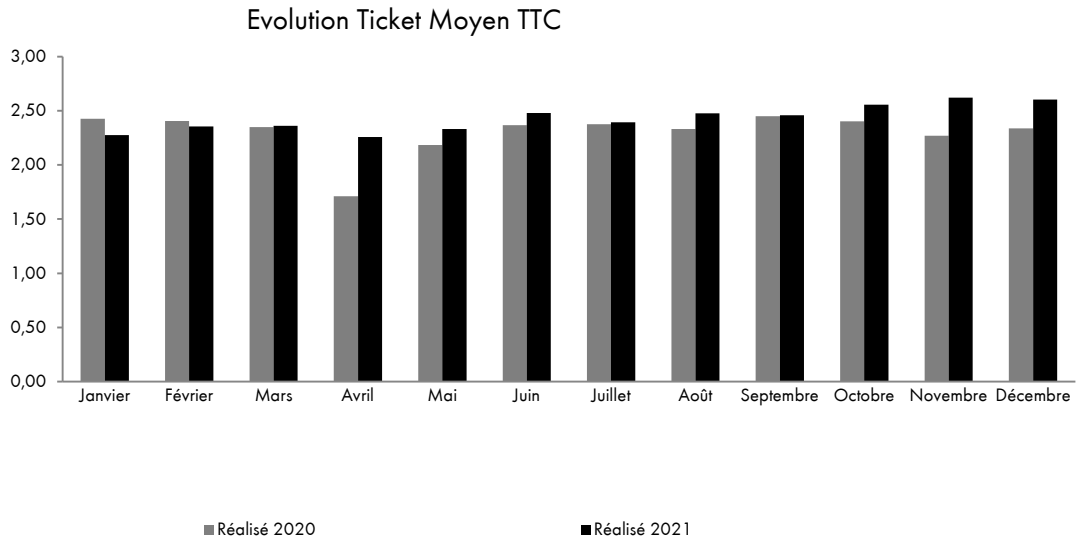

Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	63 149	74 557	18%
Ticket moyen TTC en €	2,37	2,44	3%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	149 756	181 773	21%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	4 891	107	-98%
Total CA horaires et assimilés	**154 647**	**181 880**	**18%**

Comme pour les autres parkings de la ville, nous constatons une augmentation lié à la reprise d'activité des commerçants et à l'allegement des restrictions liés au covid, mais nous restons en-dessous des reprises constatées au niveau national.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B/Sorties gratuites

Le nombre de transactions gratuites pour la période 2021 sur la totalité des parkings d'Aubagne représente 244 117 entrées et sorties dans le cadre de la gratuité soit 80 000 entrées de mieux que la fréquentation payante des ouvrages qui se situent à 164 715 tickets.

Nous constatons par rapport à 2020 une hausse de 44 000 tickets gratuits avec une évolution constatée au niveau de l'ensemble des parkings.

Fréquentations gratuites 2021 Aubagne					
	08-mai-45	Beaumond	Centre Ancien	Marché	Potiers
Janvier	3 780	7 425	2 027	5 596	7
Février	4 029	7 051	1 813	5 191	4
Mars	4 242	8 423	2 213	5 854	7
Avril	3 632	6 308	1 977	6 424	22
Mai	4 148	6 628	2 200	5 847	22
Juin	5 421	8 058	2 156	5 706	4
Juillet	4 585	7 047	2 047	5 446	3
Août	4 210	6 357	1 845	5 724	3
Septembre	5 698	8 487	2 023	6 335	4
Octobre	4 661	8 465	2 176	5 875	2
Novembre	5 397	8 462	2 035	5 917	9
Décembre	7 316	8 166	2 450	7 147	10
	57 119	90 877	24 962	71 062	97

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C/Abonnements

Au niveau global, les recettes abonnées évoluent de l'ordre de 1% par rapport à 2020, ces recettes sont restées globalement stables pour une moyenne mensuelle de 980 abonnées avec une légère hausse sur le dernier semestre 2021 pour comptabiliser en fin d'année 1010 abonnés au niveau de la ville tout parc confondu.

Recettes abonnés Parc « 8 MAI 1945 »

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	363	333	-30
Février	360	331	-29
Mars	357	327	-30
Avril	351	323	-28
Mai	347	323	-24
Juin	341	324	-17
Juillet	341	326	-15
Août	341	330	-11
Septembre	346	334	-12
Octobre	346	335	-12
Novembre	341	335	-5
Décembre	338	334	-4
Total	**4 173**	**3 955**	**-218**

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	21 285	19 532	-1 753
Février	21 086	19 410	-1 676
Mars	20 887	19 254	-1 634
Avril	20 579	18 918	-1 661
Mai	20 255	18 880	-1 375
Juin	19 891	18 919	-973
Juillet	19 933	19 083	-850
Août	19 911	19 371	-540
Septembre	20 225	19 602	-623
Octobre	20 304	19 692	-612
Novembre	20 009	19 745	-264
Décembre	19 874	19 580	-294
Total	**244 240**	**231 985**	**-12 254**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

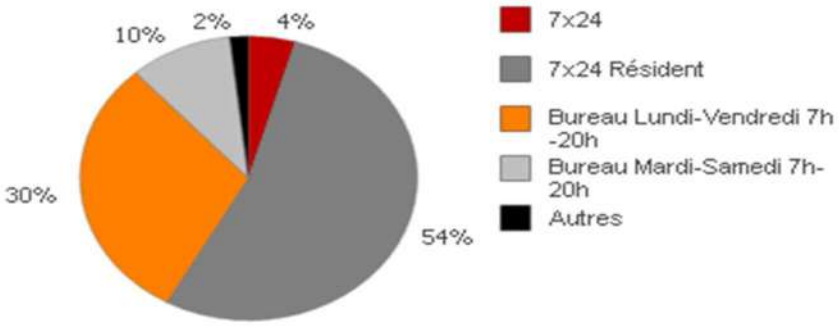

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	13	15	19%
7x24 Moto	3	4	33%
7x24 Résident	181	179	-1%
Bureau Lundi-Vendredi 7h-20h	109	101	-7%
Bureau Mardi-Samedi 7h-20h	30	33	10%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-9h + WE 24/24	3	2	-30%

Les abonnements les plus utilisés dans ce parc sont les produits "resident 7x24", ainsi que les produits de type « bureau ».

Le chiffre d'affaires « abonnement bureau» est en diminution suite aux préconisations gouvernementales d'avoir recours au télé travail, certaines entreprises ont réduits leurs demandes.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes abonnés Parc « BEAUMOND »

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	238	238	0
Février	238	235	-4
Mars	234	239	4
Avril	232	242	9
Mai	232	242	10
Juin	237	245	8
Juillet	231	248	16
Août	232	251	20
Septembre	236	259	23
Octobre	235	263	28
Novembre	244	266	22
Décembre	245	271	26
Total	**2 836**	**2 999**	**163**

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	12 517	12 878	361
Février	12 584	12 366	-218
Mars	12 413	13 009	596
Avril	12 410	13 160	751
Mai	12 448	13 188	740
Juin	12 802	13 378	576
Juillet	12 465	13 452	987
Août	12 556	13 576	1 021
Septembre	12 644	14 008	1 365
Octobre	12 128	14 410	2 282
Novembre	13 074	14 698	1 624
Décembre	13 186	14 961	1 775
Total	**151 227**	**163 085**	**11 859**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

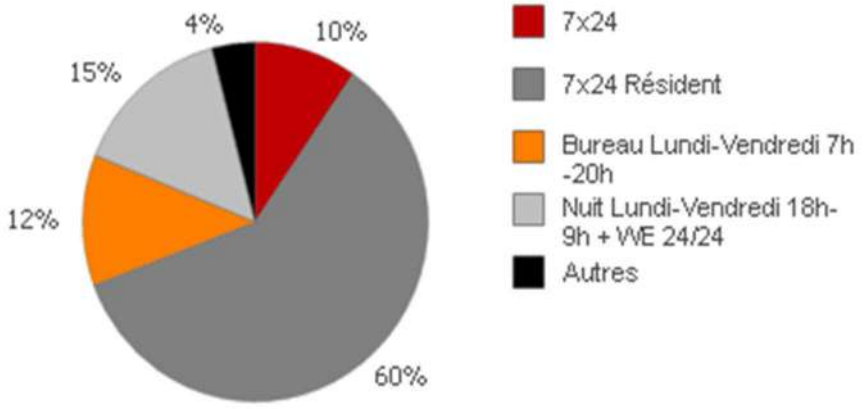

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	20	26	33%
7x24 Moto	0	2	-
7x24 Résident	145	162	11%
Bureau Lundi-Vendredi 7h-20h	30	32	7%
Bureau Mardi-Samedi 7h-20h	8	9	13%
	43	40	-6%

En analysant plus précisément les recettes « abonnés », vous constaterez une légère progression du nombre d'abonnés « résident 24/24h ».

En effet, nous avons pu débloquer des abonnements vu la forte demande de ce parc et la baisse de la fréquentation horaires malgré la reprise nous restons en-dessous des fréquentations clients horaires connues avant le covid.

Tous les autres types d'abonnements sont en hausse par rapport à l'année précedente mais dans un souci de garantir de la place à la clientèle « horaire » nous avons préféré limiter le nombre de places pour cette catégorie de produit.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes abonnés Parc « CENTRE ANCIEN »

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	89	112	23
Février	92	114	22
Mars	94	124	30
Avril	95	127	31
Mai	92	127	34
Juin	114	123	9
Juillet	113	125	12
Août	113	128	15
Septembre	115	129	14
Octobre	116	132	16
Novembre	113	126	14
Décembre	113	128	15
Total	**1 260**	**1 495**	**235**

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	5 094	5 527	433
Février	5 390	5 634	243
Mars	5 405	6 228	823
Avril	5 555	6 400	845
Mai	5 344	6 385	1 041
Juin	5 604	6 125	520
Juillet	5 578	6 235	657
Août	5 538	6 385	847
Septembre	5 670	6 554	884
Octobre	5 718	6 663	945
Novembre	5 511	6 436	925
Décembre	5 532	6 477	944
Total	**65 940**	**75 049**	**9 109**

Par le biais de nos offres commerciales, nous avons pu faire évoluer le nombre d'abonnements sur ce parking et augmenter le chiffre d'affaire en 2021.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

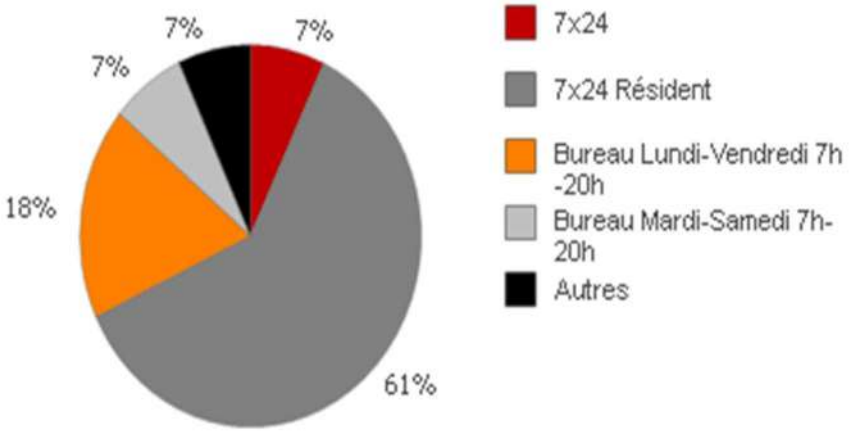

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	8	9	18%
7x24 Résident	80	78	-3%
7x24 Résident 500m	0	5	-
Bureau Lundi-Vendredi 7h-20h	13	23	77%
Bureau Mardi-Samedi 7h-20h	7	9	29%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-9h + WE 24/24	5	4	-20%

La part d'abonnement 7x24 résident est comme pour tous les autres parcs majoritaires.

Nous mettons à disposition un niveau que nous avons fait privatiser uniquement pour les abonnés riverains du "vieil Aubagne". Ainsi que dans un futur proche la privatisation des niveaux 3 et 4 avec dans un premier temps un niveau qui sera aménagé avec de la reconnaissance de plaques d'immatriculations, travaux qui se dérouleront en 2022 conformément aux dispositions contractuelles prises.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes abonnés Parc « POTIERS »

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	55	52	-2
Février	54	50	-4
Mars	54	50	-4
Avril	54	50	-4
Mai	53	51	-3
Juin	53	50	-3
Juillet	53	50	-3
Août	53	50	-3
Septembre	54	49	-5
Octobre	53	49	-4
Novembre	53	50	-3
Décembre	53	50	-3
Total	**644**	**603**	**-41**

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	5 079	4 993	-86
Février	4 918	4 713	-204
Mars	5 072	4 910	-162
Avril	5 000	4 845	-155
Mai	5 014	4 920	-95
Juin	4 949	4 832	-117
Juillet	5 014	4 897	-117
Août	5 014	4 897	-117
Septembre	5 014	4 790	-224
Octobre	5 027	4 856	-171
Novembre	4 936	4 803	-133
Décembre	5 002	4 880	-122
Total	**60 039**	**58 336**	**-1 703**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

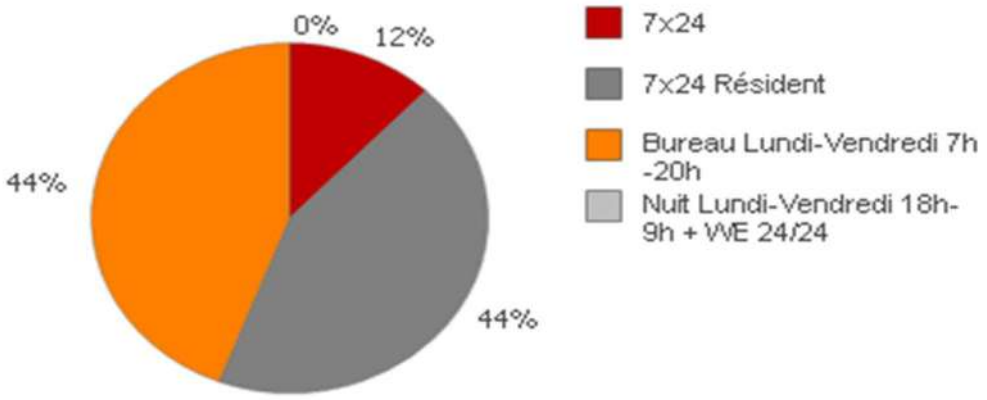

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	6	6	7%
7x24 Résident	23	22	-5%
Bureau Lundi-Vendredi 7h-20h	23	22	-4%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-9h + WE 24/24	1	0	-100%

Le nombre d'abonnements sur ce parc est en diminution en 20121 principalement entrainé par la création de zone bleue à proximité immédiate du parking.

Une convention d'abonnements longue durée a été signée avec Kauffman and Broad méditerrannée pour la réservation de 30 places de stationnement pour une durée de 12 ans (pour un parc de 76 places). Ces places sont mises à disposition des acquéreurs d'appartements de la nouvelle résidence à proximité

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Recettes abonnés Parc « MARCHE »

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	229	215	-14
Février	227	216	-11
Mars	231	215	-16
Avril	219	216	-4
Mai	222	218	-5
Juin	220	218	-2
Juillet	220	216	-4
Août	219	223	4
Septembre	218	227	9
Octobre	218	226	8
Novembre	218	226	8
Décembre	217	228	11
Total	**2 660**	**2 645**	**-15**

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	29 382	28 540	-842
Février	29 176	28 550	-626
Mars	29 486	28 537	-949
Avril	28 867	28 541	-326
Mai	29 050	28 680	-370
Juin	28 819	28 680	-139
Juillet	28 883	28 602	-281
Août	28 743	29 228	485
Septembre	28 722	29 395	672
Octobre	28 700	29 310	610
Novembre	28 673	29 336	662
Décembre	28 604	29 422	818
Total	**347 105**	**346 820**	**-285**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

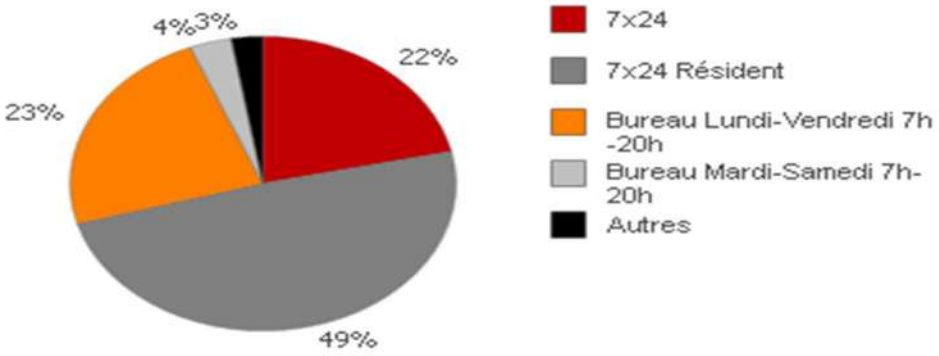

Nombre d'abonnements par catégorie	2020	2021	Evolution
7x24	42	49	18%
7x24 Résident	110	112	2%
Bureau Lundi-Vendredi 7h-20h	53	53	0%
Bureau Mardi-Samedi 7h-20h	9	8	-7%
Convention forfaitaire occupation places	1	1	0%
Nuit Lundi-Vendredi 18h-9h + WE 24/24	3	5	67%

Pour ce parking, les recettes abonnés malgré des variations de catégories d'abonnements restent stables par rapport à celles constatées en 2020.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D/Détail des autres produits

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2021	
en € HT	
13008 Aubagne - 8 Mai 1945	**112,5**
706410 Carte perdue (c2c)	112,5
13009 Aubagne - Beaumond	**1506,91**
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	1436,1
706410 Carte perdue (c2c)	70,81
13010 Aubagne - Centre Ancien	**91,66**
706410 Carte perdue (c2c)	91,66
13011 Aubagne - Potiers	**8,32**
706410 Carte perdue (c2c)	8,32
13012 Aubagne - Marché	**1537,48**
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	1237,5
706410 Carte perdue (c2c)	299,98
Total général	**3256,87**

Au titre des recettes nous avons principalement deux régies publicitaires au niveau du parking du Marché et de Beaumond.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

E/Recettes de Voirie

En 2021 nous constatons une augmentation de 47 % de notre chiffre d'affaire dû à la reprise d'activité des commerces et surtout à la remise en payant des emplacements qui en 2020 au départ de la pandémie était devenu de fait gratuit.

	2020	2021	Evolution
Nombre de tickets	168 657	244 372	45%
Chiffres d'affaires TTC	326	478	**47%**

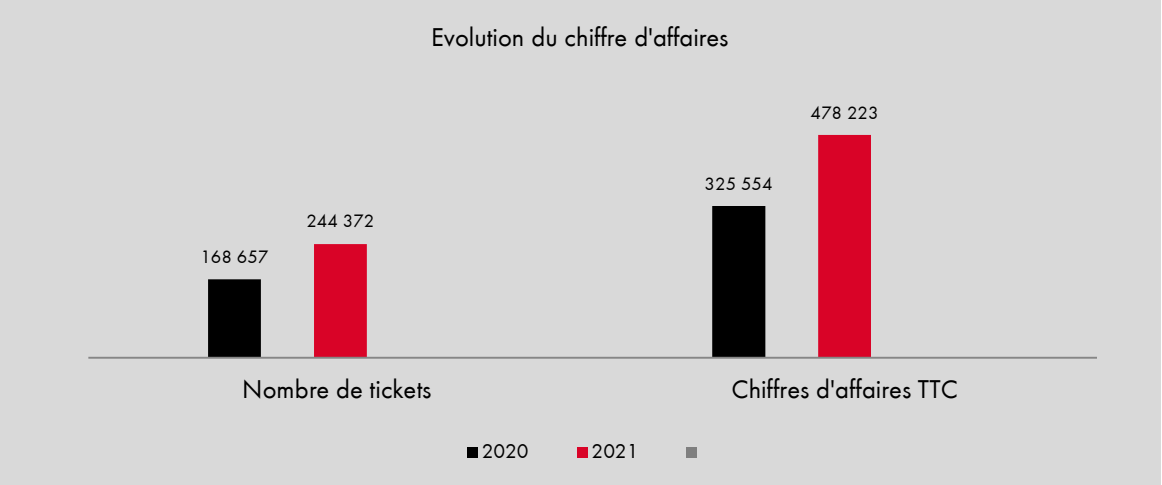

Chiffre d'affaires TTC par zone	2020	2021	Ecart n-1
Zone orange	149 140	208 128	40%
Zone rouge	105 166	139 125	32%
Zone verte	0	0	0%
Zone hopital	71 249	130 970	84%

Pour le parking de l'hôpital, nous avions mis en place de la gratuité en 2020 pour le personnel hospitalier compensé en partie par la Ville d'Aubagne qui avait souhaité mettre en place un accompagnement spécifique en cette période délicate.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

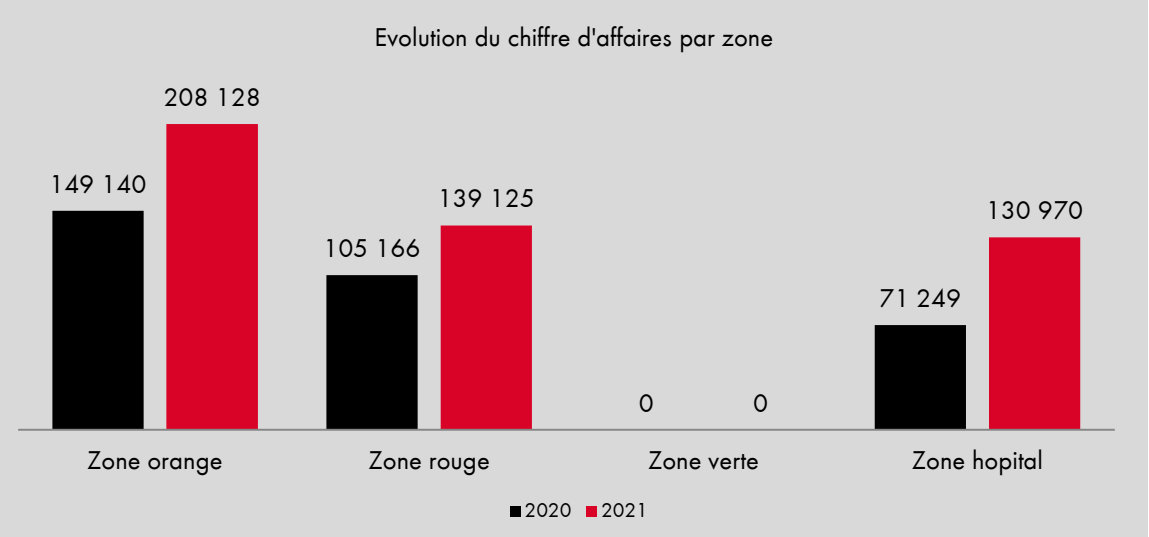

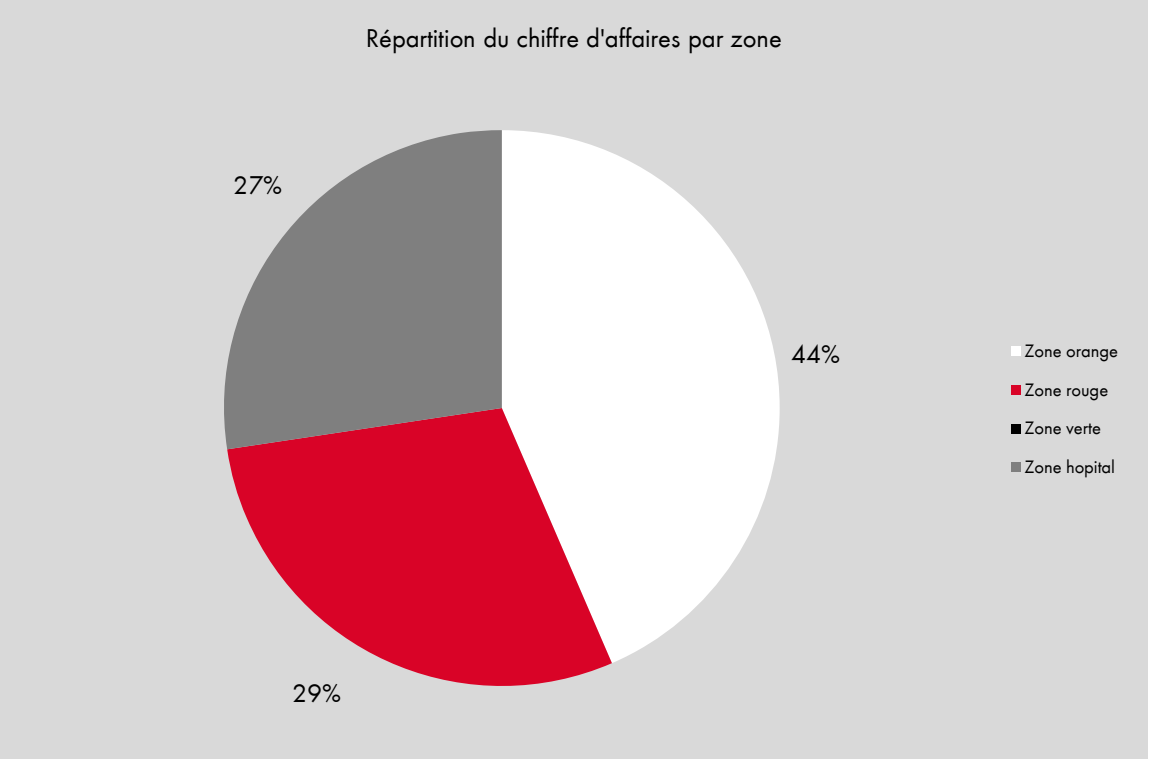

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Vous trouverez ci-dessous le détail des recettes voirie prenant en compte les redevances versées au titre du contrat qui nous lie

RECETTES 2021 VOIRIE AUBAGNE

	Montant Collecte Brute	Redevance	**Montant net**
2021			
janv	30 468	-1 523	**28 945**
févr	9 046	-452	**8 594**
mars	13 039	-652	**12 387**
avr	67 822	-3 391	**64 431**
mai	5 423	-271	**5 152**
juin	41 935	-2 097	**39 839**
juil	48 953	-2 448	**46 505**
août	38 929	-1 946	**36 983**
sept	13 700	-685	**13 015**
oct	56 980	-2 849	**54 131**
nov	33 140	-1 657	**31 483**
déc	40 459	-2 023	**38 436**
Total Collectes	**399 895**	**-19 995**	**379 900**
Compensation			**130 000**
Total Voirie 2021			**509 900**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

F/Eléments justifiants et explications sur d'éventuelles variations

En raison du contexte (fréquentation d'avril 2020 fortement impactée par le confinement général et restrictions sanitaires du début d'année 2021), les données ne peuvent servir d'éléments fiables de comparaison, nous ne pouvons que constater que la reprise de la fréquentation horaire en nous basant sur d'autres villes a été plus difficile dans le contexte de la ville d'Aubagne.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

5 Qualité de service

A/Précision des services à la clientèle

- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil des parcs,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo surveillance
- Ascenseurs
- Espace deux roues
- Réservation en ligne et reconnaissance de plaques pour accès main libre

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B/Nombre et motifs des réclamations

Un cahier de réclamations est à disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- Par téléphone: 08100 77 275 (n°Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- Par courrier: Q-Park France - Service Clients – 1 rue Jacques Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Par email: service.clients@q-park.fr
- Via les sites www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.

Pour l'exercice DSP1 de 2021, nous comptabilisons 28 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les horaires d'ouverture, notamment durant les périodes de confinement, la tarification des parkings.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C/Extraction des réclamations

Nous n'avons pas à ce jour de moyen technique d'extraction des réclamations, elles sont traitées au fil de l'eau après avoir pris connaissance auprès des exploitants de la situation et de la réponse à apporter.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés, horaires et réservation répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieures, équipements, sécurité, contacts clients.

Cette année l'administration du questionnaire horaire s'est faite 100% en ligne grâce à un jeu concours. Ainsi tous les clients qui répondaient intégralement au questionnaire étaient automatiquement inscrits pour le tirage au sort. Les lots proposés étaient orientés autour du thème de la mobilité et du bien-être : vélos et trottinettes électriques, vélos classiques, cartes essence, bon d'achat pour réserver son stationnement sur q-park.fr, bon d'achat Décathlon, box découverte....

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Juin 2021 - Févier 2022
Nombre de clients interrogés (horaires+abonnés+résa)	104

Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants ; En effet, les clients attribuent une note de satisfaction globale moyenne de **6,9/10**. Ils sont 86% à avoir donné une note égale ou supérieur à la moyenne. 46% donnent une note supérieure ou égale à 8.

- Détail de la note

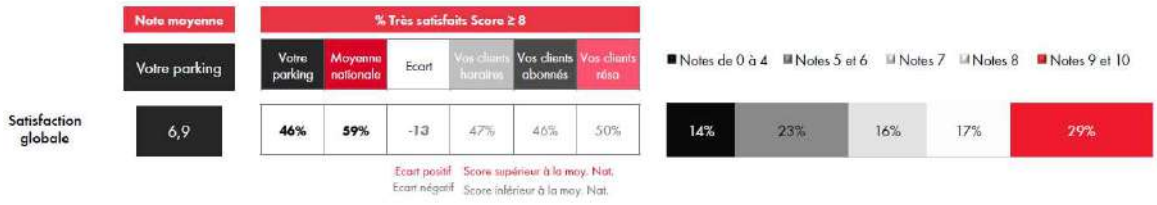

Lecture des résultats

En moyenne, les clients de votre parking donnent une note de 6.9/10. 46% donnent une note de 8 ou plus.

47% des clients horaires donnent une note de 8 ou plus.

46% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

50% des clients résa donnent une note de 8 ou plus.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I satisfaction globale par thèmes

Satisfaction accueil, informations & signalétique

Satisfaction détaillée – Extérieurs et abords du parking

	Note moyenne	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa					
La facilité à trouver le parking	7,8	68%	69%	-1	65%	68%	100%	6%	19%	7%	26%	42%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	7,4	60%	61%	-1	59%	59%	100%	12%	16%	12%	30%	30%
La propreté aux abords du parking	6,1	37%	56%	-19	53%	33%	50%	28%	22%	12%	15%	21%

Satisfaction détaillée – Signalétique

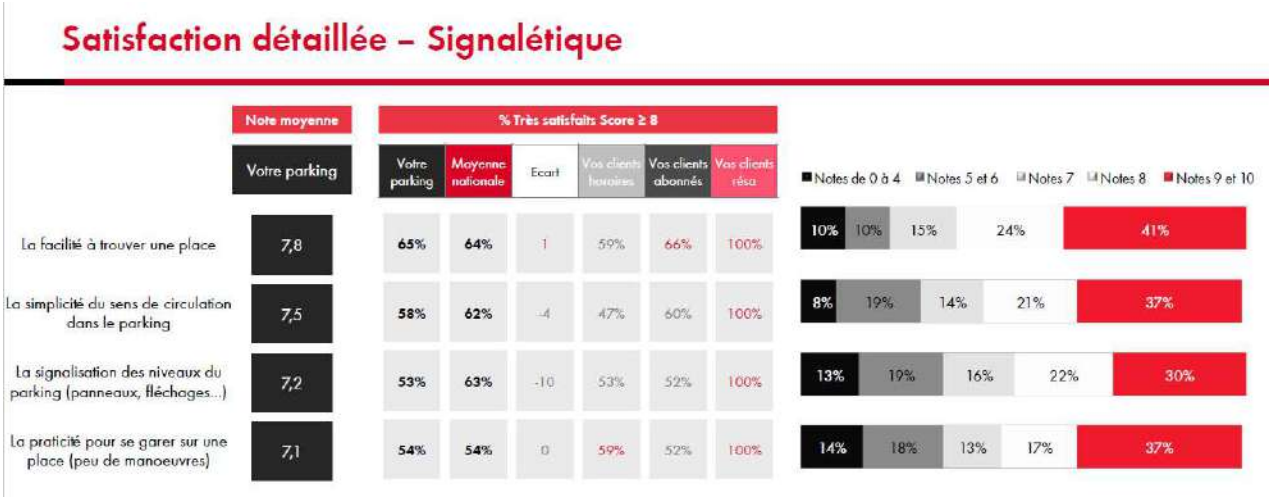

	Note moyenne	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa					
La facilité à trouver une place	7,8	65%	64%	1	59%	66%	100%	10%	10%	15%	24%	41%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	7,5	58%	62%	-4	47%	60%	100%	8%	19%	14%	21%	37%
La signalisation des niveaux du parking (panneaux, fléchages...)	7,2	53%	63%	-10	53%	52%	100%	13%	19%	16%	22%	30%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manoeuvres)	7,1	54%	54%	0	59%	52%	100%	14%	18%	13%	17%	37%

Nous constatons une moyenne de 7 sur les différents items, le point à travailler concerne la propreté aux abords des parkings, ce point est la résultante des problématiques de squat de toxicos et de SDF constatés dans les ouvrages, et dont le phénomène s'est accentué durant la période impactée par le covid.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I Personnel du parking

Satisfaction détaillée – Contacts avec le personnel

Satisfaction détaillée – Contacts clients

Satisfaction détaillée – Contacts avec le personnel

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Satisfaction détaillée – Contacts avec le personnel

Globalement les clients sont sastisfaits de l'accueil et du professionnalisme de notre équipe aussi bien en local que via les opérateurs de notre centre de Valence.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Satisfaction sécurité

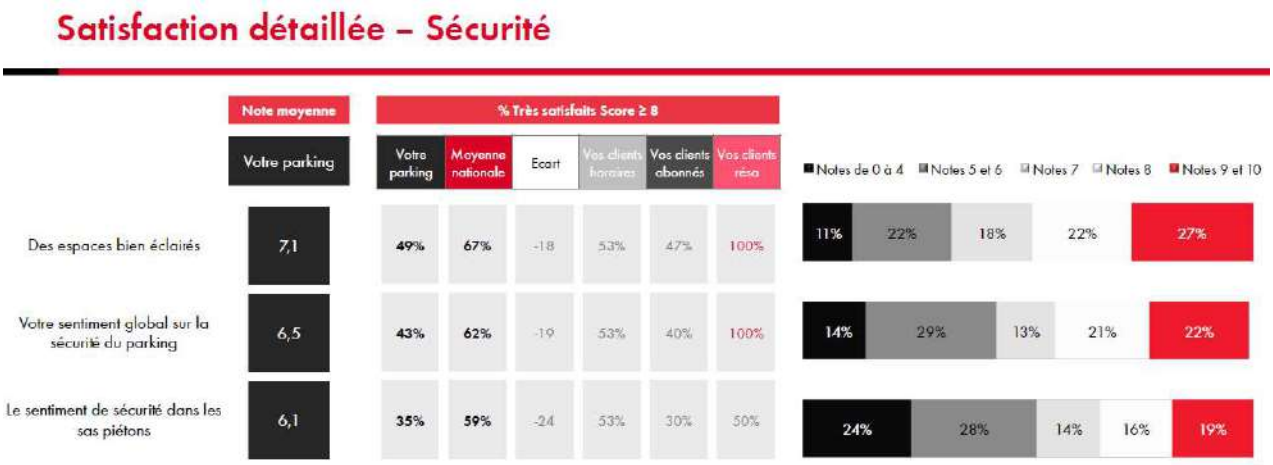

Le sujet de la sécurité devient un sujet sensible à Aubagne, nous avons donc mis en place un partenariat avec Auchan au niveau du parking pour mutualiser nos ressources et apporter des solutions pour endiguer le phénomène d'incivilités et agressivités constatés au quotidien mettant aussi bien en difficulté nos équipes que nos clients.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Satisfaction propreté

Satisfaction détaillée – Installation et ambiance du parking

	Note moyenne	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa					
La qualité de l'éclairage	7,1	56%	71%	-15	59%	55%	100%	13%	22%	9%	28%	28%
L'ambiance sonore	6,5	42%	63%	-21	41%	43%		21%	17%	20%	13%	29%
L'ambiance générale rassurante	6,4	42%	63%	-21	47%	40%	50%	23%	21%	13%	15%	26%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	6,2	40%	59%	-19	47%	38%	50%	29%	14%	17%	16%	23%
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	5,6	35%	56%	-21	53%	31%	50%	36%	16%	13%	19%	15%

Satisfaction détaillée – Extérieurs et abords du parking

	Note moyenne	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa					
La facilité à trouver le parking	7,8	68%	69%	-1	65%	68%	100%	6%	19%	7%	26%	42%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	7,4	60%	61%	-1	59%	59%	100%	12%	16%	12%	30%	30%
La propreté aux abords du parking	6,1	37%	56%	-19	53%	33%	50%	28%	22%	12%	15%	21%

Suite aux différents squats constatés et les diverses dégradations, nous avons des notes en baisse sur ces items malgré un travail quotidien de nos équipes pour maintenir les parkings dans un état de propreté conforme aux standards Q Park.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Conclusion

Le niveau satisfaction global des parkings "d'Aubagne » est satisfaisant. 84% des personnes interrogées recommandent leur parking.

Recommandation

Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?

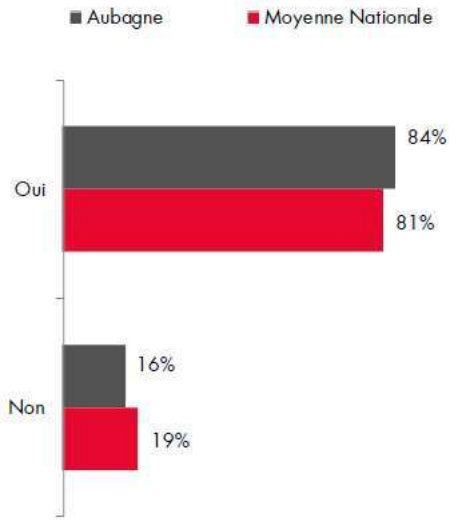

% Oui		
Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa
75%	86%	100%

Score supérieur à la moy. Nat.
Score inférieur à la moy. Nat.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- Le siège de Q-Park France
- Le centre de télé-opération QCR
- L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- Le suivi de la performance
- L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020 confirmer cette certification lors d'audits sur sites, en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.

Certificat
Certificate
N° 1/85561.1
Page 1 / 1
Q-PARK FRANCE
ISO 14001 : 2015 - ISO 9001 : 2015 - ISO 45001 : 2018
2020-01-13
2023-01-12
Franck LEROUGE

L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation

Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.

Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.

Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi, nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

6 Affectation du personnel par parc

A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel

		NB HEURES ANN 2021			ETP
INDIVI					9,35
personne 1		1589	agent		
personne 2		1820	technicien		
personne 3		1244	agent		
personne 4		1573	cadre		
personne 5		1750	maitrise		
personne 6		1759	maitrise		
personne 7		1673	agent		
personne 8		1799	maitrise		
personne 9		1781	agent		
REMPLACEMENT			44		
					9,35
		15 033			

9.35 salariés sont répartis au niveau de la ville, avec un complément pour des remplacements, mais aussi des prestataires de sécurité intervenant sur les sites dans le cadre d'acte de malveillance, de levées de doutes.

En complément de ce dispositif, nous avons aussi des agents de notre prestataire de nettoyage qui interviennent ponctuellement lors de prises de congés mais aussi lors de travaux spécifiques.

B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc

Les ETP sont affectés sur les sites d'Aubagne selon un planning établi et retravaillé fréquemment pour s'adapter à la fréquentation des sites.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C/Tâches confiées à chaque ETP

Responsable Centre de Profits

Gestion du parking HDV

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site.

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,

- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,

- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,

- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,

- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.

- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agents d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,

- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),

- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,

- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,

- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)

- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,

- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D/Justification de toute variation de la masse salariale

Aucun mouvement de salarié n'est à signaler sur ce contrat.

En raison du contexte très particulier et des différentes restrictions sanitaires, nous avons du recourir au système d'activité partielle mis en place par le gouvernent des le mois d'avril 2020.

Nous avons également eu recours à ce dispositif pour protéger nos salariés sensibles étant considérés comme ayant des facteurs de co-morbidité ce qui explique les variations entre 2020 et 2021, avec des salariés en maladie au cours de l'année 2020.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

7 Compte d'exploitation

A/Compte d'exploitation

Compte-rendu financier: Aubagne

	Résultat sur contrat		Analyse de variation	
(En Milliers Euros)	2021	2020	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	416,9	395,5	21,4	5,4%
Recettes abonnés	750,4	723,8	26,6	3,7%
Prestations de service & Recettes voirie	509,9	394,6	115,3	29,2%
Recettes diverses	3,3	1,8	1,4	76,6%
Subvention d'exploitation	1 002,0	1 002,0		
Coûts capitalisés	-			
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	3,4	3,3	0,1	2,0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**2 685,8**	**2 521,0**	**164,8**	**6,5%**
Coûts des travaux refacturés	-			
Travaux refacturés	-			
Solde sur travaux refacturés	**-**			
Coût du personnel interne	- 411,8	-328,2	-83,5	25,5%
Personnel intérimaire	- 1,0	-4,9	3,9	-79,1%
Personnel de sécurité	- 19,3	-38,9	19,6	-50,5%
Autres coûts de personnel	-			
Supports opérationnels	- 36,2	-40,3	4,0	-10,0%
Coût main d'œuvre directe	**- 468,3**	**-412,3**	**-56,0**	**13,6%**
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	6,0	-13,9	19,9	-142,9%
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	- 6,3	-0,0	-6,3	NS
C3S (ex Organic)	- 3,2	-2,9	-0,3	11,7%
Autres taxes diverses	- 2,1	-2,0	-0,1	5,5%
Impôts et Taxes	**- 5,6**	**-18,8**	**13,2**	**-70,4%**
Eau & énergie	- 86,2	-88,1	2,0	-2,2%
Fournitures de parking/voirie	- 8,6	-14,6	6,0	-41,1%
Entretien de l'ouvrage	- 45,8	-91,4	45,6	-49,9%
Maintenance des équipements de parking	- 79,9	-73,7	-6,2	8,4%
Location diverses d'exploitation	-			
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	-			
Téléphone	- 7,1	-7,4	0,3	-4,7%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	- 55,6	-55,6		0,0%
Assurance parking	- 20,8	-12,3	-8,5	69,3%
Coût de la gestion de l'argent	- 7,3	-3,7	-3,6	96,9%
Coût du marketing opérationnel	- 1,3	-3,5	2,2	-62,4%
Coût des véhicules d'exploitation	- 12,5	-10,4	-2,2	21,0%
Frais de voyages & mission/réception	0,0	-1,6	1,7	-102,3%
Charges adminsitrative d'exploitation	- 18,7	-16,8	-1,8	11,0%
Sous Traitance QPS	-			
Support informatique exploitation	- 108,3	-97,9	-10,4	10,6%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	- 6,8	-2,3	-4,5	190,4%
Total charges directes de production	**- 932,6**	**-910,4**	**-22,2**	**2,4%**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Loyers des locaux		-			
Charges locatives		-			
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe		-	3,3	-3,3	-100,0%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable		-			
Total loyers et redevances		**-**	**3,3**	**-3,3**	**-100,0%**
Autres taxes indirectes		-			
Honoraires CAC		-			
Honoraires avocats		-			
Honoraires divers		-			
Frais de services bancaires	-	1,6	-2,7	1,2	-42,6%
Assurances (hors exploit, locaux et transport)		-			
Frais généraux divers		-			
Supports Services généraux	-	162,5	-183,9	21,4	-11,6%
Total charges indirectes	**-**	**164,1**	**-183,3**	**19,2**	**-10,5%**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**-**	**1 096,7**	**-1 093,8**	**-3,0**	**0,3%**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		**1 589,1**	**1 427,2**	**161,8**	**11,3%**
Crédit-bail (part capital remboursé)		-			
Amortissements des biens	-	794,9	-855,1	60,2	-7,0%
Amortissement subv équipements		176,8	176,8		
Amortissements exploitation QPS		-			
Prov renouvellement des immobilisations		-			
Résultat s/ cessions & Mises au rebut		-			
Total Amortissements	**-**	**618,1**	**-678,3**	**60,2**	**-8,9%**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**971,0**	**748,9**	**222,1**	**29,7%**
Produits financiers		91,5	78,1	13,4	17,1%
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements		-			
Charges financières		-			
Crédit-bail (part frais financiers)		-			
RESULTAT FINANCIER		**91,5**	**78,1**	**13,4**	**17,1%**
Produits exceptionnels		2,5	5,6	-3,0	-54,3%
Charges exceptionnels		-	-0,2	0,2	-100,0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**2,5**	**5,4**	**-2,8**	**-52,8%**
Impôts sur les sociétés	-	282,2	-233,1	-49,2	21,1%
RESULTAT NET COMPTABLE		**782,8**	**599,3**	**183,5**	**30,6%**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année

Compte-rendu financier prévisionnel 2022 : Aubagne		
(En Milliers Euros)	2021	B2022
Recettes horaires & assimilées	416,9	490,5
Recettes abonnés	750,4	728,8
Prestations de service & Recettes voirie	509,9	539,8
Recettes diverses	3,3	3,3
Subvention d'exploitation	1 002,0	-
Coûts capitalisés	0,0	-
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refa	3,4	3,4
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**2 685,8**	**1 765,7**
Coûts des travaux refacturés	0,0	-
Travaux refacturés	0,0	-
Solde sur travaux refacturés	**0,0**	**-**
Coût du personnel interne	-411,8	- 420,0
Personnel intérimaire	-1,0	- 1,0
Personnel de sécurité	-19,3	- 19,7
Autres coûts de personnel	0,0	-
Supports opérationnels	-36,2	- 36,9
Coût main d'œuvre directe	**-468,3**	**- 477,6**
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE +	6,0	6,1
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-6,3	- 6,4
C3S (ex Organic)	-3,2	- 3,3
Autres taxes diverses	-2,1	- 2,1
Impôts et Taxes	**-5,6**	**- 5,7**
Eau & énergie	-86,2	- 87,9
Fournitures de parking/voirie	-8,6	- 8,8
Entretien de l'ouvrage	-45,8	- 46,7
Maintenance des équipements de parking	-79,9	- 81,5
Location diverses d'exploitation	0,0	-
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	0,0	-
Téléphone	-7,1	- 7,2
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-55,6	- 56,7
Assurance parking	-20,8	- 21,3
Coût de la gestion de l'argent	-7,3	- 7,4
Coût du marketing opérationnel	-1,3	- 1,3
Coût des véhicules d'exploitation	-12,5	- 12,8
Frais de voyages & mission/réception	0,0	0,0
Charges adminsitrative d'exploitation	-18,7	- 19,0
Sous Traitance QPS	0,0	-
Support informatique exploitation	-108,3	- 110,5
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-6,8	- 7,0
Total charges directes de production	**-932,6**	**- 951,3**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Loyers des locaux	0,0		-
Charges locatives	0,0		-
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	0,0	-	5,0
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	0,0		-
Total loyers et redevances	**0,0**	**-**	**5,0**
Autres taxes indirectes	0,0		-
Honoraires CAC	0,0		-
Honoraires avocats	0,0		-
Honoraires divers	0,0		-
Frais de services bancaires	-1,6	-	1,6
Assurances (hors exploit, locaux et transport)	0,0		-
Frais généraux divers	0,0		-
Supports Services généraux	-162,5	-	165,8
Total charges indirectes	**-164,1**	**-**	**172,4**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**-1 096,7**	**-**	**1 123,7**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 589,1**		**642,0**
Crédit-bail (part capital remboursé)	0,0		-
Amortissements des biens	-794,9	-	908,2
Amortissement subv équipements	176,8		176,7
Amortissements exploitation QPS	0,0		-
Prov renouvellement des immobilisations	0,0		-
Résultat s/ cessions & Mises au rebut	0,0		-
Total Amortissements	**-618,1**	**-**	**731,6**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**971,0**	**-**	**89,6**
Produits financiers	91,5		-
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissement	0,0		-
Charges financières	0,0		-
Crédit-bail (part frais financiers)	0,0		-
RESULTAT FINANCIER	**91,5**		**-**
Produits exceptionnels	2,5		-
Charges exceptionnels	0,0		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2,5**		**-**
Impôts sur les sociétés	-282,2		-
RESULTAT NET COMPTABLE	**782,8**	**-**	**89,6**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel

Au niveau du compte prévisionnel, nous constatons une baisse du chiffre d'affaire de 22% soit 746K€ en moins par rapport au BP prévisionnel du contrat, et une maitrise des charges qui permettent d'avoir des charges en baisse de 180K€ par rapport à ce prévisionnel.

Au final le résultat net devait être de 922K€ en 2021, et nous constatons un résultat de 782K€ qui s'explique en partie par la baisse d'activité liée au covid et aux différentes restrictions mises en place en 2021.

D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes

Concernant les différentes variations, nous avons une première variation à la hausse au niveau du chiffre d'affaire de l'ordre de 6,5% sur les recettes globales, ceci s'explique par une année 2021 avec moins de restrictions sanitaires mais une reprise en demi teinte par rapport à la moyenne constatée nationalement.

Le poste coût main d'œuvre est en hausse car en 2021, nous n'avons pas eu recours au chômage partiel et de ce fait une dépense à 100% de l'effectif, ce qui explique la hausse de 56K€ sur ce poste de dépense.

Nous enregistrons un gain de 13,2K€ sur le poste impôt suite à une reprise de provision de la taxe CFE pour Aubagne 8 mai de 18,9K€.

Le poste entretien du PMS (système péager) se dégrade de 42K€ suite à des interventions et des actions correctives de la société Skidata dans le cadre de dégradations d'équipements.

Suite à la révision du poste assurance, nous avons une cotisation en hausse de l'ordre de 8.5K€.

Nous constatons aussi une hausse des frais financiers suite à des frais de portage de l'ordre de 13.4K et à la fin de l'emprunt au 31/12/2019.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

8 Détails des charges

A/Exploitation

Le total des charges directes de production est 932,6 K€ contre 910,4 K€ pour l'année précédente.

- Le coût de la main d'œuvre directe est 468,3 K€ (détaillé ci-après)
- Le poste Impôts et taxes représente 5,6 K€
- Le poste Eau et énergie représente 86,2 K€
- 20,8 K€ pour le poste assurance parking

B/Personnel

Le coût de main d'œuvre directe est de 468,3 K€ pour la période

- Le personnel interne représente 411,8 K€
- Le personnel intérimaire représente 1 K€
- Les frais de société de sécurité représente 36.2K€ en légère diminution suite à une renégociation du contrat au niveau régional.

C/Totales

Le total des charges d'exploitation est de 1096.7 K€ en comparaison de 1 093,8 K€ pour l'année précédente.

Le total des redevances, détaillé ci-après, est de 19.9 K€ prélevé sur les recettes du stationnement de surface.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

9 Détails du calcul de la redevance

A/Fixe

	RECETTES 2021 VOIRIE AUBAGNE		
	Montant Collecte Brute	Redevance	**Montant net**
2021			
janv	30 468	-1 523	**28 945**
févr	9 046	-452	**8 594**
mars	13 039	-652	**12 387**
avr	67 822	-3 391	**64 431**
mai	5 423	-271	**5 152**
juin	41 935	-2 097	**39 839**
juil	48 953	-2 448	**46 505**
août	38 929	-1 946	**36 983**
sept	13 700	-685	**13 015**
oct	56 980	-2 849	**54 131**
nov	33 140	-1 657	**31 483**
déc	40 459	-2 023	**38 436**
Total Collecte	**399 895**	**-19 995**	**379 900**
Compensation			**130 000**
Total Voirie 2021			**509 900**

La ville perçoit 19.9K€ sur les recettes collectées.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

10 Détail des frais de personnel

A/Coût pour chaque ETP de la DSP

Le coût du personnel est 411,8 K€ pour la période de référence de ce rapport.

9.35 ETP étant affecté à ce contrat, le coût moyen d'un ETP est donc de 44,04 K€ moyenne entre les salariés, les agents de maitrise et le cadre affecté au niveau de la Ville d'Aubagne pour l'exploitation du contrat.

B/Coûts relatifs au personnel

Les frais de personnel comprennent :

- Le coût de nos salariés
- Le personnel intérimaire : dans le cadre d'un partenariat national, la société Start People est chargée de nous mettre à disposition des salariés formés à la gestion d'un ERP
- Le personnel de sécurité : La société Boss effectue des rondes selon des créneaux définis par l'exploitant. Le cas échéant, des solutions statiques peuvent être mises en place.

C/ Justification de toute évolution de la masse salariale

Aucun mouvement de salarié n'est à signaler sur ce contrat.

11 Liasse fiscale

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2050 à 2059-G*
- *Liasses intégration fiscale (filiale)*
- *Annexes fiscales*

DOSSIER DE GESTION

- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

COEPTO
11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.06

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO
11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.06

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	91 940	86 022	5 918	9 908	3 989-	40. 26-
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	59 873 071	46 077 898	13 795 173	20 487 614	6 692 441-	32. 67-
	Fonds commercial (1)	64 564 878	43 711 028	20 853 850	25 112 896	4 259 046-	16. 96-
	Autres immobilisations incorporelles	1 365 952	369 224	996 728	1 016 428	19 700-	1. 94-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	11 718 172	7 452 187	4 265 984	4 755 975	489 990-	10. 30-
	Installations techniques, matériel et outillage	16 929 741	12 315 432	4 614 309	4 815 492	201 182-	4. 18-
	Autres immobilisations corporelles	323 247 019	193 289 481	129 957 537	138 369 472	8 411 935-	6. 08-
	Immobilisations en cours	1 806 605		1 806 605	1 795 921	10 683	0. 59
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	143 602 612	11 428 000	132 174 612	121 042 612	11 132 000	9. 20
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	693 074	266 953	426 121	398 919	27 202	6. 82
	Total II	623 893 064	314 996 226	308 896 838	317 805 237	8 908 399-	2. 80-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	29 634 648	1 881 290	27 753 358	20 544 701	7 208 657	35. 09
	Autres créances	60 606 678	1 187 008	59 419 669	48 462 326	10 957 343	22. 61
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 271 863		1 271 863	924 654	347 210	37. 55
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	198 477		198 477	302 636	104 159-	34. 42-
	Total III	91 711 667	3 068 298	88 643 368	70 234 317	18 409 051	26. 21
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	715 604 731	318 064 525	397 540 206	388 039 554	9 500 651	2. 45

(1) Dont droit au bail 0-
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 067 136)	7 067 136	7 067 136		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	120 633 393	120 633 393		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	706 714	706 714		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	27 463 734	42 450 203	14 986 469-	35. 30-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 528 930	14 986 469-	26 515 399	176. 93
	Subventions d'investissement	20 789 893	22 213 716	1 423 823-	6. 41-
	Provisions réglementées				
	Total I	188 189 801	178 084 694	10 105 107	5. 67
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 563 487	2 392 732	829 245-	34. 66-
	Provisions pour charges	937 471	1 227 462	289 991-	23. 63-
	Total III	2 500 958	3 620 194	1 119 236-	30. 92-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 498 934	6 871 438	372 504-	5. 42-
	Concours bancaires courants	217 153	33 707	183 447	544. 24
	Emprunts et dettes financières diverses	161 144 215	160 053 690	1 090 525	0. 68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 521 010	13 607 625	3 086 616-	22. 68-
	Dettes fiscales et sociales	7 928 516	4 409 592	3 518 924	79. 80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 461 669	3 999 446	537 778-	13. 45-
	Autres dettes	1 000 327	934 497	65 830	7. 04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	16 077 623	16 424 671	347 048-	2. 11-
	Total IV	206 849 447	206 334 667	514 780	0. 25
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	397 540 206	388 039 554	9 500 651	2. 45
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	37 059 530	36 088 229		

COEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	72 477 782		72 477 782	63 504 953	8 972 828	14. 13
Chiffre d'affaires NET	72 477 782		72 477 782	63 504 953	8 972 828	14. 13
Production stockée						
Production immobilisée				51 981	51 981-	100. 00-
Subventions d'exploitation			2 421 669	2 476 308	54 639-	2. 21-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 139 806	2 697 295	442 511	16. 41
Autres produits			136 869	449 238	312 369-	69. 53-
Total des Produits d'exploitation (I)			78 176 125	69 179 775	8 996 351	13. 00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			41 085 371	40 947 820	137 551	0. 34
Impôts, taxes et versements assimilés			924 246	1 030 932	106 686-	10. 35-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 875 438	22 379 045	496 393	2. 22
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			841 474	4 965 000	4 123 526-	83. 05-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			719 879	810 507	90 628-	11. 18-
Dotations aux provisions				210 688	210 688-	100. 00-
Autres charges			2 220 368	2 240 542	20 174-	0. 90-
Total des Charges d'exploitation (II)			68 666 776	72 584 533	3 917 757-	5. 40-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 509 349	3 404 759-	12 914 108	379. 30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			242 107		242 107	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			96 453	87 150	9 303	10. 68

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 123 490	964 478	159 012	16. 49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 845 255	565 721	7 279 534	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 968 745	1 530 199	7 438 546	486. 12
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 155 371	7 625 255	4 469 884-	58. 62-
Intérêts et charges assimilées (4)	4 961 779	5 260 703	298 924-	5. 68-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 117 151	12 885 958	4 768 808-	37. 01-
2. Résultat financier (V-VI)	851 594	11 355 760-	12 207 354	107. 50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 506 598	14 847 668-	25 354 265	170. 76
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 122 040	491 947	630 093	128. 08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 671 823	1 911 295	4 760 528	249. 07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	7 793 863	2 403 241	5 390 622	224. 31
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	48 081	333 289	285 208-	85. 57-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 916 216	94 984	4 821 231	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 130 000	2 130 000-	100. 00-
Total VIII	4 964 297	2 558 273	2 406 024	94. 05
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 829 566	155 032-	2 984 598	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 807 234	16 230-	1 823 464	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	95 180 840	73 113 215	22 067 626	30. 18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 651 910	88 099 684	4 447 774-	5. 05-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	11 528 930	14 986 469-	26 515 399	176. 93

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier 165 502 165 385
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 1 021 837 809 031
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 4 954 834 5 243 363

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des amortissements	x
Dépréciation des stocks et en cours	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Détail des produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
Détail des charges constatées d'avance	x
Détail des produits constatés d'avance	x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x
Variation des capitaux propres	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	x
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	x
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	x
Liste des filiales et participations	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun	x
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 397 540 205.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 72 477 781.60 Euros et dégageant un bénéfice de 11 528 930.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CONSEQUENCES DE L'EVENEMENT COVID-19 :

La pandémie du covid a eu un impact sur la situation financière et les résultats du groupe Q-Park même si l'impact le plus significatif s'est concentré sur le premier et le deuxième trimestre 2021.
L'Autorité des normes comptables dans sa note du 18 mai 2020 recommande pour la présentation de l'information deux approches : l'approche dite " ciblée " et l'approche dite " d'ensemble ".
Le groupe a retenu l'approche dite ciblée pour déterminer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sa situation financière.

Conditions particulières de l'activité pendant cette période :

Les sites sont restés ouverts et cela dans toutes les villes car l'activité s'est maintenue à un niveau minimum pendant les principales restrictions sanitaires.
Le service public a donc été respecté tout en assurant la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs, notre centre de télésurveillance a fonctionné normalement pour permettre également le bon fonctionnement de nos parkings.

Des actions ont été mises en œuvre au sein de la société du groupe porteuse des salariés afin d'adapter les structures aux flux et de minimiser les impacts de la crise sanitaire en appliquant les mesures gouvernementales proposées :
- le recours à l'activité partielle pendant la période de janvier à juin 2021 ;
- le recours au télétravail notamment pour le personnel rattaché au siège.

Le groupe n'a pas eu recours au PGE et au report d'échéances fiscales et sociales.

L'activité post restrictions sanitaires a retrouvé un niveau plus acceptable au deuxième semestre mais encore en dessous de l'année 2019.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les impacts financiers liés au Covid ont bien été comptabilisés en résultat courant et non pas en résultat exceptionnel.

Méthodologie suivie :

L'approche dite " ciblée " mise en place est basée sur les principaux postes du compte de résultat impactés par la crise sanitaire. Les impacts sont calculés à périmètre constant.

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices :
- Montant du CA en 2019 : 78 635 799 € ;
- Montant du CA en 2020 : 59 543 429 € soit une baisse de 24.28% par rapport à 2019 ;
- Montant du CA en 2021 : 67 305 056 € soit une hausse de 13.04% par rapport à 2020 et une baisse de 14.41% par rapport à 2019.

Evolution des autres achats et charges externes sur les trois derniers exercices :
- Montant des autres achats et charges externes en 2019 : 5 468 400 € ;
- Montant des autres achats et charges externes en 2020 : 3 983 626 € soit une baisse de 27.15% par rapport à 2019 ;
- Montant des autres achats et charges externes en 2021 : 3 694 610 € soit une baisse de 7.26% par rapport à 2020 et une baisse de 32.44% par rapport à 2019.

Evolution des impôts et taxes sur les trois derniers exercices :
- Montant des impôts et taxes en 2019 : 3 272 447 € ;
- Montant des impôts et taxes en 2020 : 1 773 518 € soit une baisse de 45.80% par rapport à 2019 ;
- Montant des impôts et taxes en 2021 : 1 735 834 € soit une baisse de 2.12% par rapport à 2020 et une baisse de 46.96% par rapport à 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact de la poursuite éventuelle de la crise sur les perspectives d'avenir.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le repect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :
- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée de vie prévue dans les tableaux en annexe.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais sont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées :
- Des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- Des matériels d'entretien (auto laveuses, aspirateurs...)

Les immobilisations incorporelles (autres que les fonds commerciaux) sont essentiellement composées :
- Licences intraparc (système de gestion des parkings à distance)
- Des progiciels ou logiciels d'exploitation

Les Fonds commerciaux

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds commerciaux ont été amortis sur la durée restante du contrat de délégation de service public. Au titre de 2021, une dotation de 3 892 572 euros a été enregistrée.

Les Malis techniques de fusion

Conformément à l'article 745-6 du règlement ANC 2015-06, l'entité comptabilise le mali technique dans un compte spécifique par catégorie d'actifs concernés après son affectation.

Chaque quote-part du mali affecté à un sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieur à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part du mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part de mali technique.

Les malis techniques de fusion correspondent à l'absorption des filiales suivantes :

- SOCAP pour 2.791.358€ au cours de l'éxercice clos le 31/12/2013. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur les parkings de Brest. Ce mali a été affecté au compte fonds commercial. Il est justifié dans son montant, aucune dépréciation n'a été constatée.

- Société Provencale de Stationnement pour 4.947.323€ au cours de l'éxercice clos le 31/12/2013. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur les parkings de Marseille. Ce mali a été affecté au compte fonds commercial. Il est justifié dans son montant, aucune dépréciation n'a été constatée.

- SEPOB pour 543.323€ au cours de l'éxercice clos le 31/12/2011. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur le parking de l'Opéra Bastille. Ce mali a été affecté au compte fonds commercial. Il est justifié dans son montant, aucune dépréciation n'a été constatée.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

-CMT pour 975 000€ au cours de l'éxercice clos le 31/12/2015. Le sous jacent est constitué en totalité des investissements réalisés sur le parking Montigny le Bretonneux. Le mali a été affecté au compte fonds commercial. Il a été déprécié pour un montant de 212 000€. Le mali technique dont le sous-jacent était le parking de Saint Quentin en Yvelines est sorti de l'actif de la société en 2020. Il figurait à l'actif pour un montant de 1 106 000€ et avait été déprécié d'un montant de 305 000€.

-SERIMO deux malis techniques d'un montant de 881 900€ et 799 397€ suite transmissions universelles de patrimoine de la société du Parc Marceau et de la société de la Tour Maubourg au cours de l'exercice clos le 31/12/2006. Ces malis sont entièrement affectés aux immobilisations (parkings) transmises lors de la TUP. Lors de l'absorption de la société SERIMO en 2015 par la société QPARK-Invest, elle même absorbée par la société Qpark France, un complément de mali technique s'est dégagé pour 970 000 €. Le mali global de 2 651 000 € est désormais affecté aux sous-jacents comme suit :

- Paris Marceau : 1 241 000 €
- Tour Maubourg : 901 000 €
- Antibes Pré aux Pêcheurs : 509 000 €

Ils ont été affectés au compte fonds commercial.

Le mali a été déprécié comme suit :

- Paris Marceau : 1 241 000 €
- Tour Maubourg : 901 000 €
- Antibes Pré aux Pêcheurs : 509 000 €

Immobilisations en cours

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

Titres de participations

Les titres de participation sont enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition. La valeur est examinée à la fin de chaque exercice, par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est estimée sur la base de l'actif net réévalué de chaque entité, s'appuyant sur une expertise externe, et tenant notamment compte des flux futurs de trésorerie. Si la valeur d'utilité de ces titres devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence .

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Lorsque la valeur d'utilite est négative, une provision pour dépréciation des titres de participations est constituée et, le cas échéant, une provision pour perte futures relatives aux filiales et participations est constituée, en complément de la provision pour dépréciation.
Concernant les titres de participation de Puget, ils ont été totalement dépréciés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentants un volume important de factures individuellement non significatives, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante a été appliquée jusqu'aux exercices 2020 :
- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard : 100% du montant HT provisionné

Depuis l'exercice 2021, une nouvelle règle a été appliquée. Désormais toutes les créances supérieures à 6 mois de retard sont provisionnées à hauteur de 50% du montant HT.

Ce changement de règle de calcul n'a pas entrainé d'impact significatif dans les comptes.

Stocks

Les stocks correspondent à des fournitures liées aux matériels utilisés à l'entretien de nos parkings. (exemple : tickets de caisse automatique, fournitures de brosses, de produits d'entretien,...).
Les achats stockés sont évalués au prix d'achat ou au prix de remplacement. Un inventaire est effectué sur chaque site afin de passer la variation de stocks.

Traitement des subventions

La subvention d'équipement est enregistrée dans les capitaux propres quand elle est destinée à acquérir ou produire des valeurs immobilisées. Elle est amortie sur la durée de la concession dans un compte de produits exceptionnels.

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.
Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.
La société ne comptabilise pas les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscal Q-PARK France.
La société mère du groupe fiscal est la société Q-PARK France HOLDING SAS.
La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration.
La société mère, Q-PARK France Holding, conserve ansi l'éventuel boni d'intégration.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-198 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	91 940		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	131 192 561		2 620
Constructions sur sol propre		7 878 736		11 028
Installations générales agencements aménagements des constructions		3 828 407		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 756 031		1 242 288
Installations générales agencements aménagements divers		6 160 805		473 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		139 109		1 000
Emballages récupérables et divers		313 106 396		4 547 210
Immobilisations corporelles en cours		1 795 921		5 902 986
	TOTAL	348 665 405		12 177 523
Autres participations		136 302 612		7 300 000
Prêts, autres immobilisations financières		665 872		27 202
	TOTAL	136 968 484		7 327 202
	TOTAL GENERAL	616 918 391		19 507 345

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			91 940	91 940
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		5 391 280	125 803 901	125 803 901
Constructions sur sol propre				7 889 764	7 889 764
Installations générales agencements aménagements constr.				3 828 407	3 828 407
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			68 578	16 929 741	16 929 741
Installations générales agencements aménagements divers			53 232	6 580 584	6 580 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 890	132 219	132 219
Emballages récupérables et divers			1 119 390	316 534 216	316 534 216
Immobilisations corporelles en cours		5 892 303	0-	1 806 605	1 806 605
	TOTAL	5 892 303	1 249 089	353 701 537	353 701 537
Autres participations				143 602 612	143 602 612
Prêts, autres immobilisations financières				693 074	693 074
	TOTAL			144 295 686	144 295 686
	TOTAL GENERAL	5 892 303	6 640 369	623 893 064	623 893 064

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	82 033	3 989		86 022
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	64 920 595	6 113 334	897 280	70 136 649
Constructions sur sol propre		4 758 459	395 779		5 154 238
Installations générales agencements aménagements constr.		2 192 710	105 239		2 297 949
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 940 539	1 431 647	56 754	12 315 432
Installations générales agencements aménagements divers		3 740 397	567 115	53 232	4 254 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		129 459	7 259	7 890	128 828
Emballages récupérables et divers		172 700 356	14 251 076	708 998	186 242 435
	TOTAL	194 461 920	16 758 116	826 874	210 393 162
	TOTAL GENERAL	259 464 548	22 875 439	1 724 154	280 615 832

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	3 989				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	6 113 334				
Constructions sur sol propre		395 779				
Instal.générales agenc.aménag.constr.		105 239				
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 431 647				
Instal.générales agenc.aménag.divers		567 115				
Matériel de bureau informatique mobilier		7 259				
Emballages récupérables et divers		14 251 076				
TOTAL		16 758 116				
TOTAL GENERAL		22 875 439				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	572 207		242 107		330 100
Autres provisions pour risques et charges	3 047 987	207 371	1 084 500		2 170 858
TOTAL	3 620 194	207 371	1 326 607		2 500 958

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	19 655 028	366 474			20 021 502
Sur immobilisations corporelles	4 466 625	475 000	2 277 686		2 663 939
Sur titres de participation	15 260 000	2 948 000	6 780 000		11 428 000
Sur autres immobilisations financières	266 953				266 953
Sur comptes clients	1 841 045	719 879	679 634		1 881 290
Autres provisions pour dépréciation	1 187 008				1 187 008
TOTAL	42 676 659	4 509 353	9 737 320		37 448 692
TOTAL GENERAL	46 296 853	4 716 724	11 063 927		39 949 650
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 561 353	3 218 672		
financières		3 155 371	7 845 255		

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	693 074	0-	693 074
Autres créances clients	29 634 648	29 634 648	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 065 901	2 065 901	
Divers état et autres collectivités publiques	1 791 110	1 791 110	
Groupe et associés	54 889 280	54 889 280	
Débiteurs divers	1 860 387	1 860 387	
Charges constatées d'avance	198 481	198 481	
TOTAL	91 132 881	90 439 807	693 074

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	217 153	217 153		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 498 934	454 660	1 822 477	4 221 797
Emprunts et dettes financières divers	815 939	815 939		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 521 010	10 521 010		
Impôts sur les bénéfices	1 641 474	1 641 474		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 281 711	5 281 711		
Autres impôts taxes et assimilés	1 005 331	1 005 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 461 669	3 461 669		
Groupe et associés	160 328 276	1 328 276		159 000 000
Autres dettes	1 000 327	1 000 327		
Produits constatés d'avance	16 077 627	11 331 980	787 757	3 957 890
TOTAL	206 849 451	37 059 530	2 610 234	167 179 687
Emprunts remboursés en cours d'exercice	372 505			

Etat des dettes

Le poste Taxe sur la valeur ajoutée comprend 552 514 euros de compte courant Groupe.

Le poste Impôts sur les bénéfices comprend 1 641 474 euros de compte courant Groupe.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16. 0000	441 696			441 696

.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	8 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	8 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Licences & Progiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 644 350
Autres créances	2 608 635
Total	8 252 985

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir sur exploitation	5 644 350
Assurances à recevoir	768 410
Taxe CET	1 791 110
Fournisseurs- Avoirs à recevoir exploitation	49 115
Total	8 252 985

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 667 434
Dettes fiscales et sociales	681 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 216 749
Total	6 584 153

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts	681
Fournisseurs - Factures à recevoir sur exploitation	488 994
Fournisseurs - Factures à recevoir sur loyers & redevances	3 504 173
Fournisseurs - Factures à recevoir sur coûts énergie	141 384
Fournisseurs - Factures à recevoir sur coût maintenance	25 776
Impôt et taxes divers	507 107
Fournisseurs - Factures à recevoir sur immobilisations	1 216 749
Intérêts bancaires à payer	18 000
Taxe foncière	104 715
Taxe s/ bureau IDF	260 013
Taxe s/ surfaces stationnement IDF	231 156
C3S	85 405
Total	6 584 153

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	198 481
Total	198 481
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	16 077 623
Total	16 077 623

PCA amodiataires

Ils se compensent principalement :
- de 2 038 192 euros pour un contrat de location en amodiation avec la SNC LUGDUNUM conclu pour une durée de 65 ans depuis le 14/06/2012 pour un montant payé d'avance de 2 389 112 euros.
- de 1 497 098 euros pour un contrat de location en amodiation conclu pour une durée de 30 ans depuis le 01/09/1997 d'un montant payé d'avance de 7 622 497 euros pour le site du Parc St Placide.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Autres	3 675		
Loyers et redevances	101 973		
Charges locatives	92 833		
Total	198 481		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Amodiataires	4 942 586		
Abonnements et LLD manuel	3 522 433		
Divers	81 234		
Abonnements automatique	6 034 272		
GRP France	1 497 098		
Total	16 077 623		

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	143 511 128		
Autres titres immobilisés		91 485	
Créances clients et comptes rattachés	738 864		
Autres créances	54 889 280		
Emprunts et dettes financières diverses	160 328 276		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 243 040		
Produits constatés d'avance	1 497 098		
Dettes fiscales	2 193 988		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	178 084 694
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	14 986 469
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	193 071 163
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	193 071 163
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	14 986 469-
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	1 423 823-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	176 660 871
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	16 410 292-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	16 410 292-

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	71 403 355
Produits des activités annexes	1 074 427
Total	72 477 782

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation ne comprend pas de produits concernant les entreprises liées.
Le résultat d'exploitation comprend 30 920 890 euros de charges concernant les entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 961 779	1 123 490
Dont entreprises liées	4 954 834	1 021 837

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	10 506 598	1 807 234
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 829 566	
Résultat comptable (hors participation)	11 528 930	1 807 234

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions		3 004 219
Autres engagements donnés :		52 560 332
Loyers restant à payer	30 124 305	
Redevances restant à payer	22 436 027	
Nantissement de titres		
335 000 actions CHARTRES STT - AUXIFIP		
Total (1)		55 564 551

Engagements reçus

Q-PARK FRANCE HOLDING	3 104 690
AUTRES	518 353
Total	3 623 043

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		13 898 169	2 483 233		16 381 402
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		11 040 289	2 483 233		13 523 522
- dotations de l'exercice		322 908			322 908
Total		11 363 197	2 483 233		13 846 430
Redevances payées					
- exercice		162 398			162 398
Total		162 398			162 398
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		167 932			167 932
- entre 1 et 5 ans		730 937			730 937
- à plus de 5 ans		2 184 151			2 184 151
Total		3 083 020			3 083 020
Montant en charge sur l'exercice		165 502			165 502

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- Amortissements des frais financiers	494 809
Autres :	
- C3S	85 405
- Provisions non déductibles pertes SNC	97 371
Total des accroissements	677 585

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO 2	BV		OVERSCHIESTRAAT 61-5 1062 XD AMSTERDAM

CDEPTO

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	 nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
- Filiales détenues à + de 50%											
- GRENEBLOISE DE STATIONNEMENT	600 000	413 982	100.00	1 828 858	1 398 858			641 835	199 450		
- NIMES STATIONNEMENT	1 627 050	1 510 840	100.00	17 130 704	13 330 704			1 284 190	371 076		
- Q PARK ILE DE FRANCE	113 715	4 475 268	100.00	7 810 307	3 910 307			1 315 412	717 626		
- ST DU PARKING PUGET	37 000	4 084 346	100.00	6 976 207	6 626 207	2 500 000		1 421 120	278 938		
- SOCIETE DU PARC COISLIN	7 000 000	2 672 777	99.00	7 000 000	7 000 000	21 500 000		3 205 049	527 781		
- NIMES STT	4 000 000	5 300 266	100.00	4 000 000	4 000 000	7 500 000		9 094 413	1 570 585		
- CHARTRES STT	1 000 000	1 069 101	100.00	1 000 000	1 000 000			808 680	583 127		
- SOCIETE DU PARC COISLIN	100 000	52 711	99.00	346 940	216 940			162 810	8 930-		
- PATRIMOINE OMNIPARC	915 000	88 441-	99.99	915 000	915 000	4 600 000		331 442	88 441-		
- STE ROUENNAISE DE STATIONNEM	1 061 280	5 872 177	100.00	24 581 784	21 431 784			3 947 915	1 514 695		
- SOCIETE SAINT GERMAIN	1 700 000	2 081 578	100.00	5 695 662	5 695 662		50 000	821 812	233 644		
- Q-PARK LA VILETTE	1 000 000	312 500-	100.00	1 000 000	620 000			725 574	84 791		
- Q-PARK FRANCE SERVICE	5 772 000	72 259	100.00	5 772 000	5 772 000		710 000	38 711 259	11 208		
- VALENTINOISE DE STAIONNEMENT	2 516 250	2 359 374	100.00	14 950 376	12 500 376	2 000 000		3 464 668	789 399		
- CHALON STATIONNEMENT	1 158 000	282 427	99.99			700 000	1 940 000	859 903	66 600-		
- CHARTRES STATIONNEMENT	3 350 000	1 555 250	100.00	22 028 284	22 028 284		30 000	4 081 757	330 969		
- SAINT ETIENNE PARC AUTO	4 900 000	331 679-	100.00	4 900 000	4 900 000	8 000 000		1 618 375	153 593		
- STE DU PARKING PUGET	10 000	552 034-	100.00	10 000			243 729	383 425	37 852-		
- MARSEILLAISE DE STATIONNEMEN	40 000	344 365	100.00	1 182 493	522 493			2 250 864	148 554		
- Q-PARK MARSEILLE HDV	900 000	445 983	100.00	1 172 537	1 172 537			1 497 352	196 551		
- Q-PARK CHARTRES	3 500 000	7 063 828	100.00	3 500 000	3 500 000				3 801-		
- SOCIETE DU PARK VALLIER	600 000	874 288	100.00	306 975	306 975	2 350 000		646 030	159 457		
- Q-PARK MARSEILLE TB	500 000	1 427	100.00	500 000	500 000			6 035	1 427		
- Q-PARK PARIS LA DEFENSE	4 800 000	62 741-	100.00	4 800 000	4 800 000			48 980	62 741-		
- Q-PARK BREST CHU	2 000 000	5 944 033	100.00	2 000 000	1 000 000				967-		
- STE DES PARKING SAVOIE	300 000	1 971 920	100.00	4 108 001	4 108 001		30 490	559 683	251 242		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires à pertes		
- QP SNC POM	96 453	96 453
Total	96 453	96 453

Le résultat de la société POM (SNC) est comptabilisé lors de l' AGO approuvant le résultat de l'exercice. Le résultat de N est donc inscrit au compte de résultat N+1. En cas de déficit une provision est comptabilisée à concurrence du résultat déficitaire de la filiale.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Pénalités	1 028 252	77110000
- Autres produits exceptionnels	33 789	77180000
- Produits sur exercices antérieurs	59 999	77210000
- Prix cession immo. incorporelles	4 809 200	77510000
- Prix cession immo. corporelles	53 946	77520000
- QP subv invest virées au résultat	1 808 677	77700000
Total	7 793 863	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes fiscales	38 007	67100000
- Autres charges exceptionnelles	5 884	67180000
- Charges sur exercices antérieurs	4 190	67210000
- VNC immo. corporelles	54 724	67520000
- VNC immo. incorporelles	4 861 492	67510000
Total	4 964 297	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transfert de charges exploitation	163 241
Total	163 241

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 067 136	7 067 136	7 067 136	7 067 136	7 067 136
Nbre des actions ordinaires existantes	441 696	441 696	441 696	441 696	441 696
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	94 836 989	96 280 280	100 573 181	63 504 953	72 477 782
Résultat avant impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	37 116 052	41 121 404	46 519 693	20 011 548	30 106 506
Impôts sur les bénéfices	1 707 707	2 469 799	2 606 268	16 230-	1 807 234
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	14 078 136	22 711 330	17 084 687	14 986 469-	11 528 930
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés					
mais avant dotations aux amortissements et provisions	80.16	87.51	99.42	45.34	64.07
Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	31.87	51.42	38.68	33.93-	26.10
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	420	393			
Montant de la masse salariale de l'exercice	13 644 800	13 563 633	12 475 001		
Montant des sommes versées au titre des avantages					
sociaux de l'exercice	6 804 765	7 199 740	6 919 630		

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO
11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2022**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS Q-PARK FRANCE	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX
SIRET 3 7 8 8 8 8 2 3 4 0 1 5 6 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 0 1 0 1 2 0 0 9

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

DGE 6-8 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX

SIRET 4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5

B ACTIVITE

Activités exercées: Services auxilliaires des transports — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal: 12 724 023 — Déficit

Bénéfice imposable à 15% — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
- Entreprises nouvelles, art 44 septies
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
- Autres dispositifs
- Société d'investissement immobilier cotée
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE *Tél:* 05.61.17.42.06	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 10/03/2022 Lieu: ISSY LES MOULINEAUX
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: Q PARK BV
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

Cegid Quadra

En Euros.

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES		
M a a ru de di ri u i 1		a	b
M a de di ri u i c rre da de r u ra i u a a a e d a ci e d i e a e e iciaire 2		c	
M a de r a a ce u ac e c e i aux a ci ac i aire e r eur de ar i direc e e i ar er e		d	
M a de di ri u i au re ue ce e i e e a c e d ci-de u 3		e	
		f	
		g	
		h	
M a de re e u di ri u i i e a a e e de 0 r u au 2 du 3 de ar ic e 1 du CGI		i	
M a de re e u di ri u i i e a a e e de 0 r u au 2 du 3 de ar ic e 1 du CGI		j	
M a de re e u r ar i	Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

N r d icie e ua i ar -3 a III au CGI SARL u e a ci SCA a ci ra SNC u SCS a ci e u c a di SEP e de c r ri aire de a ire a ci ra u c ar ici a 1	P ur e SARL N re de ar cia e a ar e a c a ue a ci e ue r ri ue u u rui 2	S e er e au c ur de a ri de re e ue ur a ie e de i ur e ci c a ue a ci ra u d i c 1 i re de rai e e u e i de i re ur e e r ai aire de rai u au re r u rai de e c i da a ci A e au c ur de a ue e e er e e ec u 3	M a de e er e i re de rai e u e e i de i r re e di	i re de rai de re r e a i de i i e de d ace e I de i r ai aire	Re ur- e e	i re de rai r e i e au re ue ceux i da e I de i r ai aire	Re ur- e e

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

M a ru de a aire a rac i ai e de e c ri e da e A S e er e aux a re i u c ra e aux a dica a	
R r ce i d raire de c i i e de c ur a e	

MOINS- ALUES A LONG TERME IMPOS ES	0	1	19
M LT re a re r er u er ure de exercice			
M LT i u e ur e P LT de exercice			
M LT r ai e au c ur de exercice			
M LT re a re r er			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

M a cu u de d e er e e e i ur e re u a e a i u u au re d cu e e er u au i re de exercice	
N re de re u a e a i u u au re d cu e d i r au i re de exercice	

Ce id Quadra

En Euros

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice du 01012021 au 31122021

Désignation de l'entreprise SAS Q-PARK FRANCE

Adresse 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice 2021 (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice 2021 ❿	
- de l'exercice précédent ⓫		- de l'exercice précédent ⓫	

Nom et qualité du signataire Q PARK BV PRESIDENT

A ISSY LES MOULINEAUX le 10/03/2022

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 37888823401562 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	91 940	AC	86 022	5 918	9 908
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	59 873 071	AG	46 077 898	13 795 173	20 487 614
	Fonds commercial (1)	AH	64 564 878	AI	43 711 028	20 853 850	25 112 896
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 365 952	AK	369 224	996 728	1 016 428
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	11 718 172	AQ	7 452 187	4 265 984	4 755 975
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 929 741	AS	12 315 432	4 614 309	4 815 492
	Autres immobilisations corporelles	AT	323 247 019	AU	193 289 481	129 957 537	138 369 472
	Immobilisations en cours	AV	1 806 605	AW		1 806 605	1 795 921
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	143 602 612	CV	11 428 000	132 174 612	121 042 612
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	693 074	BI	266 953	426 121	398 919
	TOTAL (II)	BJ	623 893 064	BK	314 996 226	308 896 838	317 805 237
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	29 634 648	BY	1 881 290	27 753 358	20 544 701
	Autres créances (3)	BZ	60 606 678	CA	1 187 008	59 419 669	48 462 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 271 863	CG		1 271 863	924 654
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	198 477	CI		198 477	302 636
	TOTAL (III)	CJ	91 711 667	CK	3 068 298	88 643 368	70 234 317
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	715 604 731	1A	318 064 525	397 540 206	388 039 554

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) — (3) Part à plus d'un an : CR

Classe de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

En Euros

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7....067....136.....)	DA	7 067 136	7 067 136
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	120 633 393	120 633 393
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	706 714	706 714
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	27 463 734	42 450 203
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou erte)	DI	11 528 930	(14 986 469)
	Subventions d'investissement	DJ	20 789 893	22 213 716
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	188 189 801	178 084 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 563 487	2 392 732
	Provisions pour charges	DQ	937 471	1 227 462
	TOTAL (III)	DR	2 500 958	3 620 194
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 716 087	6 905 145
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	161 144 215	160 053 690
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 521 010	13 607 625
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 928 516	4 409 592
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 461 669	3 999 446
	Autres dettes	EA	1 000 327	934 497
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	16 077 623	16 424 671
	TOTAL (IV)	EC	206 849 447	206 334 667
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	397 540 206	388 039 554

RENVOIS			
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 059 530	36 088 229
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	72 477 782	FH	FI	72 477 782	63 504 953
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	72 477 782	FK	FL	72 477 782	63 504 953
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		51 981
	Subventions d'exploitation				FO	2 421 669	2 476 308
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	3 139 806	2 697 295
	Autres produits (1) (11)				FQ	136 869	449 238
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	78 176 125	69 179 775
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	41 085 371	40 947 820
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	924 246	1 030 932
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	22 875 438	22 379 045
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	841 474	4 965 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	719 879	810 507
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		210 688
	Autres charges (12)				GE	2 220 368	2 240 542
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	68 666 776	72 584 533
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	9 509 349	(3 404 759)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	242 107	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	96 453	87 150
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 123 490	964 478
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	7 845 255	565 721
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	8 968 745	1 530 199
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	3 155 371	7 625 255
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 961 779	5 260 703
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	8 117 151	12 885 958
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	851 594	(11 355 760)
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)					GW	10 506 598	(14 847 668)

Cegid Quadra

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 122 040	491 947
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 671 823	1 911 295
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 793 863	2 403 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	48 081	333 289
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 916 216	94 984
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		2 130 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 964 297	2 558 273
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 829 566	(155 032)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 807 234	(16 230)
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	95 180 840	73 113 215
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	83 651 910	88 099 684
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)		HN	11 528 930	(14 986 469)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ	165 502	165 385
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 021 837	809 031
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	4 954 834	5 243 363
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	163 242	156 770
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 037 824	2 128 699
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	4 964 297	7 793 863

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE 31/12/2021

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
QP subventions invest. virées au résultat		1 808 677
Prix cession immo. incorporelles		4 809 200
Prix cession immo. corporelles		53 946
Pdts sur exercices antérieurs		59 999
Autres pdts exceptionnels		33 789
Pénalités perçues		1 028 252
Pénalités et amendes fiscales	38 007	
Autres charges exceptionnelles	5 884	
Charges sur exercices antérieurs	4 190	
VNC immo. incoporelles	4 861 492	
VNC immo. corporelles	54 724	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I				CZ	91 940	D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II				KD	131 192 561	KE		KF	2 620
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	7 878 736	KK		KL	11 028
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	3 828 407	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	15 756 031	KT		KU	1 242 288
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	6 160 805	KW		KX	473 011
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KV		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	139 109	LC		LD	1 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE	313 106 396	LF		LG	4 547 210
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 795 921	LI		LJ	5 902 986
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III				LN	348 665 405	LO		LP	12 177 523
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	136 302 612	8V		8W	7 300 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				IT	665 872	IU		IV	27 202
FINANCIÈRES	TOTAL IV				LQ	136 968 484	LR		LS	7 327 202
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	616 918 391	ØH		ØJ	19 507 345

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ	91 940	D7	91 940
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	5 391 280	LW	125 803 901	IX	125 803 901
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	7 889 764	MC	7 889 764
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	3 828 407	MI	3 828 407
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	68 578	MK	16 929 741	ML	16 929 741
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	53 232	MN	6 580 584	MO	6 580 584
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	7 890	MT	132 219	MU	132 219
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	1 119 390	MW	316 534 216	MX	316 534 216
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	5 892 303	MZ	(0)	NA	1 806 605	NB	1 806 605
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY	5 892 303	NG	1 249 089	NH	353 701 537	NI	353 701 537
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IO		ØX		ØY	143 602 612	ØZ	143 602 612
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	693 074	2G	693 074
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK	144 295 686	2H	144 295 686
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	5 892 303	ØK	6 640 369	ØL	623 893 064	ØM	623 893 064

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

Cegid Quadra

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31 12 2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

6 **AMORTISSEMENTS** N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY	82 033	EL	3 989	EM		EN	86 022	
Fonds commercial	RE	19 796 954	RF	3 892 572	RI	(0)	RJ	23 689 526	
Autres immobilisations incorporelles	PE	64 920 595	PF	6 113 334	PG	897 280	PH	70 136 649	
TOTAL I	RK	65 002 627	RM	10 009 895	RN	4 789 852	RO	70 222 671	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM	4 758 459	PN	395 779	PO		PQ	5 154 238	
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 192 710	PW	105 239	PX		PY	2 297 949	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	10 940 539	QA	1 431 647	QB	56 754	QC	12 315 432	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 740 397	QE	567 115	QF	53 232	QG	4 254 280	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	129 459	QM	7 259	QN	7 890	QO	128 828	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP	172 700 356	QR	14 251 076	QS	708 998	QT	186 242 435	
TOTAL II	QU	194 461 920	QV	16 758 116	QW	826 874	QX	210 393 162	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	259 464 548	QP	22 875 439	QQ	1 724 154	QR	280 615 832	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
Constructions — Inst.gal.et agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles — Inst.gal.et agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		TK		IL		TM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	572 207	5H		5J	242 107	5K	330 100
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 047 987	5W	207 371	5X	1 084 500	5Y	2 170 858
	TOTAL II	5Z	3 620 194	TV	207 371	TW	1 326 607	TX	2 500 958
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	19 655 028	6B	366 474	6C		6D	20 021 502
	sur immobilisations - corporelles	6E	4 466 625	6F	475 000	6G	2 277 686	6H	2 663 939
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	15 260 000	9V	2 948 000	9W	6 780 000	9X	11 428 000
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6	266 953	O7		O8		O9	266 953
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 841 045	6U	719 879	6V	679 634	6W	1 881 290
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 187 008	6Y		6Z		7A	1 187 008
	TOTAL III	7B	42 676 659	TY	4 509 353	TZ	9 737 320	UA	37 448 692
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	46 296 853	UB	4 716 724	UC	11 063 927	UD	39 949 650
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 561 353	UF	3 218 672		
	Dont dotations et reprises - financières			UG	3 155 371	UH	7 845 255		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

En Euros

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE 31/12/2021

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Sur amodiations	52 044		19 245	32 799
Risque sur contrat déficitaires	2 130 000	100 000	910 000	1 320 000
Provision résultat SNC	155 255	97 371	155 255	97 371
Fusion apport PIN valeur vénale				
Contentieux SPIE	210 688			210 688
Risque contrat déficitaire PUG	500 000	10 000		510 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépréciation mali fusion PIN	200 000			200 000
Dépréciation Mali FDC Mar. Stat.	66 953			66 953
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROVISION C/C VALLIER	1 187 008			1 187 008

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	693 074	UV	(0)	UW	693 074
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	29 634 648		29 634 648		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * — Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 065 901		2 065 901		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 791 110		1 791 110		
	Groupe et associés (2)	VC	54 889 280		54 889 280		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 860 387		1 860 387		
	Charges constatées d'avance	VS	198 481		198 481		
	TOTAUX	VT	91 132 881	VU	90 439 807	VV	693 074
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	217 153	217 153		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	6 498 934	454 660	1 822 477	4 221 797
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	815 939	815 939		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 521 010	10 521 010		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 641 474	1 641 474		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 281 711	5 281 711		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 005 331	1 005 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 461 669	3 461 669		
Groupe et associés (2)		VI	160 328 276	1 328 276		159 000 000
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 000 327	1 000 327		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	16 077 627	11 331 980	787 757	3 957 890
TOTAUX		VY	206 849 451	VZ 37 059 530	2 610 234	167 179 687
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	372 505	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2021

I RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	11 528 930
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	36 161		XE	36 161
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	85 405	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	91 152
	Amendes et pénalités	WJ	5 747	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	1 807 234
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %							ZN	2 948 000
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	4 695 361
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
	TOTAL I							WR	21 106 838

II DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	74 705
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH	6 780 000
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 octies A)	L5		XF
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	1 528 110
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
	TOTAL II							XH	8 382 815

III RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	12 724 023
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	12 724 023

Cegid Quadra

En Euros

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE 31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Taxe sur les bureaux IDF		105 991
Provison non déductible		107 371
Déficit SNC		96 453
Mécenat		26 500
Dépréciation Fonds de commerce		366 474
Prov. risque contrat déficitaire		100 000
DAP Fonds de commerce		3 892 572
Total des réintégrations diverses	WQ	4 695 361
Détail des déductions diverses		
Reprise amodiation WILSON		4 339
Reprise prov. risque contrat déficitaire		910 000
Reprise provision non déductible		155 254
Reprise provision CF		458 517
Total des déductions diverses	XG	1 528 110

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 **DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

I SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
C3S	9K	85 405	9L	74 705
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	85 405	YO	74 705
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

En Euros

DGFiP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	42450203
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(14986469)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	27463734

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	27 463 734
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	27 463 734

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier — précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR	3 083 020	3 245 418
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	30 070 244	30 435 917
	- Locations, charges locatives et de copropriété — dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8 7 586 404	XQ	9 595 922	9 159 742
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	22 867	913
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	1 396 337	1 351 248
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	41 085 371	40 947 820
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	790 879	925 833
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS	9Z	133 367	105 099
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	924 246	1 030 932
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		YY	15 496 429	13 170 781
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	7 412 361	7 893 578

DIVERS

- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*			ØB		
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	2.96 %	3.25 %
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	6 056 424	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Quadra

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	LOGICIELS	41 280		41 280		
	2	DROIT AU BAIL	5 350 000		856 000		4 494 000
	3	MATERIEL	68 577		56 754		11 823
	4	AMENAGEMENTS	53 232		53 232		
	5	MOBILIER	7 890		7 890		
	6	CONCESSIONS	1 119 390		708 997		410 393
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1								
	2		4 494 000						
	3		11 045	(778)	(778)				
	4								
	5								
	6		358 101	(52 292)	(52 292)				
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						6 780 000	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						(2 948 000)	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(53 070)			3 832 000	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Quadra

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13 **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

N° 2059-C 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros

formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art - -5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS Q-PARK FRANCE			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	72 477 782
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	72 477 782
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	136 869
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 421 669
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 558 538
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	32 702 810
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 407 749
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	34 110 559
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	40 925 760
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	40 925 760

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☐					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	72 477 782	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	150 366 392		
Période de référence	GY	01/01/2021		GZ	31/12/2021		
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 143 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Cegid Quadra

En Euros

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2059-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 37888823401562

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK FRANCE

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	441 696
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination Q-PARK FRANCE HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) 443275904 | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 441 696
Adresse : N° 01 | Voie RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
Code postal 92130 | Commune ISSY LES MOULINEAUX | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/4 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 37888823401562

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK FRANCE

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 26

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	SAINT GERMAIN STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	483605689			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	SOCIETE DU PARKING PUGET SARL			
N° SIREN (si société établie en France)	493627087			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q PARK PARIS LA VILLETTE			
N° SIREN (si société établie en France)	880142385			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK BOULOGNE			
N° SIREN (si société établie en France)	487687279			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK CHAMBERY			
N° SIREN (si société établie en France)	808575690			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK TOULON			
N° SIREN (si société établie en France)	808575765			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK CLICHY			
N° SIREN (si société établie en France)	852944206			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK FRANCE SERVICES			
N° SIREN (si société établie en France)	834424095			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/4 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 — N° SIRET 37888823401562

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK FRANCE

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 — VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE — P5 — 26

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	Q-Park Marseille TB			
N° SIREN (si société établie en France)	904913472			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-Park Paris La Défense			
N° SIREN (si société établie en France)	905141388			% de détention	100.00	
Adresse : N°	34	Voie	Place de la défense			
Code postal	92800	Commune	Puteaux	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-Park Brest CHU			
N° SIREN (si société établie en France)	902607050			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY-LES-MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	SAINT ETIENNE PARC AUTO			
N° SIREN (si société établie en France)	480091313			% de détention	100.00	
Adresse : N°		Voie	PLACE CHAVANELLE			
Code postal	42000	Commune	SAINT-ETIENNE	Pays		
Forme juridique		Dénomination	NIMES STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	421551052			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique	55	Dénomination	STE DES PARKINGS DE SAVOIE			
N° SIREN (si société établie en France)	444568091			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE	
Forme juridique		Dénomination	SOCIETE ROUENNAISE DE STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	382841617			% de détention	100.00	
Adresse : N°	8	Voie	ALLEE EUGENE DELACROIX			
Code postal	76000	Commune	ROUEN	Pays		
Forme juridique		Dénomination	VALENTINOISE DE STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	415043538			% de détention	100.00	
Adresse : N°	6	Voie	PLACE CHAMPIONNET			
Code postal	26000	Commune	VALENCE	Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/4 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 37888823401562

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK FRANCE

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 26

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	Q-PARK CHARTRES			
N° SIREN (si société établie en France)	883623324			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	SOCIETE DU PARK VALLIER			
N° SIREN (si société établie en France)	503751117			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	CHALON STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	424928810			% de détention	100.00	
Adresse : N°		Voie				
Code postal	71100	Commune	CHALON SUR SAONE	Pays		
Forme juridique		Dénomination	CHARTRES STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	450116751			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	GRENOBLOISE DE STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	428221303			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK ILE DE FRANCE			
N° SIREN (si société établie en France)	420123531			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		
Forme juridique		Dénomination	MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT			
N° SIREN (si société établie en France)	503148694			% de détention	100.00	
Adresse : N°		Voie	RUE DE LA JOLIETTE			
Code postal	13002	Commune	MARSEILLE	Pays		
Forme juridique		Dénomination	Q-PARK MARSEILLE HDV			
N° SIREN (si société établie en France)	395191661			% de détention	100.00	
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE			
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4/4 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 37888823401562

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Q-PARK FRANCE

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 26

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	PATRIMONIALE OMNIPARC				
N° SIREN (si société établie en France)	419657200			% de détention	99.99		
Adresse : N°	1	Voie	RUE JACQUES-HENRI LARTIGUE				
Code postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays			
Forme juridique		Dénomination	SOCIETE DU PARC COISLIN				
N° SIREN (si société établie en France)	483183463			% de détention	99.00		
Adresse : N°	7	Voie	RUE COISLIN				
Code postal	57000	Commune	METZ	Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

Nº 2058 A Bis 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK FRANCE

N° SIRET : 37888823401562

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012021 clos le : 31122021

I - RÉINTÉGRATIONS — Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A-SD)		E1	9 268 930
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)		E2	9 577 909
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E9	(3 543 194)
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD		Z7	
II - DÉDUCTIONS	TOTAL I	E3	15 303 645
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)		E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)		E5	6 122 816
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %		EY	
• imposées au taux de 15 %		E6	
• imposées au taux de 0 %		EZ	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E7	
• imputées sur les déficits antérieurs		E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)		I9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F1	6 122 816

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	9 180 829	
	Déficit (II-I)	F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*				3 124 405
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	6 056 424	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

En Euros

N° 2058 B Bis 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK FRANCE

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012021
clos le : 31122021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				M5	3 124 405
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter
Déficits imputés				J9	3 124 405
Déficits reportables				M6	
Déficits nés au titre de l'exercice				H8	
Total des déficits restant à reporter				H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 -6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

Cegid Quadra

En Euros

No 2058 ER 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS Q-PARK FRANCE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS PANTIN

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée 37888823401562

Exercice ouvert le : 01012021 C e 31122021

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	12 724 023	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	12 724 023	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	12 724 023	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL u - aue S - A u i - aue A - S aux de 19	BR			A9		
TOTAL u - aue E - EF u i - aue EF-E aux de 1		B7			B6	
TOTAL u - aue 3 EE - EG u i - aue EG-EE aux de 0			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A		
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

1 r i rer u d duire a ca da ca i de rie de r u e u d a r e i au deuxi a a i a de ar ic e 223 F du CGI
2 Y c ri a ri e e irr ui re e di r e c ra e i a ec e di i i de ar ic e 39 du CGI
3 La aux de 19 c cer a e ci r d ra ce i ii re SPI c e
e ex ica i c cer a ce e ru ri ue d e da a ice

Cegid Quadra

En Euros

No 2058 ES 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :
SAS Q-PARK FRANCE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :
8 RUE COURTOIS

PANTIN

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée 37888823401562

Exercice ouvert le : 01012021 clos le : 31122021

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2020	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK	FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 e et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Quadra

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

En Euros

Nø 2058 FC 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Q-PARK FRANCE

N°SIRET : 3 7 8 8 8 8 2 3 4 0 1 5 6 2

Exercice ouvert le : 01012021 clos le :31122021

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Plafonnement des lus- alues nettes à long terme d'im utation (Art 22 I du CGI)		1	5	0
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'im utation (Art 22 I du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	12 724 023
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13	12 724 023

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Cegid Quadra

En Euros.

N° 2058 PAP 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)

1/1 [1]

Dénomination de la société mère :	Q PARK FRANCE HOLDING
SIREN de la société mère :	4 4 3 2 7 5 9 0 4
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAS Q-PARK FRANCE
SIREN de la société intégrée :	3 7 8 8 8 8 2 3 4
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	8 RUE COURTOIS PANTIN
Exercice ouvert le : 0 1 0 1 2 0 2 1	Clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE		Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère(créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D,alinéa4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La ci re de ra u r erce a eaux 20 -PAP-S
2 L r ue a ci i er diaire e i re r ide e u a ci ra rere i de ui u du exercice e c dii ur re e re du r u e au re ue ce e d re u i e i ur e ci e Fra ce

Cerfa Quadra

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

En Euros.

2022 **SUIVI DES PLUS-VALUES EN SURSIS D'IMPOSITION (01)** SUIVPVSUIM

Désignation de l'entreprise apporteuse :	Q PARK FRANCE 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :	SAS Q-PARK FRANCE 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Date de réalisation de l'opération :	
Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)	
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)	
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)	
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)	
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)	
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)	
Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)	

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					5 750 000
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteuse a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

En Euros

2022 **SUIVI DES PLUS-VALUES EN SURSIS D'IMPOSITION (02)** SUIVPVSUIM

Désignation de l'entreprise apporteuse :	QPARK INVEST
Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :	SAS Q-PARK FRANCE
	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
	92130 ISSY LES MOULINEAUX
Date de réalisation de l'opération :	
Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)	
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)	
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)	
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)	
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)	
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)	
Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)	

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	17 007 356	17 007 356			107440613
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteuse a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

En Euros

N° 1330-CVAE-SD
(2022)

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2021

i a i de e re ri e	SAS Q-PARK FRANCE
N SIRET de a i e e ri ci a	3 7 8 8 8 8 2 3 4 0 1 5 6 2
Adre e — N	1
ie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
C de a	9 2 1 3 0
C u e	ISSY LES MOULINEAUX
C de Ac i i	5 2 2 1 Z
Ac i i	Services auxilliaires des transports

A	Date	Signature
ISSY LES MOULI	10/03/2022	Q PARK BV

I. GÉNÉRALITÉS

P ri de de r re ce *(JJMMAAAA)* : 0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 au 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1

a e de ce a i : W W / / /

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	40 925 760
Chiffre d'affaires de référence	A3	72 477 782
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	150 366 392

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Cegid Quadra

En Euros

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI N°2069-RCI 2022

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 2021		
Dénomination de l'entreprise :	SAS Q-PARK FRANCE	**Néant**
SIREN de l'entreprise	3 7 8 8 8 8 2 3 4 — PME au sens communautaire	Cocher la case
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	Cocher la case	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :		
SIREN de la société déclarante		
Dénomination de la société mère :		
SIREN de la société mère		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)

CREANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat (2) cf n°2069-M-FC			15 900
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC			
dont préfinancement			
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise cf n°2079-FCE-FC	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés cf n°2079-RS-FC	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles cf n°2079-AV-FC	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques cf n°2069-CI-FC	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers cf n°2079-CINT-FC	
Crédit d'impôt spectacles vivants musicaux ou de variétés et représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques (article 220 quindeciesdu CGI) cf 2079-SV-FC	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 sexies A du CGI) cf n°2079-CAC-FC	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques(art. 220 sexdecies) cf 2079-RT-FC	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice	

CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse cf n°2079-RIP-FC	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO	
Autre créances non reportables et non restituables	

En Euros

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	

En Euros

N° 2069-RCI-ANNEXE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux

N°	Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie
			n°SIREN ou RNA Nom et adresse	n°SIREN ou RNA Nom et adresse	
1	4 500	01/04/2021	488960527 CITHEA FAMILLE ET PROFESSIONNEL 43 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS		
2	22 000		Ville Epinal Hôtel de ville - 9 Rue du général Leclerc BP 25 88026 EPINAL CEDEX		

En Euros

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2069-M-FC
2022

REDUCTION D'IMPOT MECENAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 ou année (1)

Dénomination de l'entreprise	SAS Q-PARK FRANCE
Adresse	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX
N° SIREN	378888234

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	72 477 782	Plafond de déductibilité *(20 000 € ou ligne 1 × 0.5 %)* (2)	2	362 389

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes (3)	3	26 500	
• *Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen* (4)	3b		
• *Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris*	3c		
• *Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME* (5)	3d		
• *Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)*	4	26 500	
• *Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)*	5		

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7	

II - APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 +ligne 7)	8	26 500
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	335 889

(1) Pour les entreprises individuelles.
(2) Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 0.5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 déc. 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 0.5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.
(3) Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.
(4) Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.
Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.
(5) Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

Cegid Quadra

En Euros

N° 2069-M-FC (2)

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatées au cours des exercices précédents imputables (7) 1	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents (8) 2		Excédents imputés (9) 3		Excédents restant à imputer (10) (colonne 1 - colonne 3) 4
N-5		A	335 889	10		
N-4		B (A-10)	335 889	11		
N-3		C (B-11)	335 889	12		
N-2		D (C-12)	335 889	13		
N-1		E (D-13)	335 889	14		
				15	Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	26 500
. **Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros**	17	26 500
. **Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros**	18	
. **Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros** (11)	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
. **Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 %** (12)	21	
. **Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %**	22	
Réduction d'impôt de l'exercice (13) [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	15 900

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) (14)

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	%	
	%	
	%	
	%	
	Total	

(7) Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.
(8) Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.
Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.
(9) Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.
(10) Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.
(11) Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.
(12) Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.
(13) Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.
(14) Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

Cegid Quadra

En Euros

N° 2069-M-FC (3)

VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	15 900
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	15 900

VII - SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO
(à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 (15)	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (16) 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N (17) (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 (18)		TOTAL	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31) (19)			32

(15) Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.
(16) Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.
(17) Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.
(18) Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.
(19) Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

Cegid Quadra

En Euros

2022 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI **N° 2464-SD**

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	3 848 474-
EBITDA fiscal de l'exercice	b	34 159 395
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c-1	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1)-75% x (c-1)	c-2	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2021)	i	3 543 194
Montant des charges financières nettes en report transférées	i bis	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	i ter	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	i quater	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	3 543 194
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de

En Euros

SAS Q-PARK FRANCE

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO
11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.06

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FRAIS D'ETABLISSEMENT		5 918. 32	9 907. 54	3 989. 22-	40. 26-
20110000	Frais établiss & constitution	91 940. 15	91 940. 15		
28011000	Amt. frais établ & constitutio	86 021. 83-	82 032. 61-	3 989. 22-	4. 86-
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		13 795 172. 93	20 487 614. 19	6 692 441. 26-	32. 67-
20501000	Licences /Logiciels d'exploita	1 323 567. 71	1 362 227. 71	38 660. 00-	2. 84-
20510000	Droit d'entrée/Droit au Bail	58 549 503. 51	63 899 503. 51	5 350 000. 00-	8. 37-
28050100	Amt. Licences /Logiciels d'exp	1 316 641. 18-	1 353 477. 87-	36 836. 69	2. 72
28051000	Amt. droit d'entrée	44 761 257. 11-	43 420 639. 16-	1 340 617. 95-	3. 09-
FONDS COMMERCIAL		20 853 849. 69	25 112 896. 09	4 259 046. 40-	16. 96-
20700000	Fonds commercial	64 564 878. 03	64 564 878. 03		
28070000	Amt. fonds commercial	23 689 526. 34-	19 796 953. 94-	3 892 572. 40-	19. 66-
29070000	Prov. dépréc. Fonds de Commerc	20 021 502. 00-	19 655 028. 00-	366 474. 00-	1. 86-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		996 727. 76	1 016 428. 12	19 700. 36-	1. 94-
20810000	Amodiations détenues	1 365 952. 00	1 365 952. 00		
28081000	Amt. amodiations détenues	369 224. 24-	349 523. 88-	19 700. 36-	5. 64-
CONSTRUCTIONS		4 265 984. 48	4 755 974. 78	489 990. 30-	10. 30-
21310000	Bâtiments professionnels	7 026 708. 60	7 026 708. 60		
21311000	Ascenseurs	213 667. 22	202 639. 00	11 028. 22	5. 44
21312000	Travaux électriques s/Construc	649 388. 58	649 388. 58		
21350000	Inst générales agencements	3 828 407. 32	3 828 407. 32		
28131000	Amt. batiments professionnels	4 966 130. 84-	4 604 732. 50-	361 398. 34-	7. 85-
28131100	Amt. Ascenceurs	16 735. 03-	7 883. 90-	8 851. 13-	112. 27-
28132000	Amt Travaux électriques s/Cons	171 372. 08-	145 842. 20-	25 529. 88-	17. 51-
28135000	Amt. install gén & agencements	2 297 949. 29-	2 192 710. 12-	105 239. 17-	4. 80-
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		4 614 309. 47	4 815 491. 70	201 182. 23-	4. 18-
21531000	Intraparc	290 928. 06	186 526. 85	104 401. 21	55. 97
21532000	Détection incendie & gaz - Ven	468 691. 69	383 773. 68	84 918. 01	22. 13
21533000	Alarmes	24 958. 97	24 958. 97		
21534000	Installation vidéo interphonie	889 137. 88	883 319. 56	5 818. 32	0. 66
21535000	Installation climatisation	34 631. 24	36 683. 24	2 052. 00-	5. 59-
21536000	Signalitiques & caissons pub	1 004 281. 01	957 776. 33	46 504. 68	4. 86
21537000	Travaux Electricité & éclairag	2 098 816. 23	1 855 612. 16	243 204. 07	13. 11
21539000	Autres installations	675 191. 34	593 305. 45	81 885. 89	13. 80
21543000	Horodateurs	506 110. 51	506 110. 51		
21544000	Mat péage & contrôle accès	7 577 057. 00	6 974 232. 13	602 824. 87	8. 64
21545000	Autolaveuses	14 122. 75		14 122. 75	
21549000	Autres matériels d'exploitatio	3 345 814. 75	3 353 732. 05	7 917. 30-	0. 24-
28153100	Amt Intraparc	93 842. 28-	64 681. 91-	29 160. 37-	45. 08-
28153200	Amt détection incendie & gaz -	249 733. 73-	191 493. 71-	58 240. 02-	30. 41-
28153300	Amt. alarmes	17 599. 96-	13 950. 35-	3 649. 61-	26. 16-
28153400	Amt. inst vidéo interphonie	778 520. 18-	769 996. 81-	8 523. 37-	1. 11-
28153500	Amt. inst climatisation	26 890. 87-	25 579. 34-	1 311. 53-	5. 13-
28153600	Amt. signalitiq & caissons pub	666 108. 44-	556 625. 39-	109 483. 05-	19. 67-
28153700	Amt. ascenseurs	1 163 311. 30-	896 068. 26-	267 243. 04-	29. 82-
28153900	Amt. autres installations	491 954. 67-	454 552. 95-	37 401. 72-	8. 23-
28154300	Amt. horodateurs	428 704. 80-	364 497. 32-	64 207. 48-	17. 62-
28154400	Amt. mat de péage & contrôle	5 599 359. 13-	4 939 595. 37-	659 763. 76-	13. 36-
28154500	Amt. autolaveuses	951. 31-		951. 31-	
28154900	Amt. autres matériel d'exploit	2 798 455. 29-	2 663 497. 82-	134 957. 47-	5. 07-

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		129957537. 42	138369472. 42	8 411 935. 00-	6. 08-
21811000	Peinture sols	303 601. 78	295 001. 78	8 600. 00	2. 92
21812000	Peinture murs & plafonds	2 536 663. 03	2 339 284. 50	197 378. 53	8. 44
21813000	Divers House Style	16 254. 34	16 254. 34		
21815000	Locaux d'exploitation	401 192. 91	310 676. 02	90 516. 89	29. 14
21816000	Maîtrise d'ouvrage	332 474. 18	347 506. 18	15 032. 00-	4. 33-
21817000	Autres Agencts, Amenagts	2 990 397. 74	2 852 082. 33	138 315. 41	4. 85
21830000	Mat de bureau & informatique	97 657. 87	104 547. 87	6 890. 00-	6. 59-
21840000	Mobilier de bureau	34 561. 24	34 561. 24		
22500000	DSP - Bâtiments professionnels	202 934 515. 59	202 934 515. 59		
22510000	DSP - Ascenseurs	577 740. 28	313 967. 54	263 772. 74	84. 01
22511000	DSP - Travaux électriques s/Co	2 061 328. 23	2 061 328. 23		
22512000	DSP - Inst générale agencement	38 084 826. 04	38 186 384. 93	101 558. 89-	0. 27-
22513000	DSP - Intraparc	356 472. 99	219 709. 67	136 763. 32	62. 25
22514000	DSP - Détection incendie & gaz	3 143 484. 85	3 039 823. 60	103 661. 25	3. 41
22515000	DSP - Ventilation désenfumage	139 616. 00	91 345. 53	48 270. 47	52. 84
22516000	DSP - Alarmes	27 070. 41	25 344. 15	1 726. 26	6. 81
22517000	DSP - Installation vidéo inter	1 983 057. 48	1 860 289. 36	122 768. 12	6. 60
22518000	DSP - Installation climatisati	358 249. 58	356 716. 60	1 532. 98	0. 43
22519000	DSP - Signalitiques & caissons	2 815 716. 37	2 705 203. 83	110 512. 54	4. 09
22520000	DSP - Travaux Electricité & éc	7 449 503. 84	6 637 553. 49	811 950. 35	12. 23
22521000	DSP - Autres installations	3 733 023. 19	3 505 962. 28	227 060. 91	6. 48
22522000	DSP - Peinture sols	1 718 592. 88	1 500 383. 78	218 209. 10	14. 54
22523000	DSP - Peinture murs & plafonds	6 405 898. 45	5 878 698. 44	527 200. 01	8. 97
22524000	DSP - Divers House Style	609 662. 67	618 455. 77	8 793. 10-	1. 42-
22525000	DSP - Locaux d'exploitation	724 037. 06	645 153. 91	78 883. 15	12. 23
22526000	DSP - Maîtrise d'ouvrage	591 764. 00	591 764. 00		
22527000	DSP - Autres Agencts, Amenagts	13 720 302. 85	13 323 683. 42	396 619. 43	2. 98
22800000	DSP - Horodateurs	7 914 329. 36	7 913 267. 06	1 062. 30	0. 01
22810000	DSP - Mat péage & contrôle ac	21 185 023. 62	20 696 844. 52	488 179. 10	2. 36
28181100	Amt. peinture au sol	253 195. 61-	262 994. 10-	9 798. 49	3. 73
28181200	Amt. peinture murs & plafonds	1 730 780. 68-	1 436 455. 89-	294 324. 79-	20. 49-
28181300	Amt. divers House Style	16 254. 34-	16 254. 34-		
28181500	Amt. locaux expl	290 042. 49-	263 730. 70-	26 311. 79-	9. 98-
28181600	Amt. maîtrise d'ouvrage	242 887. 78-	212 757. 24-	30 130. 54-	14. 16-
28181700	Amt. Autres Agencts, Amenagts	1 721 118. 83-	1 548 204. 92-	172 913. 91-	11. 17-
28183000	Amt. Mat de bureau & informati	94 729. 97-	95 824. 22-	1 094. 25	1. 14
28184000	Amt. Mobilier de bureau	34 098. 04-	33 634. 84-	463. 20-	1. 38-
28250000	Amt. parking mis en conces DSP	104 946 692. 03-	98 112 532. 54-	6 834 159. 49-	6. 97-
28251000	Amt. Instal & agenct conces DS	57 636 215. 09-	52 555 611. 74-	5 080 603. 35-	9. 67-
28252000	Amt. équip. mis en concess DSP	23 659 527. 55-	22 032 212. 01-	1 627 315. 54-	7. 39-
29210000	Prov. dépréc. des immos	2 663 939. 00-	4 466 625. 00-	1 802 686. 00	40. 36
IMMOBILISATIONS EN COURS		1 806 604. 57	1 795 921. 10	10 683. 47	0. 59
23110000	Immo en cours - Tvx de rénovat	1 806 604. 57	1 795 921. 10	10 683. 47	0. 59
AUTRES PARTICIPATIONS		132174612. 27	121042612. 27	11132000. 00	9. 20
26110000	Titres de participation	143 511 127. 62	136 211 127. 62	7 300 000. 00	5. 36
26180000	Autres titres	91 484. 65	91 484. 65		
29611000	Prov. déprec. des titres	11 428 000. 00-	15 260 000. 00-	3 832 000. 00	25. 11
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		426 120. 68	398 918. 74	27 201. 94	6. 82
27500000	Dépôts et cautionnements versé	426 120. 26	398 918. 32	27 201. 94	6. 82
27800000	Mali de Fusion s/Actif Financi	266 953. 42	266 953. 42		
29780000	Prov. dépréc. Mali s/Actif Fin	266 953. 00-	266 953. 00-		

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Total II		308896837. 59	317805236. 95	8 908 399. 36-	2. 80-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		27 753 358. 04	20 544 701. 48	7 208 656. 56	35. 09
41110000	Clients	23 036 172. 71	16 652 368. 24	6 383 804. 47	38. 34
41165000	Clients Gestion externe	215 262. 29	130 319. 26	84 943. 03	65. 18
41400000	Clients GRP France	738 863. 56	307 705. 41	431 158. 15	140. 12
41810000	FAE clients exploit.	5 644 349. 55	5 295 353. 44	348 996. 11	6. 59
49100000	Prov. dép. des comptes clients	1 881 290. 07-	1 841 044. 87-	40 245. 20-	2. 19-
AUTRES CREANCES		59 419 669. 49	48 462 326. 26	10957343. 23	22. 61
40119900	Fournisseurs débiteurs		49 810. 70	49 810. 70-	100. 00-
40419900	Fournisseurs immo débiteurs		8 298. 00	8 298. 00-	100. 00-
40971000	AAR s/factures expl	1 042 862. 58	814 510. 66	228 351. 92	28. 04
40984000	AAR s/factures exploit	49 114. 31	546 202. 31	497 088. 00-	91. 01-
44412000	IS Groupe - QPH		16 230. 00	16 230. 00-	100. 00-
44562300	TVA s/immo décaiss en att. 20%	192 878. 96	176 670. 25	16 208. 71	9. 17
44562900	TVA s/immo décaiss en att. 19,	33 012. 39	34 189. 64	1 177. 25-	3. 44-
44565100	TVA s/décaiss en attente 20%	1 197 092. 65	1 140 938. 55	56 154. 10	4. 92
44583000	TVA consolidée Groupe QPH		77 371. 19	77 371. 19-	100. 00-
44586100	TVA s/fact. non parvenue expl	434 790. 79	490 198. 24	55 407. 45-	11. 30-
44586700	TVA s/fact. non parvenue immo	192 465. 69	182 579. 66	9 886. 03	5. 41
44587200	TVA s/avoir à établir expl	15 660. 67	82 692. 77	67 032. 10-	81. 06-
44715000	Taxe CET		1 090 763. 00	1 090 763. 00-	100. 00-
44821000	Prov. Taxe CET	1 791 110. 00	891 325. 00	899 785. 00	100. 95
45115000	Emprunts GRP France	29 521 205. 05	24 021 205. 05	5 500 000. 00	22. 90
45115500	C/CT s/European Cash Pool	25 368 074. 47	19 249 807. 40	6 118 267. 07	31. 78
46870100	Assurances à recevoir	768 410. 30	776 542. 21	8 131. 91-	1. 05-
49550000	Prov. dép. des comptes courant	1 187 008. 37-	1 187 008. 37-		
DISPONIBILITES		1 271 863. 27	924 653. 52	347 209. 75	37. 55
51111000	CB à l'encaissement	66 202. 30	39 389. 17	26 813. 13	68. 07
51112000	GR à l'encaissement	2 420. 75		2 420. 75	
51113000	Télépéage à l'encaissement	124 231. 10	74 835. 60	49 395. 50	66. 01
51119000	CB Web + QP Résa à l'encaissem	6 343. 46	5 332. 34	1 011. 12	18. 96
51120000	Chèq. et Billets à l'encaissem	331. 60	336. 80	5. 20-	1. 54-
51130000	Espèces à l'encaissement	50 817. 30	26 744. 00	24 073. 30	90. 01
51215000	Banques dans Cash-Pool	371 550. 03	348 260. 81	23 289. 22	6. 69
51215100	Banques hors cash-pool	339 859. 29	86 935. 08	252 924. 21	290. 93
53000000	Caisse parcs Espèces	287 464. 25	308 046. 33	20 582. 08-	6. 68-
53010000	Caisse coffre parcs	22 643. 19	34 773. 39	12 130. 20-	34. 88-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		198 477. 48	302 636. 20	104 158. 72-	34. 42-
48600000	CCA - Autres	3 674. 94		3 674. 94	
48601000	CCA - Loyer et Redevance parcs	101 973. 35	214 899. 14	112 925. 79-	52. 55-
48603000	CCA - Charges Locatives	92 833. 15	84 391. 29	8 441. 86	10. 00
48605000	CCA - Contrat Maint. des Park	3. 96-	0. 31-	3. 65-	NS
48606000	CCA - Assurances		3 346. 08	3 346. 08-	100. 00-
Total III		88 643 368. 28	70 234 317. 46	18409050. 82	26. 21
TOTAL GENERAL		397540205. 87	388039554. 41	9 500 651. 46	2. 45

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		7 067 136.00	7 067 136.00		
10130000	Capital Social	7 067 136.00	7 067 136.00		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		120633393.40	120633393.40		
10420000	Prime de fusion	120 633 393.40	120 633 393.40		
RESERVE LEGALE		706 714.47	706 714.47		
10611000	Réserve légale	706 714.47	706 714.47		
REPORT A NOUVEAU		27 463 734.16	42 450 203.16	14986469.00-	35.30-
11000000	Report à nouveau bénéficiaire	27 463 734.16	42 450 203.16	14 986 469.00-	35.30-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		11 528 930.00	14 986 469.36-	26515399.36	176.93
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		20 789 892.76	22 213 716.02	1 423 823.26-	6.41-
13114000	Subvention d'investissement	42 002 795.09	42 263 291.14	260 496.05-	0.62-
13914000	Subvent. invest. Q/P résultat	21 212 902.33-	20 049 575.12-	1 163 327.21-	5.80-
Total I		188189800.79	178084693.69	10105107.10	5.67
PROVISIONS POUR RISQUES		1 563 486.54	2 392 731.74	829 245.20-	34.66-
15180000	Autres prov. pour R & Charges	1 563 486.54	2 392 731.74	829 245.20-	34.66-
PROVISIONS POUR CHARGES		937 471.48	1 227 462.21	289 990.73-	23.63-
15600000	Prov. renouvellement des immo.	330 100.17	572 207.29	242 107.12-	42.31-
15811000	Prov. s/Participations finan	607 371.31	655 254.92	47 883.61-	7.31-
Total III		2 500 958.02	3 620 193.95	1 119 235.93-	30.92-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		6 498 933.67	6 871 438.12	372 504.45-	5.42-
16400000	Emprunts externes HG	6 498 933.67	6 871 438.12	372 504.45-	5.42-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		217 153.47	33 706.74	183 446.73	544.24
51112000	GR à l'encaissement		11 549.58	11 549.58-	100.00-
51140000	Virement à l'encaissement	199 153.47	4 090.16	195 063.31	NS
51150000	Prélèvement à l'encaissement		67.00	67.00-	100.00-
51860000	Intérêts bancaires à payer	18 000.00	18 000.00		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		161144215.08	160053690.32	1 090 524.76	0.68
16550000	Cautions sur badges	671 908.20	668 555.66	3 352.54	0.50
16550100	Dépôts de garantie	143 350.27	144 549.77	1 199.50-	0.83-
16880000	Intérêts courus sur emprunts	681.00	2 435.00	1 754.00-	72.03-
45111700	Emprunts Groupe NL	159 000 000.00	159 000 000.00		
45120000	C/CT Recette/dépense GRP Franc	1 328 275.61	238 149.89	1 090 125.72	457.75
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		10 521 009.61	13 607 625.44	3 086 615.83-	22.68-
40110000	Fourn. Exploitation	586 909.06	572 440.14	14 468.92	2.53
40120000	Fourn. Loyer & redevances	1 022 126.93	794 483.70	227 643.23	28.65
40151900	Fourn. Expl honoraires	1 500.00	5 370.15	3 870.15-	72.07-
40600000	Fournisseurs GRP	4 243 039.96	6 487 653.41	2 244 613.45-	34.60-
40810000	FNP exploit.	488 993.74	685 511.83	196 518.09-	28.67-
40820000	FNP S/Loyer & Redev	3 504 172.91	4 171 055.69	666 882.78-	15.99-
40822000	FNP coûts énergie	141 383.88	117 383.88	24 000.00	20.45
40823000	FNP coûts de maintenance	25 775.82	35 952.65	10 176.83-	28.31-
40826000	FNP impôts et taxes divers	507 107.31	737 773.99	230 666.68-	31.27-

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
DETTES FISCALES ET SOCIALES		7 928 516. 15	4 409 591. 79	3 518 924. 36	79. 80
44412000	IS Groupe - QPH	1 641 474. 00		1 641 474. 00	
44572500	TVA s/encaiss en attente 20%	3 973 844. 09	2 896 608. 24	1 077 235. 85	37. 19
44583000	TVA consolidée Groupe QPH	552 513. 91		552 513. 91	
44586200	TVA s/avoir à recevoir expl	168 991. 34	213 773. 10	44 781. 76-	20. 95-
44587100	TVA s/fact. à établir expl	586 361. 53	582 051. 15	4 310. 38	0. 74
44715000	Taxe CET	324 042. 00		324 042. 00	
44820000	Prov. Taxe foncière	104 715. 28	357 251. 30	252 536. 02-	70. 69-
44822000	Prov. TSB (Taxe s/bureaux IDF)	260 013. 00	170 553. 00	89 460. 00	52. 45
44823000	Prov TASS (Taxe s/surfaces Sta	231 156. 00	114 650. 00	116 506. 00	101. 62
44860000	Prov. C3S (ex Organic)	85 405. 00	74 705. 00	10 700. 00	14. 32
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		3 461 668. 79	3 999 446. 29	537 777. 50-	13. 45-
26900000	Vst rest faire s/titres part	1 000 000. 00	1 750 000. 00	750 000. 00-	42. 86-
40410000	Fourn. s/immos	1 170 837. 05	1 137 406. 26	33 430. 79	2. 94
40451900	Fourn. s/immos honoraires	74 082. 43	16 326. 00	57 756. 43	353. 77
40840000	FNP immos	1 216 749. 31	1 095 714. 03	121 035. 28	11. 05
AUTRES DETTES		1 000 327. 05	934 496. 77	65 830. 28	7. 04
41190000	Règlement client à identifier	3 374. 32	4 919. 66	1 545. 34-	31. 41-
41199900	Clients créditeurs	351 132. 96	318 082. 51	33 050. 45	10. 39
41970000	AAE s/fact clients	107 216. 78	509 409. 52	402 192. 74-	78. 95-
46712000	Créditeurs divers	198 743. 70		198 743. 70	
46712100	Débiteurs - Créditeurs REGIES	339 859. 29	86 935. 08	252 924. 21	290. 93
46865000	Charges à payer		15 150. 00	15 150. 00-	100. 00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		16 077 623. 24	16 424 671. 30	347 048. 06-	2. 11-
48700000	PCA amodiataires	4 942 586. 32	5 002 561. 65	59 975. 33-	1. 20-
48700100	PCA abonnements et LLD manuel	3 522 433. 06	3 838 558. 22	316 125. 16-	8. 24-
48710000	PCA divers	81 234. 03	274 313. 00	193 078. 97-	70. 39-
48710100	PCA abonnements automatique	6 034 272. 15	5 551 682. 85	482 589. 30	8. 69
48711000	PCA GRP France	1 497 097. 68	1 757 555. 58	260 457. 90-	14. 82-
Total IV		206849447. 06	206334666. 77	514 780. 29	0. 25
TOTAL GENERAL		397540205. 87	388039554. 41	9 500 651. 46	2. 45

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		72 477 781. 60	63 504 953. 10	8 972 828. 50	14. 13
70400000	Travaux	2 241 803. 49	1 313 010. 03	928 793. 46	70. 74
70500000	Refact. Hon. Comm/MOD IG Capit		60 781. 00-	60 781. 00	100. 00
70500100	Honoraires non refacturés WO	53 254. 00-	58 563. 00-	5 309. 00	9. 07
70601000	Pdts de cession amodiation	457 397. 06	462 519. 67	5 122. 61-	1. 11-
70613900	CA Horaires ajustements (PMS)	8 276. 60-	18 656. 35	26 932. 95-	144. 36-
70614000	Chèques horaires (PMS)	5 325. 05	9 394. 07	4 069. 02-	43. 31-
70614100	CA Q-Park résa	1 628 576. 77	1 175 331. 11	453 245. 66	38. 56
70614300	Espèces Horaires (PMS)	2 603 192. 63	2 499 374. 94	103 817. 69	4. 15
70614400	Cartes CB / VISA / Mastercard	24 259 444. 01	18 729 055. 74	5 530 388. 27	29. 53
70614500	Cartes GR Total	2 141 158. 72	1 912 024. 15	229 134. 57	11. 98
70614600	Cartes Télépéage et autres	992 601. 79	721 036. 76	271 565. 03	37. 66
70614800	Cartes - Congrès,Forfait,Hotel	828 800. 30	688 689. 23	140 111. 07	20. 34
70614900	Cartes - Ventes directes	37 309. 92	66 686. 25	29 376. 33-	44. 05-
70615000	Cartes - Assoc. Comm. Ville	88 202. 15	40 741. 89	47 460. 26	116. 49
70615100	Abonnés 7*24 (c2c)	15 442 684. 77	15 323 052. 64	119 632. 13	0. 78
70615200	Abonnés 6*24 (c2c)	297 098. 80	269 738. 34	27 360. 46	10. 14
70615300	Abonnés 5*24 (c2c)	1 196 192. 65	1 164 010. 21	32 182. 44	2. 76
70615400	Abonnement bureau (c2c)	1 847 826. 05	1 953 701. 55	105 875. 50-	5. 42-
70615500	Abonnement nuit + WE (c2c)	153 558. 61	186 335. 96	32 777. 35-	17. 59-
70615600	Abonnement Longue Durée	392 927. 56	386 671. 07	6 256. 49	1. 62
70615700	Dépassement Abonnement (c2c)	73 980. 26	52 493. 90	21 486. 36	40. 93
70615800	Chq parcs & Chq Convent. Valid	1 078 217. 32	1 249 880. 66	171 663. 34-	13. 73-
70615900	Autres Recettes Horaire divers	625 511. 02	608 029. 02	17 482. 00	2. 88
70616600	Remises sur Abonnement (c2c)	648 231. 65-	731 647. 66-	83 416. 01	11. 40
70616800	Carte prépayée - Résidents	14 306. 69	78 507. 11	64 200. 42-	81. 78-
70616900	Abonnement Multi-parcs (c2c)	803. 87	250. 20	553. 67	221. 29
70617000	Abonnés gestion externe	1 441 048. 01	1 402 711. 97	38 336. 04	2. 73
70617100	Abonnement manuel divers	26 502. 46	16 580. 24	9 922. 22	59. 84
70620000	Recettes de voirie	8 808 043. 16	7 028 883. 90	1 779 159. 26	25. 31
70621000	Neutralisation de places	110 487. 82	253 680. 28	143 192. 46-	56. 45-
70629000	Compensation financière	776 970. 66	937 781. 74	160 811. 08-	17. 15-
70630000	Rémunération fixe s/ct prestat	1 787 892. 04	1 836 435. 61	48 543. 57-	2. 64-
70632000	Rémunération var s/ct prestati	9 510. 00		9 510. 00	
70634000	Rémunération s/ct PUB (c2c)	153 279. 59	129 565. 99	23 713. 60	18. 30
70640000	Conv forfait occup place (c2c)	957 746. 25	1 210 632. 44	252 886. 19-	20. 89-
70641000	Carte perdue (c2c)	15 768. 96	11 748. 52	4 020. 44	34. 22
70642300	Charges de copropriété (c2c)	827 491. 16	796 397. 31	31 093. 85	3. 90
70642500	Conv refact redev Crédit bail	268 191. 38	274 587. 95	6 396. 57-	2. 33-
70643100	Charges locatives amodia (c2c)	523 266. 23	515 488. 06	7 778. 17	1. 51
70820000	Indemnités & contribut° voirie	753 343. 52	754 481. 34	1 137. 82-	0. 15-
70880000	Autres produits annexes	170 735. 02	122 095. 85	48 639. 17	39. 84
70880100	Location de Local-Espace (c2c)	48 288. 77	58 975. 61	10 686. 84-	18. 12-
70880200	Location présent. journx (c2c)	5 830. 04	6 169. 96	339. 92-	5. 51-
70885000	Locations diverses	1 967. 50	1 978. 22	10. 72-	0. 54-
70890000	MAD emplacement lavage (c2c)	94 261. 79	88 558. 92	5 702. 87	6. 44
Chiffre d'affaires NET		72 477 781. 60	63 504 953. 10	8 972 828. 50	14. 13
PRODUCTION IMMOBILISEE			51 981. 00	51 981. 00-	100. 00-
72210000	Prod immobilisée immo. corp		51 981. 00	51 981. 00-	100. 00-

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2 421 668. 98	2 476 308. 07	54 639. 09-	2. 21-
74150000	Subvention d'exploitation	2 421 668. 98	2 476 308. 07	54 639. 09-	2. 21-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		3 139 806. 10	2 697 294. 85	442 511. 25	16. 41
78150000	Rep prov. risques & charges	19 245. 20	611 077. 24	591 832. 04-	96. 85-
78160000	Rep prov. créances douteuses	679 633. 40	572 447. 61	107 185. 79	18. 72
78161000	Repr. s/Dépr. Immobilisations	2 277 686. 00	1 357 000. 00	920 686. 00	67. 85
79100000	Transfert chgs exploit excl VA	163 241. 50	156 770. 00	6 471. 50	4. 13
AUTRES PRODUITS		136 868. 72	449 237. 74	312 369. 02-	69. 53-
75800000	Produits divers gestion	37 622. 54	5 886. 56	31 735. 98	539. 13
75811000	Frais de Résiliation (c2c)	9 320. 00	7 840. 00	1 480. 00	18. 88
75861600	Rbt d'assurances	89 926. 18	435 511. 18	345 585. 00-	79. 35-
Total des Produits d'exploitation		78 176 125. 40	69 179 774. 76	8 996 350. 64	13. 00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		41 085 371. 00	40 947 820. 15	137 550. 85	0. 34
60500000	Sous-traitance - Travaux	2 232 924. 69	1 314 395. 03	918 529. 66	69. 88
60611000	Electricité	20 002. 34	77 819. 90	57 817. 56-	74. 30-
61120000	Sous-traitance & prestations H	2 171 133. 50	2 155 635. 79	15 497. 71	0. 72
61122000	Charge s/Ct expl QPF _/_ - GRP	15 358 571. 11	15 848 769. 89	490 198. 78-	3. 09-
61123000	Mission Direct & Ass QPF - GRP	8 291 287. 00	7 634 680. 00	656 607. 00	8. 60
61125000	Sous-traitance QCR - GRP	966 636. 00	948 492. 00	18 144. 00	1. 91
61126000	Sous-traitance ADV - GRP	285 691. 80	289 044. 20	3 352. 40-	1. 16-
61130000	Mission Dir & Assist. QPNV	764 000. 00	2 244 900. 00	1 480 900. 00-	65. 97-
61251000	Crédit bail immobilier (cap.)	163 763. 99	158 067. 32	5 696. 67	3. 60
61252000	Crédit bail immobilier (int.)	1 737. 95	7 317. 89	5 579. 94-	76. 25-
61322000	Loyer Fixe	2 239 115. 06	2 376 340. 65	137 225. 59-	5. 77-
61323000	Loyer Variable	92 585. 29	78 405. 13	14 180. 16	18. 09
61356000	Locations diverses GRP	5 254 704. 00	5 108 343. 00	146 361. 00	2. 87
61422000	Charges locatives	805 073. 91	638 826. 01	166 247. 90	26. 02
61423000	Chg Loc refact -TF,TEOM,aut...	964 774. 30	764 376. 56	200 397. 74	26. 22
61424000	TSB (Taxe s/bureaux IDF) - N.	105 990. 88	102 275. 00	3 715. 88	3. 63
61425000	TASS (Taxe s/surfaces stat) -	133 678. 88	91 176. 00	42 502. 88	46. 62
61553000	Entretien signalétique	7 814. 40	6 384. 36	1 430. 04	22. 40
61596000	Sinistres RC (indemnité versée	33 212. 88	55 539. 16	22 326. 28-	40. 20-
61596100	Reparations sinistres hors RC	12 520. 83	125 679. 10	113 158. 27-	90. 04-
61596200	Sinistres/désordres suivis int	41 055. 10	124 370. 94	83 315. 84-	66. 99-
61610000	Assurances RC	43 429. 88	33 661. 37	9 768. 51	29. 02
61625000	Assurance DB + PE + DO	413 102. 79	278 868. 96	134 233. 83	48. 14
62261400	Honoraires divers	5 402. 20		5 402. 20	
62261500	Honoraires avocats		250. 00-	250. 00	100. 00
62270000	Frais d'actes & de contentieux	17 465. 22	1 162. 66	16 302. 56	NS
62320000	Communication interne		12 000. 00-	12 000. 00	100. 00
62370000	Communication externe	17 880. 00	4 675. 00	13 205. 00	282. 46
62372000	Commissions Q-Park Résa	325 679. 82	234 975. 58	90 704. 24	38. 60
62380000	Pourboires et dons	42 610. 00	21 496. 00	21 114. 00	98. 22
62781000	Comm. bancaires (CB, Amex,GR,.	142 636. 10	121 571. 18	21 064. 92	17. 33
62782000	Frais bancaires autres	101 930. 21	85 964. 30	15 965. 91	18. 57
62784000	Frais commissions sur cautions	4 438. 80	3 759. 12	679. 68	18. 08
62811000	Cotisation profession. ou synd	919. 40	210. 00	709. 40	337. 81
62848000	Autres services extérieurs	23 602. 67	22 901. 99	700. 68	3. 06
62848200	Frais d'archivage		13. 94-	13. 94	100. 00

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		924 246. 33	1 030 932. 40	106 686. 07-	10. 35-
63333000	Formation cont facturée (plan)		350. 40-	350. 40	100. 00
63511000	CET (CFE+CVAE+Plafl)	790 879. 00	925 833. 26	134 954. 26-	14. 58-
63512000	Taxes foncières	45 786. 00	24 884. 02	20 901. 98	84. 00
63515000	TEOM (Taxes ordures ménagères)		16. 32	16. 32-	100. 00-
63543000	Autres impôts et taxes	2 176. 33	5 844. 20	3 667. 87-	62. 76-
63710000	C3S (ex Organic)	85 405. 00	74 705. 00	10 700. 00	14. 32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		22 875 437. 88	22 379 044. 54	496 393. 34	2. 22
68110000	DAP immo incorporelles (IFA)	2 224 750. 71	2 223 250. 80	1 499. 91	0. 07
68110100	DAP immo incorp s/constr	14 251 075. 65	13 715 249. 93	535 825. 72	3. 91
68111000	DAP immo Fds commercial	3 892 572. 40	4 380 251. 41	487 679. 01-	11. 13-
68115300	DAP PMS	659 763. 76	603 088. 17	56 675. 59	9. 40
68115400	DAP horodateurs	145 005. 72	123 052. 10	21 953. 62	17. 84
68118100	DAP installations	1 545 520. 12	1 177 546. 81	367 973. 31	31. 25
68118200	DAP matériels	951. 31		951. 31	
68118300	DAP mat/mob de bureau & info	155 798. 21	156 605. 32	807. 11-	0. 52-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS		841 474. 00	4 964 999. 83	4 123 525. 83-	83. 05-
68160000	Prov dépréciation des immos	841 474. 00	4 964 999. 83	4 123 525. 83-	83. 05-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		719 878. 60	810 506. 51	90 627. 91-	11. 18-
68174000	Prov. pour clients douteux	719 878. 60	810 506. 51	90 627. 91-	11. 18-
DOTATIONS AUX PROVISIONS			210 687. 50	210 687. 50-	100. 00-
68150000	Prov. pour R&C exploitation		210 687. 50	210 687. 50-	100. 00-
AUTRES CHARGES		2 220 368. 43	2 240 542. 35	20 173. 92-	0. 90-
65100000	Redevances FIXE	1 261 753. 02	1 415 608. 18	153 855. 16-	10. 87-
65110000	Redevances VARIABLE	776 070. 51	713 090. 53	62 979. 98	8. 83
65410000	Pertes créances irrécouv exerc	181 954. 99	108 797. 23	73 157. 76	67. 24
65800000	Charges diverses gestion	589. 91	3 046. 41	2 456. 50-	80. 64-
Total des Charges d'exploitation		68 666 776. 24	72 584 533. 28	3 917 757. 04-	5. 40-
Résultat d'exploitation		9 509 349. 16	3 404 758. 52-	12914107. 68	379. 30
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE		242 107. 12		242 107. 12	
75590000	Rep. Risques & Charges EXCEP	242 107. 12		242 107. 12	
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE		96 453. 00	87 149. 55	9 303. 45	10. 68
65550000	Quote-part perte transférée	96 453. 00	65 721. 00	30 732. 00	46. 76
65590000	Prov. pour renouvellement		21 428. 55	21 428. 55-	100. 00-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		1 123 489. 96	964 477. 52	159 012. 44	16. 49
76801000	Autres produits financiers	91 468. 00	142 435. 24	50 967. 24-	35. 78-
76801500	Pénalités de retard	10 184. 71	13 010. 97	2 826. 26-	21. 72-
76802000	Intérêts pdts C/CT sté lié	1 021 837. 25	809 031. 31	212 805. 94	26. 30
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		7 845 254. 92	565 721. 15	7 279 533. 77	NS
78650000	Rep prov. risques & charges fi	155 254. 92	65 721. 15	89 533. 77	136. 23
78662000	Rep prov. pour titres	6 780 000. 00	500 000. 00	6 280 000. 00	NS
78670000	Rep prov contrats déficitaires	910 000. 00		910 000. 00	

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Total des Produits financiers		8 968 744.88	1 530 198.67	7 438 546.21	486.12
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		3 155 371.31	7 625 254.92	4 469 883.61-	58.62-
68650000	Prov. risque et charge financ	107 371.31	655 254.92	547 883.61-	83.61-
68660000	Prov. pour dép. des titres	2 948 000.00	6 970 000.00	4 022 000.00-	57.70-
68670000	Prov sur contrats déficitaires	100 000.00		100 000.00	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		4 961 779.20	5 260 703.46	298 924.26-	5.68-
66110000	Intérêts emprunt & dette autre	6 944.70	17 340.79	10 396.09-	59.95-
66150000	Intérêts dettes C/CT sté lié	183 067.78	224 395.15	41 327.37-	18.42-
66181700	Intérêts dettes C/CT QFS	4 771 766.72	5 018 967.52	247 200.80-	4.93-
Total des Charges financières		8 117 150.51	12 885 958.38	4 768 807.87-	37.01-
Résultat financier		851 594.37	11 355 759.71-	12207354.08	107.50
Résultat courant avant impôts		10 506 597.65	14 847 667.78-	25354265.43	170.76
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 122 040.04	491 946.84	630 093.20	128.08
77110000	Dédits et pénalités perçus	1 028 252.00	3 000.00	1 025 252.00	NS
77180000	Autres Produits exceptionnels	33 788.80	64 805.56	31 016.76-	47.86-
77210000	Produits s/exercices antérieur	59 999.24	424 141.28	364 142.04-	85.85-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		6 671 823.04	1 911 294.58	4 760 528.46	249.07
77510000	Prix Cession immos incorporell	4 809 199.75		4 809 199.75	
77520000	Prix Cession immos corporelles	53 946.07	94 123.00	40 176.93-	42.69-
77700000	Subv invest virées au résultat	1 808 677.22	1 817 171.58	8 494.36-	0.47-
Total des Produits exceptionnels		7 793 863.08	2 403 241.42	5 390 621.66	224.31
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		48 081.03	333 288.74	285 207.71-	85.57-
67110000	Pénalités	32 260.00		32 260.00	
67120000	Pénalités amendes fiscales	5 747.00		5 747.00	
67180000	Autres charges excep gestion	5 884.46	98 319.51	92 435.05-	94.01-
67210000	Charges s/exercice antérieur	4 189.57	234 969.23	230 779.66-	98.22-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		4 916 215.70	94 984.26	4 821 231.44	NS
67510000	VNC immo incorporelles	4 861 491.74	388.13	4 861 103.61	NS
67520000	VNC immo corporelles	54 723.96	94 596.13	39 872.17-	42.15-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			2 130 000.00	2 130 000.00-	100.00-
68750000	Prov. Risques & Charge EXCEP		2 130 000.00	2 130 000.00-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles		4 964 296.73	2 558 273.00	2 406 023.73	94.05
Résultat exceptionnel		2 829 566.35	155 031.58-	2 984 597.93	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 807 234.00	16 230.00-	1 823 464.00	NS
69500000	Impôt sur les sociétés	1 807 234.00	16 230.00-	1 823 464.00	NS
Total des produits		95 180 840.48	73 113 214.85	22067625.63	30.18
Total des charges		83 651 910.48	88 099 684.21	4 447 773.73-	5.05-

CDEPTO

SAS Q-PARK FRANCE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	11 528 930.00	14 986 469.36-	26515399.36	176.93

CDEPTO

Annexe

Annexe A : Fiche descriptive du parc

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

Annexe C : Description du Service Clients

Annexe D : QCR de Valence

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L : La presse en parle

Annexe M : Communication et actions commerciales 2021

Annexe A : Fiches Descriptives des parcs

Caractéristiques du parc	
Nom	8 MAI 1945
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	3
Adresse	Allée Antide Boyer
Entrée(s) voitures (adresse)	Une entrée Allée Antide Boyer
Sortie(s) adresse(s)	Une sortie Allée Antide Boyer
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	4 sorties piétons
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 42 03 39 74
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Gare, pôle d'échanges, stade, marché, Poste...
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	375
Dimension des places	2,50m x 4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	8
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	non
Zone réservée	non
Place(s) réservée(s)	non
Ascenseur(s)	1
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Panneaux publicitaires	oui
Toilettes public	non
Vidéo surveillance	oui

Caractéristiques du parc	
Nom	BEAUMOND
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	4
Adresse	Rue de la République
Entrée(s) voitures (adresse)	Une entrée rue de la République
Sortie(s) adresse(s)	Une sortie rue de la République
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	2 sorties piétons
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 42 82 08 86
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Mairie, quartier commercial...
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	234
Dimension des places	2,50m x 4,60m
Nombre de places pour handicapés	0 (4 places au dessus du parc)
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	non
Zone réservée	non
Place(s) réservée(s)	non
Ascenseur(s)	0
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Panneaux publicitaires	oui
Toilettes public	non
Vidéo surveillance	oui

Caractéristiques du parc	
Nom	MARCHÉ
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	3
Adresse	Avenue Gabriel Péri
Entrée(s) voitures (adresse)	une entrée avenue Gabriel Péri
Sortie(s) adresse(s)	Deux sorties avenue Gabriel Péri
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	3 sorties piétons
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 42 01 01 49
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Marché, grande surface...
Heures d'ouverture (horaires)	6h00 – 23h00
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	590
Dimension des places	2,50m x 4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	non
Zone réservée	non
Place(s) réservée(s)	non
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Panneaux publicitaires	oui
Toilettes public	non
Vidéo surveillance	oui

Caractéristiques du parc	
Nom	CENTRE ANCIEN
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	7
Adresse	Avenue Elzéard Rougier
Entrée(s) voitures (adresse)	une entrée avenue Elzéard Rougier
Sortie(s) adresse(s)	Une sortie avenue Elzéard Rougier
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	4 sorties piétons
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 42 03 28 19
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Eglise, marché...
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	326
Dimension des places	2,50m x 4,60m
Nombre de places pour handicapés	0
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Oui (niveau 5)
Zone réservée	Oui (niveau 6 à certains abonnés)
Place(s) réservée(s)	non
Ascenseur(s)	3
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Panneaux publicitaires	oui
Toilettes public	non
Vidéo surveillance	oui

Caractéristiques du parc	
Nom	8 MAI 1945
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	3
Adresse	Allée Antide Boyer
Entrée(s) voitures (adresse)	Une entrée Allée Antide Boyer
Sortie(s) adresse(s)	Une sortie Allée Antide Boyer
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	4 sorties piétons
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 42 03 39 74
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Gare, pôle d'échanges, stade, marché, Poste...
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	375
Dimension des places	2,50m x 4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	8
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	non
Zone réservée	non
Place(s) réservée(s)	non
Ascenseur(s)	1
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Panneaux publicitaires	oui
Toilettes public	non
Vidéo surveillance	oui

Annexe B : Gamme tarifaire Parcs d'Aubagne

I Horaires

PRIX ET SERVICES

Q-PARK BEAUMOND — 24/7

Tarifs

Jusqu'à 1h	**Gratuit**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	9h45	**11,70 €**
1h15	**1,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h30	**1,70 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h45	**2,40 €**	6h15	**8,80 €**	12h00	**13,70 €**
De 2h à 2h15	**+0,60 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	13h00	**14,50 €**
2h30	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h	24h00	**16,00 €**
2h45	**4,90 €**	8h00	**10,20 €**		
3h00	**5,60 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA · CB · mastercard · GR · € · sans contact

Services

AED Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel · Lecture de plaque

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€** /mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€** /mois
7x24 annuel	**959,00€** /an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€** /mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€** /mois	Bureau 5j/sem** mensuel	**67,30€** /mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€** /an	Bureau 5j/sem** annuel	**673,00€** /mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€** /mois		

*ne comprend pas les jours fériés
**du lundi au vendredi ou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours **40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet@2G Document non contractuel

Q-PARK Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK CENTRE ANCIEN 24/7

Tarifs

Jusqu'à 1h	**Gratuit**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	9h45	**11,70 €**
1h15	**1,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h30	**1,70 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h45	**2,40 €**	6h15	**8,80 €**	12h00	**13,70 €**
De 2h à 2h15	**+0,60 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	13h00	**14,50 €**
2h30	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h	24h00	**16,00 €**
2h45	**4,90 €**	8h00	**10,20 €**		
3h00	**5,60 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA CB mastercard GR

Services

AED Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel · Ascenseur

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€** /mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€** /mois
7x24 annuel	**959,00€** /an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€** /mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€** /mois	Bureau 5j/sem ** mensuel	**67,30€**/mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€** /an	Bureau 5j/sem ** annuel	**673,00€**/mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€** /mois	* ne comprend pas les jours fériés ** du lundi au vendrediou du mardi au samedi	

Forfaits

7 jours	**40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet2020-Document non contractuel

QPARK Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK MARCHE 24/7

Tarifs

15 min	0,50 €	2h45	5,10 €	De 8h15 à 9h30	+0,20 € /¼h
30 min	1,10 €	3h00	5,60 €	9h45	11,70 €
45 min	1,60 €	De 3h15 à 4h15	+0,30 € /¼ h	De 10h00 à 11h15	+0,20 € /¼ h
1h00	2,10 €	4h30	7,30 €	De 11h30 à 11h45	13,20 €
1h15	2,60 €	De 4h45 à 6h00	+0,20 € /¼ h	12h00	13,70 €
1h30	3,00 €	6h15	8,80 €	13h00	14,50 €
De1h45 à 2h00	+0,40 € /¼ h	6h30	9,00 €	24h00	16,00 €
2h15	4,30 €	De 6h45 à 7h45	+0,20 € /¼h		
2h30	4,70 €	8h00	10,20 €	Ticket perdu	16,00 € /jour

Moyens de paiement

VISA CB mastercard GR

Services

Défibrillateur
Réservation en ligne
Centre d'appel
Accès PMR
Lecture de plaque
Ascenseur

Abonnements

7x24 mensuel	95,90€ /mois	Résident Nuit+Weekend *	26,70€ /mois
7x24 annuel	959,00€ /an	Résident Nuit+Weekend annuel	267,00€ /mois
Résident 7x24 mensuel	65,30€ /mois	Bureau 5j/sem ** mensuel	67,30€/mois
Résident 7 x 24 annuel	653,00€ /an	Bureau 5j/sem ** annuel	673,00€/mois
Résident 7x24 annuel mens	54,40€ /mois		

* ne comprend pas les jours fériés
** du lundi au vendredi ou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours	40,00€

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet2020 - Document noncontractuel

Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK POTIERS 24/7

Tarifs

15 min	0,50 €	2h45	5,10 €	De 8h15 à 9h30	+0,20 € /¼h
30 min	1,10 €	3h00	5,60 €	9h45	11,70 €
45 min	1,60 €	De 3h15 à 4h15	+0,30 € /¼ h	De 10h00 à 11h15	+0,20 € /¼ h
1h00	2,10 €	4h30	7,30 €	De 11h30 à 11h45	13,20 €
1h15	2,60 €	De 4h45 à 6h00	+0,20 € /¼ h	12h00	13,70 €
1h30	3,00 €	6h15	8,80 €	13h00	14,50 €
De 1h45 à 2h00	+0,40 € /¼ h	6h30	9,00 €	24h00	16,00 €
2h15	4,30 €	De 6h45 à 7h45	+0,20 € /¼h		
2h30	4,70 €	8h00	10,20 €	Ticket perdu	16,00 € /jour

Moyens de paiement

VISA CB mastercard GR

Services

AED Défibrillateur

Réservation en ligne

Centre d'appel

Abonnements

7x24 mensuel	95,90€ /mois	Résident Nuit+Weekend *	26,70€ /mois
7x24 annuel	959,00€ /an	Résident Nuit+Weekend annuel	267,00€ /mois
Résident 7x24 mensuel	65,30€ /mois	Bureau 5j/sem ** mensuel	67,30€ /mois
Résident 7 x 24 annuel	653,00€ /an	Bureau 5j/sem ** annuel	673,00€ /mois
Résident 7x24 annuel mens	54,40€ /mois		

* ne comprend pas les jours fériés

** du lundi au vendrediou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours	40,00€

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet2020-Document non contractuel

Q-PARK Quality in parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK 8 MAI 1945 — 24/7

Tarifs

Jusqu'à 1h	**Gratuit**	De 3h15 à 4h15	**+0,30 €** /¼ h	9h45	**11,70 €**
1h15	**1,10 €**	4h30	**7,30 €**	De 10h00 à 11h15	**+0,20 €** /¼ h
1h30	**1,70 €**	De 4h45 à 6h00	**+0,20 €** /¼ h	De 11h30 à 11h45	**13,20 €**
1h45	**2,40 €**	6h15	**8,80 €**	12h00	**13,70 €**
De 2h à 2h15	**+0,60 €** /¼ h	6h30	**9,00 €**	13h00	**14,50 €**
2h30	**4,30 €**	De 6h45 à 7h45	**+0,20 €** /¼h	24h00	**16,00 €**
2h45	**4,90 €**	8h00	**10,20 €**		
3h00	**5,60 €**	De 8h15 à 9h30	**+0,20 €** /¼h	Ticket perdu	**16,00 €** /jour

Moyens de paiement

VISA · CB · mastercard · GR · Espèces · Sans contact

Services

Défibrillateur · Réservation en ligne · Centre d'appel · Accès PMR · Lecture de plaque · Ascenseur

Abonnements

7x24 mensuel	**95,90€**/mois	Résident Nuit+Weekend *	**26,70€**/mois
7x24 annuel	**959,00€**/an	Résident Nuit+Weekend annuel	**267,00€**/mois
Résident 7x24 mensuel	**65,30€**/mois	Bureau 5j/sem** mensuel	**67,30€**/mois
Résident 7 x 24 annuel	**653,00€**/an	Bureau 5j/sem** annuel	**673,00€**/mois
Résident 7x24 annuel mens	**54,40€**/mois		

*ne comprend pas les jours fériés
**du lundi au vendrediou du mardi au samedi

Forfaits

7 jours **40,00€**

Tous les abonnements sont à souscrire sur **q-park.fr**. Les forfaits peuvent être pris directement en caisse automatique.

Vidéoprotection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Juillet 2020. Document non contractuel

Quality in parking

Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations… Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

	Caractéristiques du Q-Park Control Room
Organisation	Depuis un poste central de controle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaient 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park. Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site. Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.
Missions	Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle Assurer la gestion à distance 24h/24 Orienter et informer la clientèle de nos parcs Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant) Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance Assurer le suivi des disfonctionnements sur les sites
Un personnel formé	Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service : H0.B0 (habilitation électrique) S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
Moyens techniques	IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe. ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.
Gestion clients des sites	Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.
Sécurité	Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site. Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service. Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion. Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel. Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....

Annexe E : Détail des amortissements économiques

(Voir clef USB)

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements

Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
QPFS Q-Park France Se	**Biens de retour**	Aubagne - Poliers	819 568	6 520	0	0	826 088	- 578 293	- 21 820	0	- 600 113	241 275	225 975
		Aubagne - Marché	9 755 233	- 1 695	- 0	0	9 753 537	-5 508 986	- 363 698	0	-5 872 684	4 246 246	3 880 853
		Aubagne - 8 Mai 1945	4 092 286	21 396	- 0	0	4 113 682	-2 721 369	- 118 997	0	-2 840 366	1 370 917	1 273 316
		Aubagne - Beaumond	2 908 133	516	0	0	2 908 648	-1 922 458	- 96 151	0	-2 018 609	985 675	890 039
		Aubagne - Voirie - Manageme	514 462	11 960	0	0	526 422	- 265 824	- 52 687	0	- 318 512	248 638	207 910
		Aubagne - Centre Ancien	4 100 085	83 400	0	0	4 183 485	-2 492 027	- 125 933	0	-2 617 960	1 608 058	1 565 525
		Aubagne - Voirie	- 0	0	0	0	- 0	0	0	0	0	- 0	- 0
		Aubagne - Indivis	122 079	0	0	0	122 079	- 96 209	- 8 193	0	- 104 402	25 870	17 677
	Total Biens de retour		**22 311 846**	**122 097**	**- 0**	**0**	**22 433 943**	**-13 585 167**	**- 787 479**	**0**	**-14 372 646**	**8 726 679**	**8 061 297**
	Biens de reprise	Aubagne - Poliers	4 098	0	0	0	4 098	- 4 098	0	0	- 4 098	0	0
		Aubagne - Marché	27 840	0	0	0	27 840	- 25 394	- 2 446	0	- 27 840	2 446	0
		Aubagne - 8 Mai 1945	14 834	0	0	0	14 834	- 12 789	- 1 655	0	- 14 443	2 045	391
		Aubagne - Beaumond	13 236	0	0	0	13 236	- 11 582	- 1 655	0	- 13 236	1 655	0
		Aubagne - Centre Ancien	13 236	0	0	0	13 236	- 6 062	- 1 655	0	- 7 716	7 174	5 520
		Aubagne - Indivis	994	0	0	0	994	- 994	0	0	- 994	0	0
	Total Biens de reprise		**74 238**	**0**	**0**	**0**	**74 238**	**- 60 918**	**- 7 410**	**0**	**- 68 328**	**13 320**	**5 910**
Total QPFS Q-Park France Services			**22 386 084**	**122 097**	**- 0**	**0**	**22 508 181**	**-13 646 085**	**- 794 889**	**0**	**-14 440 974**	**8 739 999**	**8 067 207**
Total général			**22 386 084**	**122 097**	**- 0**	**0**	**22 508 181**	**-13 646 085**	**- 794 889**	**0**	**-14 440 974**	**8 739 999**	**8 067 207**

A fin 2021, la valeur nette comptable de la délégation s'élève à 8 067K€.

Annexe C1: Description du Service Clients

	Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

	Caractéristiques du Q-Park Control Room
Organisation	Depuis un poste central de controle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaient 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park. Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site. Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.
Missions	Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle Assurer la gestion à distance 24h/24 Orienter et informer la clientèle de nos parcs Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant) Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance Assurer le suivi des disfonctionnements sur les sites
Un personnel formé	Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service : H0.B0 (habilitation électrique) S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
Moyens techniques	IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe. ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.
Gestion clients des sites	Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.
Sécurité	Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site. Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service. Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion. Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel. Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Nom Contrat :	Aubagne | 0						
Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance							
Clés de répartition					2021	2020	Evolution
Total des dépenses Supports Services Généraux				**A**	6 110 936	6 507 970	397 034
Total des dépenses Supports Services Opérationnels				**B**	1 362 038	1 424 335	62 297
Total des dépenses Supports informatiques				**C**	4 071 453	3 463 724	- 607 728
					11 544 427	11 396 030	- 148 397
Chiffres d'Affaires HT Groupe				**D**	100 984 272	89 199 685	11 784 587
Chiffres d'Affaires HT du contrat				**E**	2 685 831	2 521 005	164 825
Affectation des honoraires :							
- Supports Services Généraux				**A x (E / D)**	162 530	183 931	21 402
- Supports Services Opérationnels				**B x (E / D)**	36 225	40 255	4 030
- Dépenses et Supports informatiques				**C x (E / D)**	108 286	97 893	- 10 393

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

- Présence dans 7 pays européens
- 2nd acteur du marché européen
- 3 076 parkings
- 572 000 places de stationnement
- 674 M€ de CA en 2019
- 280 000 abonnés
- Naissance du groupe en 1998
- 1 837 collaborateurs
- Présence dans les métropole européennes : Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...

Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

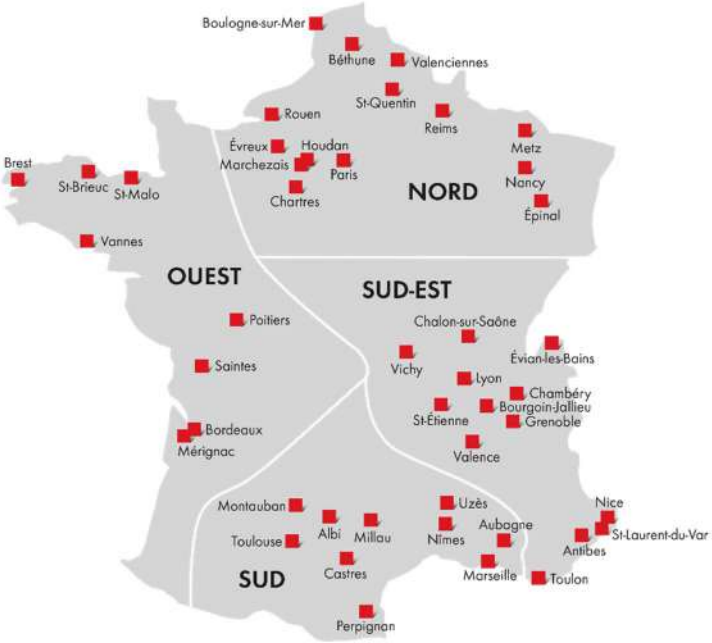

- Présence dans 70 villes
- 240 parkings
- 125 000 places de stationnement
- 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- Près de 60 000 abonnés
- 380 collaborateurs (au siege et en régions)

Annexe I : Engagement de la Direction en matière de QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« *Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.*

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.

Michèle Salvadoretti
Directeur Général
Issy les Moulineaux, le 1er janvier 2022

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
  - Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
  - Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
  - Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
  - Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
  - Harmonisant nos pratiques.
- Intégrer la dimension environnementale, en :
  - S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
  - Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
  - Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
  - Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
  - Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
  - Assurant la veille règlementaire
- Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
  - Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
  - Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
  - Travaillant avec un système d'information commun
  - Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
  - S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
  - Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.
- Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
  - Promouvant la sant é et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
  - Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
  - Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
  - Gérant les habilitations et les plans de prévention
  - Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire
- Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
  - Organisant régulièrement des audits et contrôles
  - Suivant et comparant les bonnes pratiques
  - Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation
- Assurer la sécurisation des informations en :
  - Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
  - En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
  - Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
  - Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
  - Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
  - Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
  - Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
  - Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
  - Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
  - ...

- Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
  - De maitriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
  - De suivre et de maitriser les consommations d'eau et d'énergie
  - De limiter les déchets et d'en maitriser la gestion.
  - De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles

- Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.

- Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.

- Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.

- Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).

- Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

- Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommation d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximités.
- Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.

Annexe L : La presse en parle

Janvier 2021 | Sèvres

Visualiser

Les grands chantiers de l'année à Chambéry

Il y a les grands chantiers qui vont se terminer cette année, ceux qui sont partis pour durer et ceux qui n'ont pas encore démarré. Petit tour d'horizon du calendrier de 2021, et des réalisations prévues à Chambéry, tout au long de cette nouvelle année.

Les travaux d'aménagement de voiries de "centre-nord", démarrés en 2019, vont continuer jusqu'en 2023. Ce sont, au total, 15 millions d'euros qui sont investis pour améliorer la circulation à l'entrée "centre-nord" de Chambéry, qui est saturée chaque matin, avec des files de voitures qui remontent sur la voie rapide urbaine, et chaque soir, avec des bouchons dans le secteur du nouvel écoquartier Vetrotex.

Ce printemps, les travaux vont entrer dans une nouvelle phase spectaculaire, avec la construction d'un nouveau pont au-dessus de la Leysse, entre l'écoquartier Vetrotex et l'avenue de la Boisse, qui devrait être livré à l'automne. Ce pont, dont le coût avoisine les 3,4 millions d'euros, a pour objectif de dégager les flux automobiles. Quand il sera livré, la circulation dans ce secteur fonctionnera en sens unique, avec une boucle et un sens unique entrant de la VRU (voie rapide urbaine) vers la zone de Leclerc, et un sens sortant vers l'avenue de La Boisse, via le nouveau pont.

Janvier 2021 | Chambéry

Elle a fermé ses portes pour être rénovée quand la piscine aqualudique du stade a ouvert. La piscine de Buisson rond, qui date de 1970, est encore en plein chantier, et devrait rouvrir, a priori, à la rentrée de septembre 2021. Grand Chambéry a investi trois millions d'euros pour changer les baies vitrées, réorganiser le hall, refaire le plafond. Le système de traitement de l'air est, lui aussi, changé, mais les bassins ne seront pas modifiés.

L'école Vert bois, au nord des Combes, à Chambéry-le-Haut, va être démolie et reconstruite au même endroit. Le bâtiment, en mauvais état, présente des problèmes d'isolation et d'amiante. Un groupe scolaire de 3 500 m 2 va être reconstruit d'ici 2023, mais en attendant, ce sont une vingtaine de structures modulaires qui vont être installées dans la cour de l'école pour accueillir les élèves. Un chantier de 15,8 millions d'euros.

Cette année, les familles chambériennes devraient voir aussi du changement dans les cours d'école, puisque la Ville va démarrer la végétalisation et « la désimperméabilisation des sols ».

Il devait être terminé à l'automne 2020, ce sera finalement pour le printemps 2021. La construction, par Q-Park, d'un parking en étages de 500 places a été lancée en septembre 2019. Ce parking est relié à la passerelle qui surplombe les voies de chemin de fer. Il va permettre aux automobilistes d'accéder plus facilement au quartier de la gare sans stationner du côté du centre-ville. Par ailleurs, le parking est également relié, au dernier étage, de l'autre côté, au faubourg Reclus, par une passerelle. Il doit permettre aux piétons, également, de rejoindre plus facilement le quartier de la gare depuis le faubourg, sur les hauteurs de Chambéry.

Le permis de construire a été délivré cet été. Les travaux de réhabilitation du bâtiment Jacques Dorstter -8 000 m² sur cinq niveaux, pour 24 millions d'euros- devraient commencer mi-2021.

La première phase (2021-2023) concerne le rez-de-chaussée et le premier étage. Ils accueilleront le laboratoire d'analyses, l'espace de santé publique (vaccination, suivi des maladies infectieuses…), la permanence d'accès aux soins de santé (pour les personnes sans droit et/ou fragilisées) ainsi que des services administratifs.

ledauphine.com

www.ledauphine.com
Pays : France
Dynamisme : 448

Page 2/2

Visualiser l'article

Les abords seront aménagés, une centaine de places de parking en surface seront rajoutées et le grand changement, c'est qu'on pourra marcher sur le toit du bâtiment, en partie végétalisé. Une manière de pallier la grande pente, difficile à emprunter pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ascenseurs permettront de rejoindre le rond-point Biset.

La seconde phase (2023-2025) consiste à rénover les sous-sols qui communiquent avec ceux de la maternité. L'unité de stérilisation déménagera de l'Éveillon à Dorstter, ce qui permettra d'étendre le bloc opératoire de la maternité.

Les travaux du parking Ravet ont démarré en février 2018 et devaient durer… un an! Trois ans plus tard, le chantier est toujours à l'arrêt. Mais selon la Ville, les travaux devraient reprendre au mois de janvier, pour une livraison prévue à l'automne 2021. Une fois qu'il sera en service, avec ses 480 places, la Ville entend améliorer la circulation sur l'avenue des Ducs, avec une piste cyclable, des voies de bus dans les deux sens, des trottoirs élargis, et de la végétalisation. La place de la Libération sera réaménagée. Aux abords du parking Ravet, le segment entre le boulevard de Lémenc et le Pont des amours sera réaménagé, avec la création d'une piste cyclable dans le sens montant, si possible, et l'élargissement du trottoir. Des places de stationnement en surface seront supprimées avenue des Ducs, mais aussi une partie quai Ravet, et dans le centre-ancien. Coût du parking de Q-Park: 12 millions d'euros et 2,4 millions d'euros de surcoût lié à l'arrêt et aux modifications du projet.

Février 2021 | + 283% du paiement sans contact

LaGazette.be

Journaliste : M.P

lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174

Page 1/2

Visualiser l'article

Plus 283% par rapport à 2019: 2020, c'est l'année du paiement sans contact

Les paiements mobiles et sans contact ont explosé en 2020, selon les résultats annuels de Bancontact Payconiq Company. En ligne, nous réglons déjà 68 % de nos transactions avec notre smartphone. Et 42 % de tous les paiements effectués avec la carte Bancontact se font désormais sans contact.

1,65 milliard : c'est le nombre total de paiements effectués l'an passé avec la carte Bancontact et l'appli Payconiq by Bancontact. Soit une hausse de 10 % en un an. C'est surtout la part des paiements mobiles et sans contact qui a fortement progressé au cours de l'année 2020. Au total, les Belges ont utilisé leur smartphone 125 millions de fois pour payer de façon mobile avec l'appli. Ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2019. Un système qui séduit les jeunes de moins de 35 ans (83 %) mais aussi des personnes de plus de 55 ans (55 %).

Quant aux paiements en ligne, une tendance claire se dessine. Pour nos achats en ligne, en décembre, dans 68 % des cas, nous avons privilégié le paiement au moyen du smartphone plutôt que la carte et le lecteur de carte. En décembre 2019, la part du mobile n'était encore que de 58 %. À croire que le lecteur de carte s'apparentera bientôt à une relique du passé.

L'utilisation des applis explose
On a aussi constaté, selon le rapport, une hausse des paiements sans contact avec la carte. En 2020, on en a enregistré 442 millions, soit une augmentation de pas moins de 283 % par rapport à 2019. La crise du coronavirus n'est bien entendu pas étrangère à cette augmentation : les paiements en liquide sont délaissés. Bancontact Payconiq Compagny a d'ailleurs remarqué que le nombre de retraits a baissé de 34 % par rapport à 2019.

LaGazette.be

Heure : 22:04:42
Journaliste : M.P

lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174

Page 2/2

Visualiser l'article

L'appli Payconiq by Bancontact fête son 2e anniversaire et on peut dire que c'est un vrai succès. Les Belges aiment ce système puisqu'ils étaient 4,9 millions d'utilisateurs en 2020. Pourquoi cela plaît-il ? On peut rembourser un ami très facilement, acheter des tickets de trains ou de bus, participer à l'achat d'un cadeau de groupe, etc.

Malgré ce beau bilan, Bancontact Payconiq Company ne compte pas se reposer sur ses lauriers. Cette année, vous pourrez enregistrer votre carte Bancontact dans l'appli d'un commerçant.

Après vous être identifié une première fois via votre lecteur de carte ou votre appli de paiement, vous pourrez effectuer automatiquement les paiements suivants sans devoir recourir à votre lecteur de carte ou votre appli de paiement.

Le système est déjà fonctionnel pour Uber Eats et pour Q-park.

Février 2021 | Chambéry Ouverture Gare – Extrait (7 pages)

france bleu

Journaliste : Valentine Letesse

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 307

Page 1/7

Visualiser l'article

PHOTOS - Découvrez le nouveau parking "vertueux" de la gare de Chambéry

En images, découvrez le nouveau parking de la gare de Chambéry en Savoie. Un ouvrage à 10 millions d'euros de l'entreprise Q-Park France de 460 place, faisant également la liaison entre plusieurs quartiers de la ville grâce à des passerelles.

Le nouveau parking "Cassine Gare" de Chambéry. - Q-Park France

C'est un ouvrage à 10 millions d'euros et son ouverture met un terme à la rénovation du quartier de la gare de Chambéry. Le parking Cassine gare, construit par l'entreprise Q-Park est désormais accessible aux habitants et aux voyageurs. **Un bâtiment vertueux sur plusieurs aspects** qui fait également la liaison entre plusieurs quartiers de Chambéry grâce à **l'installation d'une passerelle et d'une promenade sur le toit-terrasse** de l'ouvrage.

"Plus qu'un parking, c'est une vraie solution urbaine de mobilité" - Michèle Salvadoretti, la Directrice Générale Q-Park France

Le bâtiment fait également le lien piéton, entre plusieurs quartiers de Chambéry. " *Les habitants du Faubourg Reclus, et même ceux du boulevard de Lemenc qui sont dans les quartiers hauts de la ville peuvent transiter via la passerelle métallique qui relie ces faubourgs à notre promenade urbaine sur le toit-terrasse du parc de*

Février 2021 | Reims

Courlancy confie ses parkings à Qpark

Un partenariat vient d'être signé pour 7 ans concernant la gestion des parkings des cliniques Bleuet, Courlancy pour Reims et Bezannes (soit 4 parkings représentant plus de 1 000 places), avec Qpark, acteur de premier plan du stationnement en Europe.

Mars 2021 | Evolution de la demande – Vélos

LE FIGARO
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 305701

Date : 03 mars 2021
Page de l'article : p.11
Journaliste : EMMANUEL EGLOFF

Page 1/1

L'ÉVÉNEMENT

Les opérateurs de parkings prêts à s'adapter

EMMANUEL EGLOFF @eegloff

L'image est marquante. Depuis plusieurs mois, la rue de Rivoli, à Paris, qui relie la place de la Bastille à la Concorde, est très largement réservée aux vélos. Une seule – maigre – voie reste dévolue aux taxis et véhicules de livraisons. Dans la capitale et la plupart des grandes métropoles, la place de la voiture diminue fortement. Ce qui a des conséquences pour certains acteurs très liés à ce monde motorisé : les exploitants de parking. *« Entre 2015 et 2019, nous avons enregistré une baisse de 26 % de la fréquentation dans nos parkings parisiens »*, reconnaît Jean Gadrat, directeur général d'Indigo Weel, filiale du géant des parkings Indigo en charge des mobilités propres. Cet impact n'est toutefois pas généralisé. Présent en majorité dans des villes de taille moyenne, Q-Park, le numéro trois du secteur en France, n'est pas touché de la même manière. En revanche, *« toutes les villes, quelle que soit leur taille, s'intéressent à la place de la voiture et aux mobilités douces »*, explique Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France.

Les acteurs du parking s'intéressent également à ces mobilités douces. Indigo a lancé des services de vélo en libre-service dans plusieurs villes en France. Mais l'équilibre économique est difficile à trouver. Et la plupart de ces services ont été fermés. L'offre la plus naturelle consiste à proposer des places de parking vélo. C'est une vraie demande des municipalités. *« Nous pouvons proposer des lieux sécurisés, en équipant nos parkings de places de vélo »*, explique Michèle Salvadoretti. Q-Park France propose ainsi des places sécurisées avec badge d'accès dans ses parkings de Lyon, Metz et Toulon.

Utilisations alternatives

La démarche est identique pour Indigo. Avec des ambitions très importantes, notamment à Paris. *« Nous comptons équiper vingt de nos parkings parisiens d'un espace vélo d'ici à 2022*, précise Jean Gadrat. *Il pourrait y avoir entre 100 et 150 places de vélo par parking. »* Indigo a fait un pas de plus, avec l'ouverture d'un parking 100 % vélo de 385 places à la gare Montparnasse. Et d'autres acteurs suivent. Dans le projet de rénovation de la gare du Nord, la société Effia devrait gérer un parking spécial vélo de 1000 places.

Les opérateurs de parking veulent aller plus loin et offrir encore plus de services. Il est ainsi possible de faire du parking un « hub » de mobilité en permettant de le connecter avec le réseau de transport public. Pour les parkings de centre-ville, la réflexion porte sur des utilisations alternatives. En accueillant les nouveaux acteurs de la location de voiture, qui se passent d'agence physique, par exemple. Indigo a même créé une plateforme logistique en plein cœur de Paris pour permettre la livraison de produits frais, en créant une zone de stockage, une chambre froide et une zone de réception dans un de ses parkings. ■

Mars 2021 |

BOURGOIN-JALLIEU

BOURGOIN-JALLIEU

La Ville perd plus de 400 places de parking gratuites

En 2021, le début des travaux du conservatoire, sur le parking Frédéric-Dard et l'installation du tribunal provisoire, sur le parking Diederichs va drastiquement limiter le nombre de places gratuites.

Il va falloir jouer du coude pour trouver des places de stationnement gratuites proches du centre-ville. À partir du mardi 6 avril, le terrain du parking Diederichs, situé derrière le commissariat, sera occupé par des travaux. « Le ministère de la Justice va occuper ce terrain qui leur appartient pour construire un tribunal provisoire. En parallèle, il va bâtir un nouveau tribunal à la place de l'actuel, mais ne peut pas le faire en site occupé, justifie Vincent Chriqui, maire. On perd 200 places gratuites du centre-ville », regrette-t-il. Et cela, pendant trois ans.

Ça ne s'arrête pas là, puisqu'à une minute à pied, sur l'immense parking Frédéric-Dard de 413 places, situé à côté de la Maison du Département, plus de 200 autres places seront aussi perdues avec le début des travaux du conservatoire, d'ici la fin de l'année. Soit au total, plus de 400 places en moins.

Un partenariat avec le parking privé de la Folatière

Mieux vaut prévenir que guérir. Anticipant les critiques, le maire avait invité la presse, ce jeudi 25 mars, pour annoncer la (mauvaise) nouvelle et discuter des alternatives. « Il y a toujours des solutions d'abonnement dans tous les parkings de la Ville, autour d'un euro par jour. 1 275 places, gratuites ou payantes, sont disponibles à moins de trois minutes du parking Diederichs, tempère-t-il. Mais il est vrai qu'il risque de manquer des places de stationnement de longue durée, notamment pendulaire. » Et pour cela, la Ville a noué un partenariat avec Q-Park, troisième entreprise en France en termes de nombre de places de stationnement, qui gère le parking de la Folatière, équipé de 460 places.

Vincent Chriqui, maire, entouré de Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière de Q-Park, sur le parking Frédéric-Dard où les travaux du conservatoire vont débuter à la fin de l'année. Photo Le DL/ J.B.

Et ça tombe bien, car Vincent Chriqui n'est pas venu seul. Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière, ont présenté les nouveaux tarifs de ce parking. « Nous avons créé un abonnement à 35 euros par mois, pour se garer du lundi au vendredi, et abaissé de 5 € nos deux autres abonnements (45 euros pour six jours par semaine et 50 euros pour 7j/7), détaillent-ils. Et nous mettons en place une offre valable du 1er avril au 30 septembre, à savoir trois mois d'abonnement à -20 %. »

Un partenariat intéressant pour l'entreprise, puisque le parking de la Folatière, ouvert en septembre 2017 avec l'hypermarché Cora, n'utilise qu'un quart de ses capacités.

Jules BOURGOIN

www.q-park.fr

voix de l'ain
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 13576

Date : Du 05 au 11 mars 2021
Page de l'article : p.20

Page 1/1

VENDREDI 5 MARS 2021

SAVOIE

479 places supplémentaires avec le parking de la Cassine

CHAMBÉRY Depuis la mi-février, les usagers peuvent stationner leur voiture sur l'une des 479 places du nouveau parking de la Cassine.

Il manquait un parking à proximité de la gare, c'est désormais chose faite. Le parking La Cassine a nécessité plusieurs années de construction pour arriver à un bâtiment moderne et vertueux qui peut accueillir 479 places de stationnement, parmi lesquelles dix places PMR (Personne à mobilité réduite), dix places pour véhicule électrique, 15 places réservées pour les motos, dix places réservées pour les vélos et 24 places pour les véhicules famille.

Le nouveau parking La Cassine propose un design moderne et végétalisé, respectueux de l'environnement. Photo : Virginie Ludwiczak

UN OUVRAGE À 10 MILLIONS D'EUROS

Ce nouveau parking sur trois étages, construit par l'entreprise Q-Park, a nécessité un investissement de dix millions d'euros de la part du constructeur pour permettre la création de plus de 400 places de stationnement, une passerelle qui fait office de liaison piétonne entre la gare et plusieurs quartiers de la ville, un toit-terrasse pour admirer la vue panoramique urbaine de la ville, sans oublier les 36 jardinières qui végétalisent le parking.

En haut du parking se trouve un toit-terrasse pour profiter de la vue, pique-niquer ou attendre son train. Photo : Virginie Ludwiczak

UN PARKING VERTUEUX

Plusieurs choix ont été pris dans la construction du parking pour le rendre le plus écoresponsable possible. Plus de 630 tonnes de métal parmi les 845 tonnes de métal utilisées proviennent d'acier recyclé. L'architecte qui a conçu le parking, Philippe Barbeyer, a pensé à tout. Au-delà des 36 jardinières sur la façade et le toit-terrasse, il a également mis en place un système de récupération des eaux de pluie pour en assurer l'arrosage. Première en France, huit éoliennes ont été installées sur le toit-terrasse pour la production d'électricité. Pour aller encore plus loin, le parking a été pensé avec des matériaux modulables si toutefois un tel équipement venait à prendre une autre utilité d'ici plusieurs dizaines d'années.

Q-Park Cassine Gare

268 chemin de la Cassine - www.q-park.fr

Mars 2021 | Chambéry

Mars 2021 | Courlancy

Santé

Signature d'un partenariat entre le Groupe Courlancy-santé et Q-Park France

Le Groupe Courlancy-santé, connu à Reims pour ses 3 cliniques (Bezannes, Courlancy et Les Bleuets), vient de signer un partenariat pour 7 ans avec Q-Park, acteur de premier plan du stationnement en Europe. A compter du printemps 2021, Q-Park va investir et mettre au service du groupe de cliniques Rémoises, de ses professionnels, des patients et des visiteurs son expertise reconnue et sa vision du parking de demain. Il va ainsi s'assurer de la qualité de l'expérience client de 4 parkings représentant plus de 1 000 places.
D'ici l'été, Q-Park va débuter l'exploitation de 4 parkings de surface du groupe Courlancy-santé situés à Reims :
- Bezannes : 2 parcs (Nord et Sud) : 709 places au total (368 et 341 places)
- Courlancy : 195 places
- Les Bleuets : 185 places

Cette prestation de service s'étendra sur au moins 7 ans.
Les travaux d'investissements préalables nécessaires ont débuté.

Avril 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)

Chartres : après Miami et Moscou, Romain Froquet signe une fresque aux couleurs de la République et du Bleu de Chartres

Ce jeudi 29 avril 2021, Romain Froquet termine sa fresque dans le parking souterrain République de Chartres (Eure-et-Loir), il a tenu a y apporter une touche locale.

Romain Froquet signe une fresque dans le parking souterrain République à Chartres. (©IG / Actu Chartres)

Un bon moyen de sortir de la sinistrose. L'art continue à Chartres **(Eure-et-Loir)**, malgré la crise sanitaire. Et ce n'est pas Romain Froquet qui dira le contraire. Il peaufine, ce **jeudi 29 avril 2021** , une commande de Q-Park, au niveau -1 du parking souterrain République de Chartres.

Depuis le début de la semaine, l'artiste, qui réside en région parisienne, s'affaire à créer des « liens » dans le souterrain, un chemin à suivre depuis le niveau 0 du parking, où sont suspendus trois arbres, quelques courbes bleues dans les escaliers, et enfin, la **gigantesque fresque** au – 1.

Juin 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Bâtiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 11 juin 2021
Page de l'article : p.10,11,12,14
Journaliste : Laurent Miguet

L'événement

Infrastructures

Les parkings se font déjà une place dans la ville de demain

Végétalisation, recharges électriques, espaces pour les vélos... Face aux mutations urbaines, le secteur du stationnement innove et se diversifie.

Quand deux parkings servent de vitrine à un quartier sans voiture, il devient urgent d'inventer de nouveaux mots pour les désigner : les « centrales de mobilité » de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) répondent à ce besoin. Du vélo à la recharge de véhicules électriques, de la réversibilité à la production photovoltaïque, en passant par les services logistiques ou l'autopartage, les deux ouvrages mettent en évidence une mutation : le stationnement de voitures individuelles est devenu un service parmi d'autres dans l'offre des constructeurs de parkings. Et le mouvement s'amplifie. « L'expérience de notre première centrale de mobilité nous conduit à renforcer le stationnement sécurisé pour les vélos, et notamment les vélos cargos de plus en plus nombreux », signale Georges Oliveira, chargé de la programmation des espaces publics à Plaine Commune.

L'établissement public territorial a confié les opérations à l'aménageur Plaine Commune Développement. Chiffré à 5,7 millions d'euros HT et soutenu par le programme Investissements d'avenir, le second équipement entrera en service en 2024. Au débouché du pont sur la Seine, les sept niveaux et les façades métalliques structurelles expriment la fonction de signal urbain, développée par l'architecte Martin Duplantier.

Objectif « 100 000 bornes ». Pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (Ive), l'accélération résulte plus de l'impulsion politique que des utilisateurs : la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose l'équipement de 5 % des places de stationnement en 2025. Posé par le plan France Relance, l'objectif de « 100 000 bornes en 2021 » accélère le tempo, au point de pousser la Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS) à réagir (lire p. 14).

Distributeurs d'électricité, les parkings deviennent aussi producteurs. Inauguré en février dernier par la communauté d'agglomération Porte de France Thionville (Moselle) après un investissement de 6,3 millions d'euros financé à 50 % par l'État du Luxembourg pour réduire le trafic transfrontalier, le nouveau parking-relais de surface de Thionville-Metzange pourrait ajouter 23 000 m² d'ombrières solaires à ses 764 places. Assistante au maître d'ouvrage, la Société d'équipement du bassin lorrain a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans ce but. Mais la

A Chartres, la matrice souterraine d'une métamorphose en trois actes

Malgré la concurrence d'Effia, filiale de la SNCF, Q-Park a remporté la concession et la construction du parking de la gare de Chartres (Eure-et-Loir), dont la façade vitrée évoquera les vitraux de la cathédrale. Pièce maîtresse de l'opération de revitalisation du territoire inscrite au programme national Action cœur de ville, le chantier entamé en mars s'achèvera en 2024, après avoir mobilisé 21,6 millions d'euros HT de travaux et équipements. Réalisé par Bouygues Construction et dessiné par l'agence Jacquez Azema, l'ouvrage matérialisera l'acte III d'une métamorphose urbaine entamée en 2001.

« J'ai remporté ma première élection sur l'idée de construire 3000 places en centre-ville. Avec la gare, nous y serons », se réjouit le maire Jean-Pierre Gorges. Au-dessus des 1100 places du parking Cœur de ville, le pari de l'attractivité s'est joué avec l'aménagement d'un « boulevard de la culture », confié à Reichen & Robert. « Je me souviendrai toujours du chèque que nous avons remis solennellement au maire après l'année d'exploitation qui a suivi le chantier de 2004 et 2005, en paiement des premières redevances issues de cette exploitation », témoigne Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park.

Pour l'exploitant néerlandais qui a racheté Parcotrance à Bouygues Construction en 2002, Chartres symbolisait l'épreuve du feu sur le marché hexagonal. Pari gagné. Entre le premier investissement de 27 millions d'euros et le début du chantier de la gare, une réhabilitation lourde a offert l'opportunité de l'acte II, bouclé en septembre dernier sous la préfecture : « C'est le seul exemple de mise aux normes publiques d'un ancien parking privé », souligne la dirigeante de Q-Park. Forts de ce bilan, l'exploitant et le maire songent déjà à l'acte IV nécessité par le boom immobilier post-Covid de la ville moyenne du bassin parisien.

Juin 2021 | Les nouveaux défis Q-Park France

Les nouveaux défis de la reine des parkings

INFRASTRUCTURE À la tête de Q-Park, troisième réseau de stationnement en France, Michèle Salvadoretti jongle avec les mobilités douces

Ne dites surtout pas à Michèle Salvadoretti que les parkings sont des infrastructures du passé. Même si de plus en plus d'élus rêvent de fermer l'accès dans leur centre-ville aux voitures et de laisser libre cours aux mobilités douces emmenées par des nuées de vélos. *« Cela fait trente ans que je dirige l'exploitation de parcs de stationnement et que je trouve ce métier passionnant parce qu'il évolue sans cesse »*, livre la directrice générale de Q-Park France, numéro trois du secteur dans l'Hexagone. La dirigeante qui vient de faire son entrée au Conseil économique social et environnemental (CESE) repasse le film d'une carrière passée entre des sous-sols, des chantiers et des bureaux d'édiles. Elle a connu l'époque où les groupes de BTP créaient des parkings pour couler du béton sans trop se soucier de l'accueil et de la sécurité des automobilistes. Aujourd'hui, leurs exploitants sont sommés de se positionner en opérateurs de mobilité urbaine.

Lorsqu'elle rejoint à la fin des années 1980 Bouygues Construction, Michèle Salvadoretti est une jeune ingénieure à mille lieues de cet univers. Jusqu'au jour où elle accepte de devenir *« la première salariée de la société de parcs de stationnement du groupe, qui s'appelait alors Parcofrance et qui n'existait que sur le papier »*, précise-t-elle. En 2002, l'exploitant néerlandais Q-Park rachète ce qui n'est plus du

Michèle Salvadoretti, dirigeante de la filiale française de Q-Park, dans le parking de la Philharmonie de Paris. ÉRIC DESSONS/JDD

tout une feuille blanche. Michèle Salvadoretti engage dans la foulée sa première grande bataille commerciale à Chartres (Eure-et-Loir). Jean-Pierre Gorges, le nouveau maire, vient de gagner les élections en promettant de construire 3 000 places de parking. Q-Park remporte le marché en investissant 27 millions d'euros dans la construction d'un parking de 1 300 places qui serpente sous les quartiers centraux. *« Je voulais poser en cœur de ville tous les équipements culturels et pour cela il fallait que les automobiles trouvent une place en sous-sol »*, éclaire le maire soucieux de préserver un flux de visiteurs attirés par la cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Chartres : sa ville laboratoire

Depuis, la ville est devenue une sorte de laboratoire d'innovation pour le réseau au logo noir et rouge. Le groupe y a réhabilité un espace de 600 places sous la préfecture pour 3 millions d'euros. Un exploit financier. *« Le coût moyen d'une place de parking neuve est de 30 000 euros ; sur ce projet, nous avons réussi à livrer un parc aux normes avec un prix de 5 000 euros par place »*, appuie-t-elle. Q-Park a aussi remporté la concession et la construction du parking de la gare SNCF. Démarré en mars, le chantier doit s'achever en 2024. Mais l'exploitant et l'édile réfléchissent déjà à l'après. *« J'ai besoin de 2 000 places dans l'hypercentre »*, souffle Jean-Pierre Gorges, qui a vu arriver beaucoup de Parisiens depuis le premier confinement.

En vingt ans, la plus latine des filiales du groupe présent dans sept pays en Europe n'a pas chômé. Q-Park France fédère 220 parkings essaimés dans une centaine d'agglomérations et occupe 330 salariés. *« Nous sommes une société encore jeune en France, avec une belle présence dans les villes moyennes qui ont une plus forte résilience et sont moins touchées par la baisse de fréquentation qui frappe aujourd'hui Paris et les grandes métropoles »*, cadre Michèle Salvadoretti. Une baisse amplifiée par la crise sanitaire. En 2020, le groupe a subi un recul de 30 % de son chiffre d'affaires, de 135 millions d'euros pré-Covid. *« 80 % de nos recettes viennent des clients horaires ; nous n'avons pas encore retrouvé les durées moyennes de stationnement et la fréquentation pré-crise »*, reconnaît la dirigeante, bien décidée à promouvoir le parking du futur en s'inspirant notamment des pratiques développées dans les pays du nord de l'Europe par Q-Park.

« Nous avons installé huit éoliennes à pales verticales sur la terrasse de notre nouveau parking Cassine à Chambéry », indique-t-elle. À Toulon, le groupe a introduit des services de location de vélos et des box sécurisés, ainsi que des bornes de charge pour véhicules électriques. La logistique du dernier kilomètre ou l'installation des distributeurs de denrées alimentaires figurent parmi ses autres pistes de réflexion pour les parcs en surcapacité. *« Mais nous devons respecter des contraintes incendie très lourdes et très coûteuses et les quotas d'installation de bornes de recharge que nous impose la loi d'orientation des mobilités* [LOM] *»*, ponctue-t-elle. En attendant, la reine des parkings poursuit son offensive hexagonale. Elle vient d'obtenir le renouvellement de la concession Vieux-Port à Marseille et va construire deux parkings pour le CHRU de Brest. ●

BRUNA BASINI

Juin 2021 | Marseille

BOUCHES-DU-RHÔNE

L'ACTU

13 / AUTOMOBILE : Q-Park à nouveau choisi pour la gestion du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville

La **METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE / T :** 04.42.11.16.16 a choisi à nouveau **Q-PARK FRANCE / T :** 08.10.07.72.75 (*siège social à Issy-les-Moulineaux/Hauts-de-Seine, CA 132 M€, 320 salariés*), expert du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, pour l'exploitation du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville pour les 6 prochaines années. Pour cette nouvelle phase, Q-Park va investir près de 2 M€ pour la valorisation de l'équipement. **www.ampmetropole.fr www.q-park.fr**

Juin 2021 | Toulon (extrait – 2 pages)

Faites du vélo : des activités gratuites à savourer à vélo et en famille le 12 juin à Toulon

Dans le cadre de la manifestation nationale "Faites du vélo", la ville de Toulon vous propose des animations gratuites toute la journée du 12 juin.
Le 12 juin, c'est la journée mondiale du vélo ! Pour cette occasion la maison de la mobilité TPM vous propose des animations gratuites et accessibles à tous. Vous souhaitez apprendre les bons gestes pour réparer votre vélo ? Découvrir votre ville sur deux roues ?

Pendant toute la journée, cet événement familial vous invite à participer à des ateliers en famille proposés gratuitement. Dégustez un jus de fruits frais bien issu des invendus du marché. Louez un vélo électrique et baladez-vous.

Appréciez en musique l'ambiance festive !

Au programme de la journée du 12 juin :
Vélo Village - Place des Savonnières

Octobre 2021 | Paris La Défense (extrait – 2 pages)

LesEchos

Journaliste : Adelaïde Tenaglia

www.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 82

Visualiser l'article

37 millions d'euros pour améliorer les parkings de la Défense

Après Indigo, c'est désormais Q-Park qui assurera la gestion des parkings de la Défense, plus grand parc de stationnement d'Europe. L'opérateur promet des investissements massifs pour moderniser les 14 parkings existants et les adapter aux enjeux de l'après Covid.

Q-Park s'est engagé à investir 37 millions d'euros pour remettre en état le parc de stationnement de la Défense et le moderniser (l i g h t p o e t/Shutterstock)

C'est le plus grand ensemble de parcs de stationnement d'Europe. Les 14 parkings de la Défense, représentant plus de 20.000 places, s'apprêtent à changer de pavillon, à partir de janvier 2022.

Paris la Défense, gestionnaire du quartier d'affaires, a signé un contrat de huit ans avec l'entreprise Q-Park pour leur exploitation, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service publique (DSP). Après Indigo, le nouvel exploitant devra gérer de nouveaux enjeux : amorcée depuis plusieurs années, la baisse de la fréquentation des parkings a été accentuée par l'épidémie de Covid.

Dans un premier temps, « la priorité est d'améliorer la qualité de service dans les parkings », insiste Pierre-Yves Guice, directeur général de Paris la Défense. Certains parkings datent de la construction du quartier d'affaires, dans les années 60. Ils sont vieillissants et nécessitent des rénovations.

Maintenir les fonctions de base

Q-Park s'est donc engagé sur un investissement de 37 millions d'euros pour remettre en état le parc, le moderniser et améliorer l'expérience utilisateur. Parmi les aménagements prévus : une augmentation de la

Novembre 2021 | Chartres

La première pierre du futur parking du pôle gare de Chartres a été posée

Le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parking Q- Park du pôle gare de Chartres. © agence de Chartres

Le maire de Chartres Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parc de stationnement du pôle gare, qui devrait être livré en novembre 2022.

Mercredi 10 novembre, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, et la directrice générale de Q-Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre de ce qui sera, en novembre 2022, le nouveau parking Q-Park du pôle gare.

Située derrière la voie ferrée, la structure de 14.000 m2, construite sur deux étages et semi-enterrée, offrira 1.086 places de parking supplémentaires à la ville.

« Il permettra surtout aux voyageurs de favoriser les transports doux et l'intermodalité en laissant leurs voitures au parking. »
Jean-Pierre Gorges (maire de Chartres)

Le coût du parking de pôle gare s'élève à 24 millions d'euros. « Il sera géré par sept personnes », développe Michèle Salvadoretti.

A Chartres, le parking du Pôle gare sort de terre

« Au total, avec ce nouveau parking, la ville de Chartres et Q-Park offrent 3.680 places de stationnements. Ainsi, chaque jour, nos structures permettent de faciliter la vie des Chartrains et de leur faire gagner du temps. »

Un parc de stationnement façon chartrain

Le parking comprendra 55 places avec des bornes de recharges pour les véhicules électriques, 22 pour les personnes à mobilité réduite et 49 pour les deux roues. Le maire de Chartres conclut :

« C'est un nouvel élément qui permet de développer, encore un peu plus, le pôle gare, et l'accès au futur complexe sportif de Mainvilliers. De plus, l'extérieur du parking collera parfaitement à la spécialité chartraine puisqu'il sera recouvert de vitraux colorés, rappelant ceux de la cathédrale qui domine notre cité. »

Florémie Blanc

Développement durable : Le CNPA remet les trophées R Awards

Le CNPA remet les R awards

© CNPA

Après les deux premières éditions de la cérémonie des R Awards, le Conseil National des Professionnels de l'Automobile a récompensé de nouveau les actions remarquables, en matière de RSE, menées par les professionnels de l'automobile le 9 décembre 2021 à Paris.

La remise des R Awards vise à récompenser l'implication des professionnels dans un ou plusieurs domaines du développement durable : les actions sociales, sociétales, environnementales, de gouvernance ou encore d'ancrage territorial.

" *Nous avons célébré une valeur fondamentale : l'engagement, au service de nos entreprises, de la société, et des prochaines générations*", rappelle **Xavier Horent délégué général du CNPA** ." *Chaleureuses félicitations, bravo à toutes et à tous : la Profession a l'immense avantage d'un « mix énergétique » extraordinaire au plan humain. Une promotion 2021, exemplaire et inspirante, qui laisse une magnifique empreinte. La RSE est une boussole pour suivre la trajectoire durable que trace le CNPA* ".

Zoom sur le palmarès 2021...

L'initiative sociale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociale" sont Euromaster, le Groupe Chanoine, le groupe LG et le groupe Alvarez.

L'initiative sociétale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociétale" sont Q-Park, le Groupe Bernier, Hydro VI et Hiflow.

S

Parkings souterrains à Marseille : Q-Park baisse certains de ses tarifs

Q-Park et la Métropole ont renouvelé pour 7 ans leurs contrats d'exploitation des parkings Les Docks Arvieux, Espercieux (2e), La Timone et

Blancarde (5e). Quelque 4,2 millions d'euros seront investis dans la valorisation esthétique des équipements. En outre, ces parkings proposeront 30 min de gratuité dès leur accès. Le tarif horaire de La Timone passera de 2,40 € à 1,70 € et le tarif de nuit (20 h-8 h) sera fixé à un maximum de 5 €.

L'abonnement annuel de Blancarde passe de 1 866 € à 1 200 € ; celui des Docks et d'Espercieux de 2 424 € à 2 000 €. L'abonnement résident annuel pour moto est à 1 € par jour, de même que l'abonnement nuit et week-end résident.

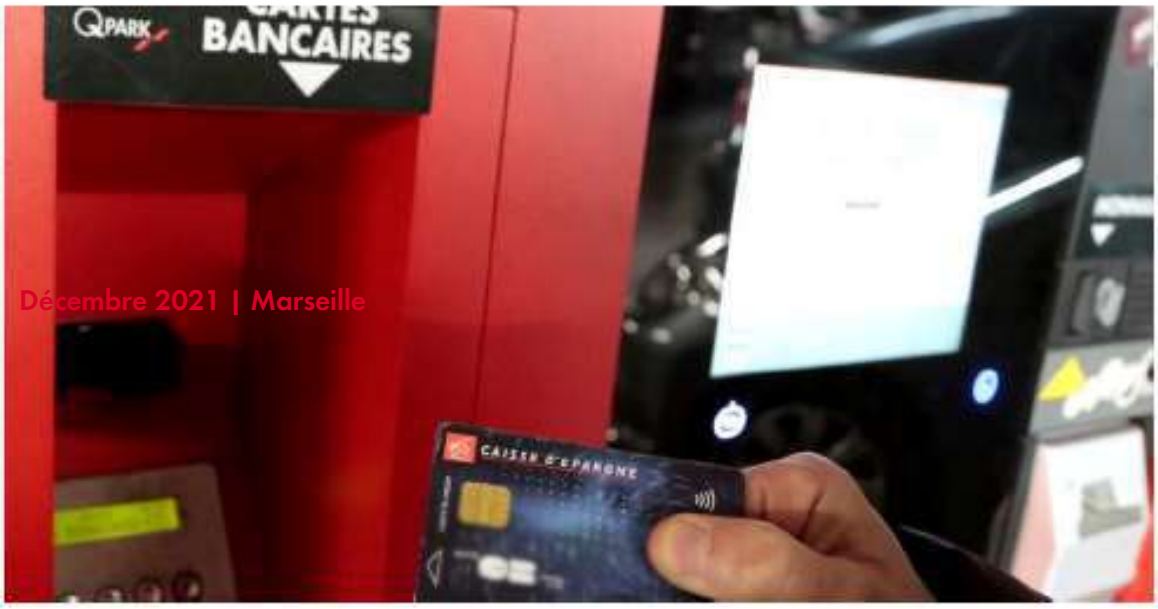

Décembre 2021 | Marseille

Annexe M : Communication et actions commerciales 2021

I Nouveauté digitale sur Q-Park.fr

I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 58 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

I Les services digitaux en développement constant

I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Dans une optique de satisfaction client, nous mettons en place avec nos partenaires locaux, des pages dédiées. Ces pages permettent aux partenaires de présenter à leurs clients le service de réservation de place de stationnement tout en proposant à leurs clients le meilleur tarif.

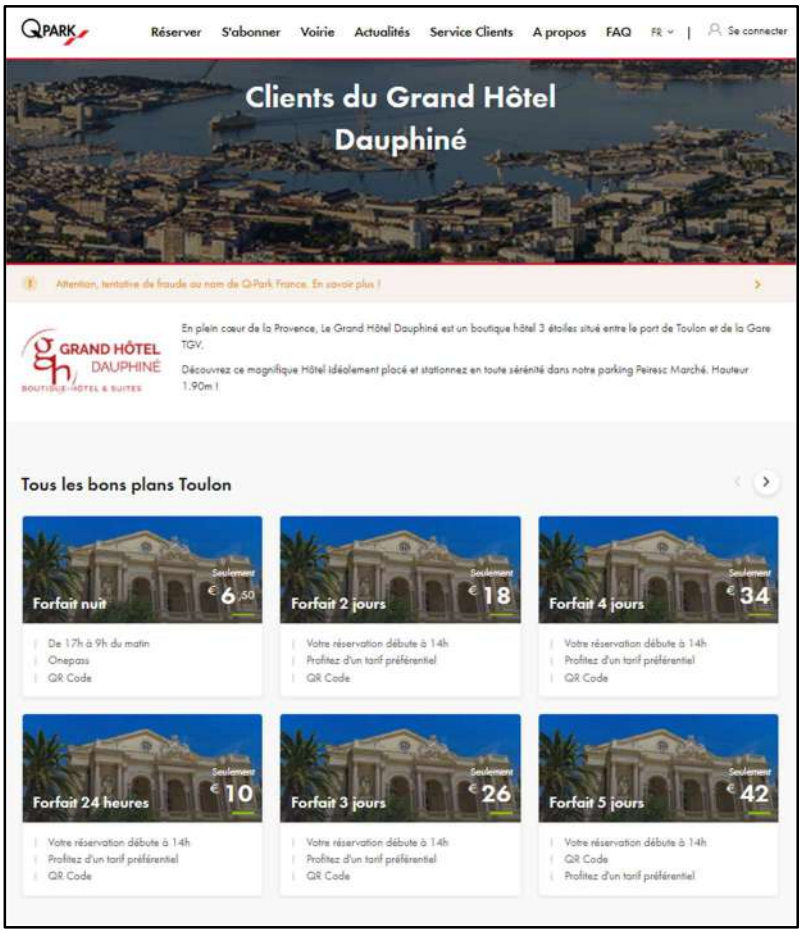

Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés pendant l'année 2021. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet on été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.

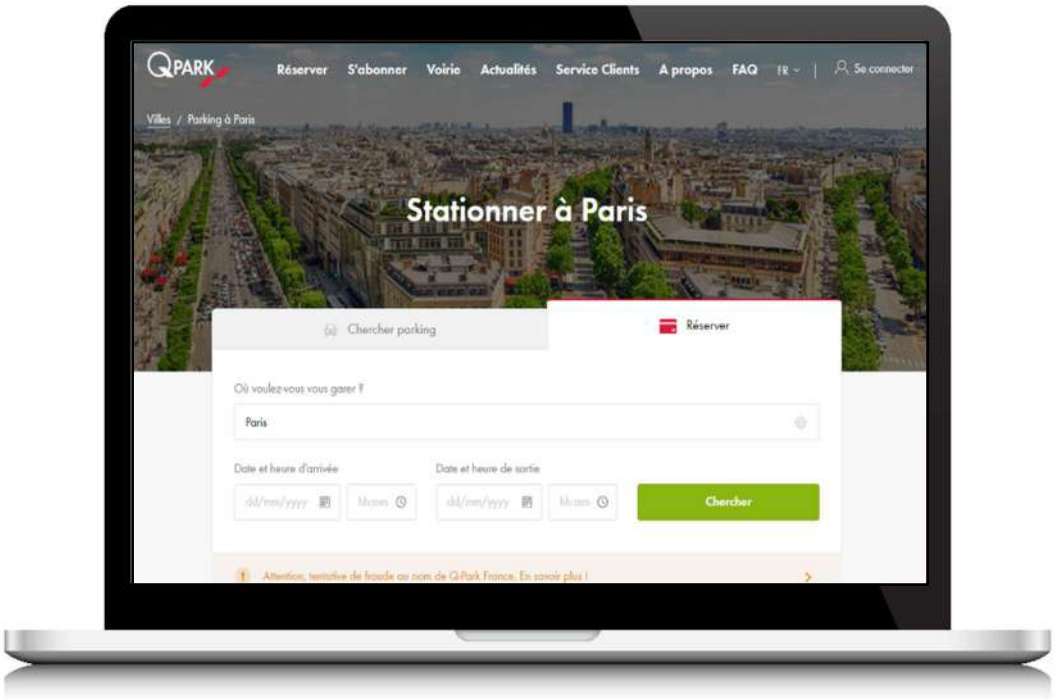

Le site internet fait des heureux

Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

Rapport d'activité

Q-Park a connu un développement important en 2021 avec des projets qui ont débuté dès 2021. Des nouvelles ouvertures :

A Reims, nous avons mis en service l'exploitation de 3 parcs de stationnement pour les 3 cliniques du **Groupe Courlancy** auparavant gérés en interne. Cette externalisation a permis de professionnaliser l'exploitation, développer les recettes et mettre en place de nouveaux outils tels que la réservation, tant pour les visiteurs de la clinique, que pour les visiteurs des générateurs autour des sites. **A Nice**, le CHU a fait confiance à Q-Park pour la gestion de son **parking Pasteur,** de près de 1000 places. Cette implantation vient renforcer la place de Q-Park dans la gestion des parcs d'hôpitaux.

A Marseille, Q-Park poursuit son développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le 17ème parking que nous gérons sur la Ville. Ce nouveau succès renforce ainsi notre place de leader sur ce marché. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parking Timone, Les Docks et Espercieux. **A Chambéry**, 2 nouveaux parcs ont été mis en service **Ravet et Cassine** dans la cadre de la DSP globale que nous gérons pour l'ensemble de la Ville. Outre les qualités en matière de développement durable, ces deux parcs sont une formidable porte d'entrée pour un développement apaisé de l'activité en centre-ville avec moins de véhicules en surface.

Enfin, 2021 a été marqué par le succès sur la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer. Encore un très beau challenge pour les équipes de Q-Park avec un démarrage de l'exploitation au 1er janvier 2022.

Deux dernières années sans précédent

Les années 2020 et 2021 ont été pour nous tous, entreprises, institutions, collectivités, des périodes particulièrement mouvementées. Nous avons dû revoir notre manière de communiquer et trouver des alternatives pour que nos clients puissent bénéficer d'offres adaptées à la situation inédite que vous vivons tous.
Q-Park a opté pour des communications digitalisées.

Rapport d'activité

- L'accueil de la clientèle en toute sécurité

Une campagne de 5 affiches aux formats A1 et A4 sont mises en place dans tous les parkings avec les objectifs suivants :

- Rappeler à la clientèle et aux collaborateurs les règles sanitaires à respecter
- Souhaiter la bienvenue à la clientèle et informer sur les procédures sanitaires renforcées
- Informer le public sur le renfort du nettoyage dans les parcs
- Proposer des solutions de paiement sans risque et sans contact direct à la clientèle

- La protection des collaborateurs Q-Park pendant la crise sanitaire

Le guide de préconisations de reprise d'activité de 44 pages a été réalisé durant le 1er confinement et a été distribué à tous les collaborateurs Q-Park pour rappeler les règles sanitaires à respecter.

Rapport d'activité

- Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.

  - Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2021. Ces derniers ont complétés les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégants.

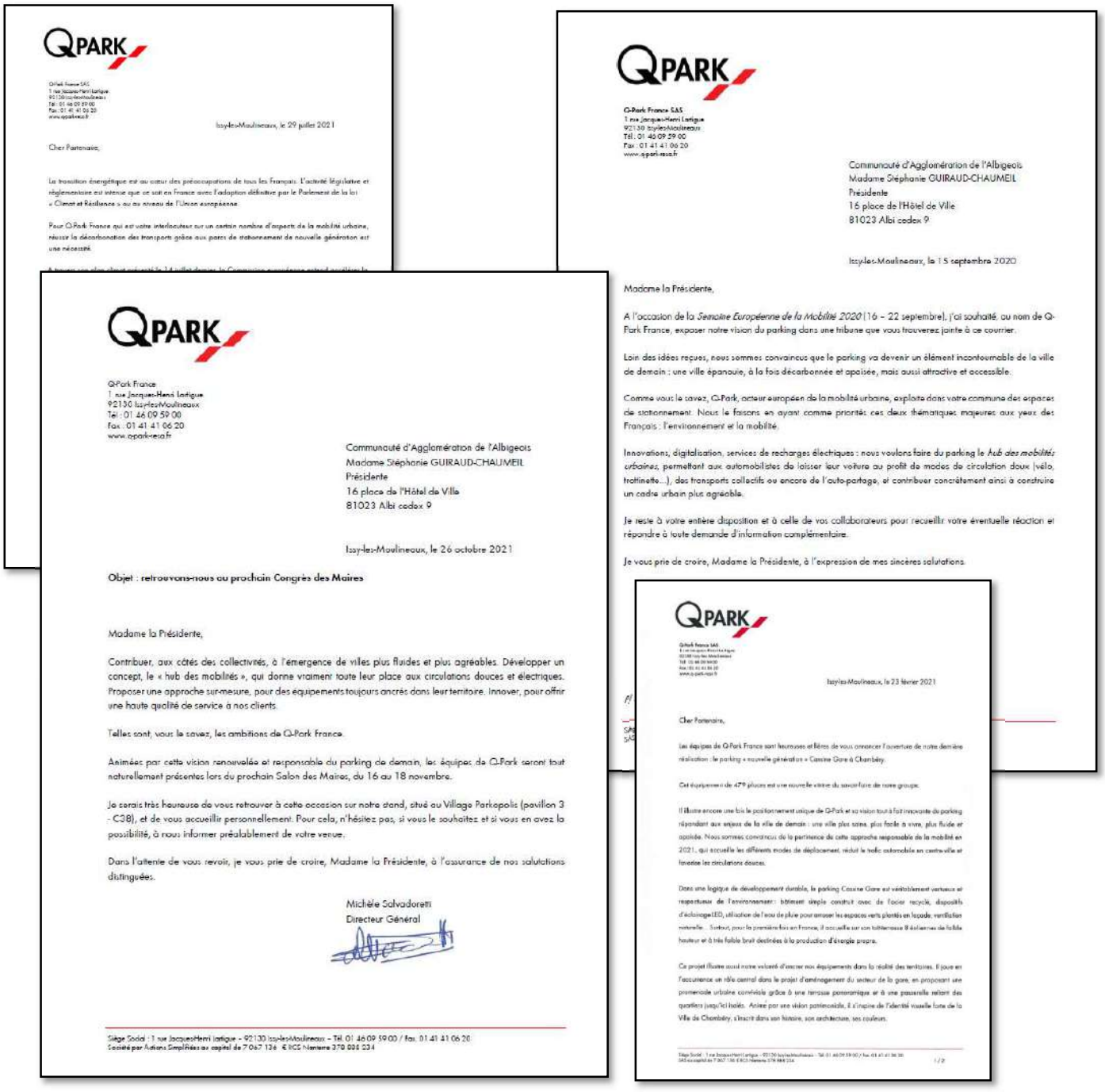

Issy-les-Moulineaux, le 29 juillet 2021

Cher Partenaire,

La transition énergétique est au cœur des préoccupations de tous les Français. L'activité législative et réglementaire est intense que ce soit en France avec l'adoption définitive par le Parlement de la loi « Climat et Résilience » ou au niveau de l'Union européenne.

Pour Q-Park France qui est votre interlocuteur sur un certain nombre d'aspects de la mobilité urbaine, réussir la décarbonation des transports grâce aux parcs de stationnement de nouvelle génération est une nécessité.

Q-Park France SAS
1 rue Jacques-Henri Lartigue
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 46 09 59 00
Fax : 01 41 41 06 20
www.q-park-resa.fr

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Présidente
16 place de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Issy-les-Moulineaux, le 15 septembre 2020

Madame la Présidente,

A l'occasion de la *Semaine Européenne de la Mobilité 2020* (16 – 22 septembre), j'ai souhaité, au nom de Q-Park France, exposer notre vision du parking dans une tribune que vous trouverez jointe à ce courrier.

Loin des idées reçues, nous sommes convaincus que le parking va devenir un élément incontournable de la ville de demain : une ville épanouie, à la fois décarbonnée et apaisée, mais aussi attractive et accessible.

Comme vous le savez, Q-Park, acteur européen de la mobilité urbaine, exploite dans votre commune des espaces de stationnement. Nous le faisons en ayant comme priorités ces deux thématiques majeures aux yeux des Français : l'environnement et la mobilité.

Innovations, digitalisation, services de recharges électriques : nous voulons faire du parking le *hub des mobilités urbaines*, permettant aux automobilistes de laisser leur voiture au profit de modes de circulation doux (vélo, trottinette…), des transports collectifs ou encore de l'auto-partage, et contribuer concrètement ainsi à construire un cadre urbain plus agréable.

Je reste à votre entière disposition et à celle de vos collaborateurs pour recueillir votre éventuelle réaction et répondre à toute demande d'information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sincères salutations.

Q-Park France
1 rue Jacques-Henri Lartigue
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 46 09 59 00
Fax : 01 41 41 06 20
www.q-park-resa.fr

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Présidente
16 place de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Issy-les-Moulineaux, le 26 octobre 2021

Objet : retrouvons-nous au prochain Congrès des Maires

Madame la Présidente,

Contribuer, aux côtés des collectivités, à l'émergence de villes plus fluides et plus agréables. Développer un concept, le « hub des mobilités », qui donne vraiment toute leur place aux circulations douces et électriques. Proposer une approche sur-mesure, pour des équipements toujours ancrés dans leur territoire. Innover, pour offrir une haute qualité de service à nos clients.

Telles sont, vous le savez, les ambitions de Q-Park France.

Animées par cette vision renouvelée et responsable du parking de demain, les équipes de Q-Park seront tout naturellement présentes lors du prochain Salon des Maires, du 16 au 18 novembre.

Je serais très heureuse de vous retrouver à cette occasion sur notre stand, situé au Village Parkopolis (pavillon 3 - C38), et de vous accueillir personnellement. Pour cela, n'hésitez pas, si vous le souhaitez et si vous en avez la possibilité, à nous informer préalablement de votre venue.

Dans l'attente de vous revoir, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Siège Social : 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux – Tél. 01 46 09 59 00 / Fax. 01 41 41 06 20
Société par Actions Simplifiées au capital de 7 067 136 € RCS Nanterre 379 888 234

Issy-les-Moulineaux, le 23 février 2021

Cher Partenaire,

Les équipes de Q-Park France sont heureuses et fières de vous annoncer l'ouverture de notre dernière réalisation : le parking « nouvelle génération » Cassine Gare à Chambéry.

Cet équipement de 479 places est une nouvelle vitrine du savoir-faire de notre groupe.

Il illustre encore une fois le positionnement unique de Q-Park et sa vision tout à fait innovante du parking répondant aux enjeux de la ville de demain : une ville plus saine, plus facile à vivre, plus fluide et apaisée. Nous sommes convaincus de la pertinence de cette approche responsable de la mobilité en 2021, qui accueille les différents modes de déplacement, réduit le trafic automobile en centre-ville et favorise les circulations douces.

Dans une logique de développement durable, le parking Cassine Gare est véritablement vertueux et respectueux de l'environnement : bâtiment simple construit avec de l'acier recyclé, dispositifs d'éclairage LED, utilisation de l'eau de pluie pour arroser les espaces verts plantés en façade, ventilation naturelle… Surtout, pour la première fois en France, il accueille sur son toit-terrasse 8 éoliennes de faible hauteur et à très faible bruit destinées à la production d'énergie propre.

Ce projet illustre aussi notre volonté d'ancrer nos équipements dans la réalité des territoires. Il joue en l'occurrence un rôle central dans le projet d'aménagement du secteur de la gare, en proposant une promenade urbaine conviviale grâce à une terrasse panoramique et à une passerelle reliant des quartiers jusqu'ici isolés. Animé par une vision patrimoniale, il s'inspire de l'identité visuelle forte de la Ville de Chambéry, s'inscrit dans son histoire, son architecture, ses couleurs.

Participation au Salon des Maires 2021

Q-Park était présent au Salon des Maires du 16 au 18 novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de service aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Le constat est sans appel, la préoccupation de toutes les entreprises est d'offrir des solutions plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

Un partenariat d'envergure entre Q-Park & IZIVIA

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de 1000 bornes dès 2022, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2023 et 2024. La première phase du projet vise prioritairement à répondre aux besoins de la clientèle évalués sur la base de la demande. La seconde phase quant à elle permettra d'atteindre rapidement les objectifs fixés par la Loi d'Orientation des Mobilités (« LOM »). Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2021 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.

I Offres promotionnelles

I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne

I Campagne emailing envoyée en octobre à **102 882** clients dans toute la Fance

I Jeu-Concours

I De juin 2021 à début 2022, Q-Park a sondé ses clients & abonnés dans le cadre d'une enquête qualitative. Le but, répondre à notre enquête tout en tentant de gagner de beaux lots : Trottinettes électriques ; vélo etc.

11.1.1 Les partenariats

Waze

Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

Europcar

Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.
Le partenariat a pour objectif concret de :

- Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale Ubeeqo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des évènements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

Joko

En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

VIA Michelin

Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

Annexe N : Assurances

ZURICH

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

Q PARK FRANCE HOLDING
1 rue Jacques Henri Lartigue
92130 ISSY LES MOULINEAUX

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance responsabilité civile n° 07401395, pour la période du 01/07/2021 – 0h00 au 01/07/2022 - 0h00.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au contrat :

- Gestion, exploitation, entretien et maintenance, contrôle d'installations ou parcs destinés au stationnement de véhicules,
- Concessionnaire, maître d'ouvrage délégué, travaux réalisés en sa qualité de maître d'ouvrage pour son propre compte, concepteur et accessoirement promoteur immobilier.

à concurrence des montants de garantie suivants :

GARANTIES	Montant de la garantie (par sinistre et par année d'assurance)
1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
• TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS :	2.000.000 EUR
DONT :	
- FAUTE INEXCUSABLE	2.000.000 EUR
- TOUS DOMMAGES RESULTANT DE LA POLLUTION ACCIDENTELLE	1.000.000 EUR
- DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR
DONT :	
- DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR
2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON	
• TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS :	1.000.000 EUR
DONT :	
- DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR
3. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	3.000.000 EUR
DONT :	
• Tous Dommages Corporels, Matériels et Immatériels confondus	3.000.000 EUR
- Avoisinants / Existants	1.000.000 EUR
-Activité de gestion immobilière	1.500.000 EUR

Il est précisé que les frais, honoraires et dépens d'expertise et de défense sont compris dans les montants de garantie mentionnés ci-dessus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 22 juin 2021
Pour la Compagnie

ZURICH INSURANCE PLC
484 373 295 RCS Paris
112, avenue de Wagram
75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique

Zurich Insurance plc – Succursale pour la France – RCS Paris 484 373 295
112, avenue de Wagram 75808 Paris cedex 17 – Tél : + 33 (0)1 43 18 75 00 – Fax : + 33 (0)1 43 18 76 00
Siège social : Zurich House, Ballsbridge Park, Dublin 4, Ireland.
Public Limited Company Immatriculée en Irlande sous le numéro 13460, soumise au contrôle de la Central Bank of Ireland.
Confidential \ Non Personal Data

Marsh

Certificat d'Assurances

Ce certificat ne reprend pas de manière exhaustive toutes les conditions, clauses, limites et exclusions de la police. En aucune façon, le présent certificat d'assurance n'impacte en aucune façon la couverture telle que décrite dans la police, celle-ci étant contraignante dans tous les cas.

Dans le présent certificat, nous (Marsh BV, courtier en assurances établi à Rotterdam) déclarons que nous avons négocié une assurance pour le bénéfice des assuré(s) mentionnés ci-dessous, laquelle offre, dans le cadre des conditions de cette assurance et pendant la durée de celle-ci, la couverture telle que décrite ci-dessous.

Assuré(s):
Q-Park B.V.
et/ou
Q-Park France Holding
et l'ensemble de ses filiales françaises

Numéro de police d'assurance	:	4391500B0001 (parapluie police)
Assureur(s)	:	45% XL Insurance Company SE 35% Allianz Global Corporate & Speciality SE 20% AIG Europe S.A., Netherlands Branch
Bien assuré	:	Dommages matériels et interruption d'activité
Limite Contractuelle D'Indemnité	:	EUR 70.000.000 par sinistre combinés pour Dommages matériels et interruption d'activité
Type d'assurance	:	Assurance incendie Tous Risques
Franchise d'assurance	:	Tel que décrit dans la police d'assurance
Période de Garantie	:	1 juillet 2021 – 1 juillet 2022

Marsh B.V.
Rotterdam, 30 septembre 2021

Assureur principal
XL Insurance Company SE

Signature

45% XL Insurance Company SE

A business of Marsh McLennan

1